

Comptes consolidés

semestriels 2009

COMPTES CONSOLIDES ET ANNEXES

➤ Comptes de résultats consolidés	p.2
➤ Etats du résultat global	p.3
➤ Bilans consolidés	p.4
➤ Tableaux de financement consolidés	p.6
➤ Variations des capitaux propres	p.7
➤ Principaux ratios de gestion	p.9
➤ Retour sur capitaux employés (ROCE) par métier	p.11
➤ Notes annexes aux comptes consolidés	p.13

► Comptes de résultats consolidés

En € millions	Notes	2008 Retraité (*)	Juin 2008 Retraité (*)	Juin 2009
Chiffre d'affaires		7 593	3 699	3 354
Autres produits opérationnels		129	59	56
CHIFFRE D'AFFAIRES OPERATIONNEL	3	7 722	3 758	3 410
Charges d'exploitation	4	(5 432)	(2 670)	(2 486)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	5	2 290	1 088	924
Loyers	6	(903)	(453)	(435)
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	7	1 387	635	489
Amortissements et provisions	8	(446)	(210)	(247)
RESULTAT D'EXPLOITATION	9	941	425	242
Résultat financier	10	(86)	(50)	(58)
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	11	20	18	(2)
RESULTAT AVANT IMPOT ET ELEMENTS NON RECURRENTS		875	393	182
Charges de restructuration	12	(56)	(10)	(53)
Dépréciation d'actifs	13	(57)	(36)	(194)
Résultat de la gestion du patrimoine hôtelier	14	111	107	(11)
Résultat de la gestion des autres actifs	15	13	23	(4)
RESULTAT OPERATIONNEL AVANT IMPOT		886	477	(80)
Impôts	16	(273)	(152)	(52)
Résultat net des activités non conservées	17	-	-	-
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	42	613	325	(132)
Résultat Net Part du Groupe		575	310	(150)
Résultat Net Part des intérêts minoritaires	27	38	15	18
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	25	221 237	221 659	220 465
RESULTAT NET PART DU GROUPE PAR ACTION (en €)		2,60	1,40	(0,68)
Résultat net dilué par action (en €)	25	2,59	1,39	(0,68)
Résultat net par action des activités poursuivies (en €)		2,60	1,40	(0,68)
Résultat net dilué par action des activités poursuivies (en €)		2,59	1,39	(0,68)
Résultat net par action des activités non conservées (en €)		N/A	N/A	N/A
Résultat net dilué par action des activités non conservées (en €)		N/A	N/A	N/A

(*) La mise en application de l'interprétation IFRIC 13 à partir du 1er janvier 2009 a amené le Groupe à revoir le principe de comptabilisation des avantages accordés dans le cadre de ses programmes de fidélité. L'application, de façon rétrospective, de la nouvelle méthode de comptabilisation a conduit le Groupe à présenter un compte de résultat retraité pour les exercices clos au 30 juin et 31 décembre 2008 (cf. explications et impacts Note 1 page 14).

➤ **Etats du résultat global**

En € millions	Notes	2008 Retraité (*)	Juin 2008 Retraité (*)	Juin 2009
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	42	613	325	(132)
Différence de conversion		(267)	(93)	105
Variation de la juste valeur des "Actifs financiers disponibles à la vente"		1	3	-
Partie efficace des profits et pertes sur instruments de couverture dans les couvertures de flux de trésorerie		(6)	-	(6)
Ecart actuariels sur les obligations aux titres des prestations définies		(4)	6	0
Quote part dans les autres éléments du Résultat Global issus des entités associées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		-	-	-
Autres éléments du résultat global après impôt	29	(276)	(84)	99
RESULTAT GLOBAL TOTAL		337	241	(33)
Résultat Global Total Part du Groupe		344	226	(38)
Résultat Global Total Part des Intérêts minoritaires		(7)	15	5

(*) La mise en application de l'interprétation IFRIC 13 à partir du 1er janvier 2009 a amené le Groupe à revoir le principe de comptabilisation des avantages accordés dans le cadre de ses programmes de fidélité. L'application, de façon rétrospective, de la nouvelle méthode de comptabilisation a conduit le Groupe à présenter un Etat du résultat global retraits pour les exercices clos au 30 juin et 31 décembre 2008 (cf. explications et impacts Note 1 page 14).

► Bilans consolidés

Actif

ACTIF En € millions	Notes	Déc. 2007 Retraité (*)	Juin 2008 Retraité (*)	Déc. 2008 Retraité (*)	Juin 2009
ECARTS D'ACQUISITION	18	1 967	1 887	1 932	1 924
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	19	369	382	512	503
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20	3 321	3 366	4 324	4 524
Prêts long terme	21	107	90	78	101
Titres mis en équivalence	22	421	451	176	184
Actifs financiers non courants	23	182	171	149	140
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES		710	712	403	425
Actifs d'impôts différés	16	203	195	226	228
TOTAL ACTIF NON COURANT		6 570	6 542	7 397	7 604
Stocks		74	92	103	71
Clients	24	1 598	1 227	1 313	1 347
Autres tiers	24	715	746	824	1 090
Fonds réservés Titres de Services prépayés		392	425	441	437
Créances sur cessions d'actifs à court terme	30 & 31	52	33	16	6
Prêts à court terme	30 & 31	22	25	34	13
Trésorerie et équivalents de trésorerie	30 & 31	1 138	1 280	1 253	1 247
TOTAL ACTIF COURANT		3 991	3 828	3 984	4 211
Actifs destinés à être cédés	33	277	377	36	34
TOTAL ACTIF		10 838	10 747	11 417	11 849

(*) La mise en application de l'interprétation IFRIC 13 à partir du 1er janvier 2009, a amené le Groupe à revoir le principe de comptabilisation des avantages accordés dans le cadre de ses programmes de fidélité. L'application, de façon rétrospective, de la nouvelle méthode de comptabilisation a conduit le Groupe à présenter un bilan retraits pour les exercices clos au 30 juin et 31 décembre 2008 (cf. explications et impacts Note 1 page 14).

Passif

PASSIF En € millions	Notes	Déc. 2007 Retraité (*)	Juin 2008 Retraité (*)	Déc. 2008 Retraité (*)	Juin 2009
Capital		665	665	660	676
Primes		2 276	2 282	2 226	2 372
Réserves		(102)	150	151	363
Réserves de juste valeur des instruments financiers	26	66	2	(6)	(12)
Réserves liées aux avantages au personnel		59	70	82	92
Réserves liées aux gains ou pertes actuariels		(19)	(13)	(23)	(23)
Différence de conversion		(145)	(238)	(367)	(249)
Résultat de l'exercice		883	310	575	(150)
CAPITAUX PROPRES PART GROUPE	25	3 683	3 228	3 298	3 069
Intérêts minoritaires	27	61	58	258	266
CAPITAUX PROPRES		3 744	3 286	3 556	3 335
Obligations convertibles ou échangeables en actions Accor	28, 30 & 31	-	-	-	-
Autres dettes financières à long terme	30 & 31	1 056	1 995	1 927	2 798
Endettement lié à des locations financement long terme	30 & 31	216	165	161	152
Passifs d'impôts différés	16	170	174	199	190
Provisions à caractère non courant	34	118	109	131	130
TOTAL PASSIF NON COURANT		5 304	5 729	5 974	6 605
Fournisseurs	24	679	645	765	717
Autres tiers et impôt société	24	1 569	1 558	1 613	1 449
Titres de services prépayés à rembourser		2 894	2 494	2 587	2 584
Provisions à caractère courant	34	248	212	191	216
Dettes financières à court terme (y.c location financement)	30 & 31	109	91	165	230
Banques	30 & 31	35	18	122	48
TOTAL PASSIF COURANT		5 534	5 018	5 443	5 244
Passifs relatifs aux actifs destinés à être cédés	33	-	-	-	-
TOTAL PASSIF		10 838	10 747	11 417	11 849

(*) La mise en application de l'interprétation IFRIC 13 à partir du 1er janvier 2009 a amené le Groupe à revoir le principe de comptabilisation des avantages accordés dans le cadre de ses programmes de fidélité. L'application, de façon rétrospective de la nouvelle méthode de comptabilisation a conduit le Groupe à présenter un bilan retraité pour les exercices clos au 30 juin et 31 décembre 2008 (cf. explications et impacts en Note 1 page 14).

► Tableaux de financement consolidés

En € millions	Notes	2008 Retraité (*)	Juin 2008 Retraité (*)	Juin 2009
+ Excédent Brut d'Exploitation		1 387	635	489
- Résultat financier		(86)	(50)	(58)
- Impôts sur les sociétés payés		(277)	(149)	(73)
- Charges et produits non décaissés dans l'EBE		38	10	16
- Annulation des provisions financières, provisions pour impôts et impôts non récurrents		41	39	2
+ Dividendes perçus par des sociétés mises en équivalence		8	2	2
= Marge Brute d'Autofinancement avant éléments non récurrents	35	1 111	487	378
+ Diminution (Augmentation) du Besoin en Fonds de Roulement courant	36	25	(147)	(313)
= Flux de trésorerie des activités opérationnelles		1 137	340	65
+ Gains (pertes) non récurrents (y compris les frais de restructuration et impôts non récurrents)		(86)	(31)	(43)
+ Diminution (Augmentation) du Besoin en Fonds de Roulement non courant		-	-	(242)
= Flux de Trésorerie des activités opérationnelles incluant les éléments non courants (A)		1 050	309	(220)
- Décaissements liés à des Investissements sur actifs existants	37	(488)	(184)	(180)
- Décaissements liés à des Investissements de développement	38	(1 091)	(594)	(480)
+ Encaissements liés à des cessions d'actifs		560	503	77
= Flux de Trésorerie liés aux investissements / désinvestissements (B)		(1 019)	(275)	(583)
+ Augmentation de capital	(**)	8	7	170
- Réduction de capital		(62)	(1)	-
- Dividendes payés		(719)	(714)	(369)
- Remboursement de la dette long terme		(781)	(766)	(1 235)
- Remboursements liés aux contrats de location-financement		(65)	(56)	(1)
+ Nouveaux emprunts long terme		1 742	1 710	2 189
= Augmentation (Diminution) de la Dette Long Terme		896	888	953
+ Variation des dettes financières court terme		23	(14)	42
= Flux de Trésorerie des activités de financement (C)		146	166	796
- Différence de conversion (D)		(140)	(41)	82
= Variation de trésorerie (E) = (A) + (B) + (C) + (D)	31	37	159	75
+ Trésorerie ouverture		1 103	1 103	1 131
+ Retraitements de juste valeur sur trésorerie		(9)	-	(7)
- Trésorerie clôture		1 131	1 262	1 199
= Variation de trésorerie	31	37	159	75

(*) La mise en application de l'interprétation IFRIC 13 à partir du 1er janvier 2009 a amené le Groupe à revoir le principe de comptabilisation des avantages accordés dans le cadre de ses programmes de fidélité. L'application, de façon rétrospective de la nouvelle méthode de comptabilisation a conduit le Groupe à présenter un tableau de financement retraité pour les exercices clos au 30 juin et 31 décembre 2008 (cf. explications et impacts en Note 1 page 14).

(**) Comprend le paiement des dividendes en action pour un montant de € 162 millions au 30 juin 2009.

► Variations des capitaux propres

En € millions	Nombre d'actions	Capital	Primes	Différence de conversion (1)	Réserves de juste valeur des instruments financiers	Réserves de juste valeur liées aux couvertures de flux de trésorerie	Réserves liées aux gains et pertes actuariels	Réserves liées aux avantages au personnel	Réserves et résultats	Capitaux propres Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
1er janvier 2008	221 527 644	665	2 276	(145)	66	-	(19)	59	789	3 691	61	3 752
Changement de méthodes comptables (*)	-	-	-	-	-	-	-	-	(8)	(8)	-	(8)
1er janvier 2008 retraité	221 527 644	665	2 276	(145)	66	-	(19)	59	781	3 683	61	3 744
Augmentation de capital - levée d'options	194 567	0	6	-	-	-	-	-	-	6	-	6
Réduction de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)
Dividende distribué (4)	-	-	-	-	-	-	-	-	(698)	(698)	(17)	(715)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation liée aux avantages au personnel	-	-	-	-	-	-	-	11	-	11	-	11
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(93)	(64)	-	6	-	67	(84)	-	(84)
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	310	310	15	325
Résultat Global Total	-	-	-	(93)	(64)	-	6	-	377	226	15	241
30 juin 2008 (2)	221 722 211	665	2 282	(238)	2	-	(13)	70	460	3 228	58	3 286
Augmentation de capital - levée d'options	10 011	1	1	-	-	-	-	-	-	2	-	2
Réduction de capital (3)	(1 837 699)	(6)	(57)	-	-	-	-	-	-	(63)	1	(62)
Dividende distribué	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(5)	(5)
Variation liée aux avantages au personnel	-	-	-	-	-	-	-	12	-	12	-	12
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	226	226
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(129)	(2)	(6)	(10)	-	-	(147)	(45)	(192)
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	265	265	23	288
Résultat Global Total	-	-	-	(129)	(2)	(6)	(10)	-	265	118	(22)	96
31 décembre 2008	219 894 523	660	2 226	(367)	0	(6)	(23)	82	726	3 298	258	3 556
Augmentation de capital - Dividendes payés en actions et actions sous condition de performance	5 358 327	16	146	-	-	-	-	-	-	162	8	170
Dividende distribué (4)	-	-	-	-	-	-	-	-	(363)	(363)	(8)	(371)
Variation liée aux avantages au personnel	-	-	-	-	-	-	-	10	-	10	-	10
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	3
Autres éléments du résultat global	-	-	-	118	-	(6)	0	-	-	112	(13)	99
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	(150)	(150)	18	(132)
Résultat Global Total	-	-	-	118	-	(6)	0	-	(150)	(38)	5	(33)
30 juin 2009	225 252 850	676	2 372	(249)	0	(12)	(23)	92	213	3 069	266	3 335

(*) La mise en application de l'interprétation IFRIC 13 à partir du 1er janvier 2009, a amené le Groupe à revoir le principe de comptabilisation des avantages accordés dans le cadre de ses programmes de fidélité. L'application, de façon rétrospective, de la nouvelle méthode de comptabilisation a conduit le Groupe à retraiter le montant de ses capitaux propres au 31 décembre 2007. (cf. explications et impacts en Note 1 page 14).

(1) La variation de la différence de conversion Groupe de (€ +118 millions) entre le 31 décembre 2008 et le 30 juin 2009 s'explique par l'appréciation du réal brésilien (€ +62 millions), du dollar australien (€ +45 millions) et de la livre sterling (€ +44 millions) vis-à-vis de l'euro, compensée par la dépréciation du zloty polonais (€ -17 millions) et du dollar US (€ -16 millions) par rapport à l'euro sur la période.

Pour mémoire, les taux de clôture euro contre devises utilisés sont :

	USD	GBP	BRL	PLN	AUD
Décembre 2008	1,3917	0,9525	3,2436	4,1535	2,0274
Juin 2009	1,4134	0,8521	2,7469	4,4520	1,7359

(2) Au 30 juin 2008, Accor détenait 8 390 150 actions d'autocontrôle, pour une valeur de € 478 millions qui étaient classées en moins des capitaux propres pour leur valeur d'acquisition.

(3) Les réductions de capital sont liées aux programmes de rachat d'actions qui ont été réalisés au cours des exercices 2007 et 2008 (cf. Note 2.A.4).

(4) Les dividendes distribués dans le cadre des résultats réalisés au cours des exercices 2007 et 2008 s'élèvent à :

En €	2007	2008
Dividende ordinaire par action	1,65	1,65
Dividende exceptionnel par action	1,50	NA

Le nombre d'actions Accor se détaille de la manière suivante :

Détail des actions	Juin 2008	Déc. 2008	Juin 2009
Nombre total d'actions autorisées	230 112 361	219 894 523	225 252 850
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	230 112 361	219 894 523	225 252 850
Nombre d'actions émises et non entièrement libérées	-	-	-
Valeur nominale de l'action (en €)	3	3	3
Actions de l'entité détenues par elle-même ou par ses filiales ou entités associées	8 390 150	-	-
Actions réservées pour une émission dans le cadre d'options et de contrats	-	-	-

Le nombre d'actions en circulation au 30 juin 2009 et le nombre d'actions potentielles se détaillent de la façon suivante:

Nombre d'actions en circulation au 1er janvier 2009	219 894 523
Nombre d'actions issues du paiement des dividendes en actions	5 308 523
Nombre d'actions issues des attributions d'actions sous conditions de performance	49 804
Nombre d'actions en circulation au 30 juin 2009	225 252 850
Nombre d'actions émises au 30 juin 2009	225 252 850
Nombre d'actions en circulation au 30 juin 2009	225 252 850
Plans d'options de souscription d'actions (Cf. Note 25.3)	9 806 610
Actions sous conditions de performance accordées aux salariés (Cf. Note 25.3)	322 829
Nombre d'actions potentielles	235 382 289

En cas de conversion totale, la dette du 30 juin 2009 serait réduite de la façon suivante :

	En € millions
Impact théorique de la conversion des différents plans d'options de souscription d'actions (*)	428
Impact théorique sur la dette nette de la conversion de la totalité des instruments d'accès au capital	428

(*) Sur la base d'un exercice de 100% des options non encore exercées.

Le nombre moyen d'actions à fin juin 2009 avant et après dilution est calculé comme suit :

Nombre d'actions capital social au 30 juin 2009	225 252 850
Nombre d'actions en circulation au 30 juin 2009	225 252 850
Effet de prorata temporis sur le nombre moyen pondéré d'actions relatif à l'émission d'actions nouvelles	(4 788 146)
Nombre moyen pondéré d'actions au 30 juin 2009	220 464 704 (cf. Note 25)
Impact des actions sous conditions de performance dilutives au 30 juin 2009	26 759
Nombre moyen pondéré d'actions au 30 juin 2009 après dilution	220 491 463 (cf. Note 25)

► Principaux ratios de gestion

	Note	Juin 2008	Déc. 2008	Juin 2009
Gearing	(a)	28%	30%	59%
Marge Brute d'Autofinancement d'exploitation courante retraitée / Dette nette retraitée	(b)	24,2%	25,8%	21,5%
Retour sur capitaux employés	(c)	14,5%	14,1%	12,1%
Création de valeur économique (EVA ®) (en € millions)	(d)	304	360	308

Note (a) : Le Gearing est le rapport de la dette nette sur les capitaux propres (y compris intérêts minoritaires).

Note (b) : Marge brute d'autofinancement d'exploitation courante retraitée / dette nette retraitée.

En application des ratios utilisés par les principales agences de notation, le ratio de marge brute d'autofinancement d'exploitation courante retraitée / dette nette retraitée est calculé comme suit :

	Juin 2008	Déc. 2008	Juin 2009
Dette nette fin de période	931	1 072	1 961
Retraitement prorata temporis de la dette	311	(51)	(240)
Dette nette moyenne	1 242	1 021	1 721
Valeur actualisée à 8% des engagements de loyers (*)	4 073	4 141	3 967
Total dette nette retraitée	5 315	5 162	5 688
Marge Brute d'Autofinancement d'exploitation courante	1 084	1 111	1 002
Composante amortissements sur loyer	200	219	222
Marge Brute d'Autofinancement d'exploitation courante retraitée	1 284	1 330	1 224
Marge Brute d'Autofinancement d'exploitation courante retraitée / Dette nette retraitée	24,2%	25,8%	21,5%

(*) Les engagements de loyers correspondent aux engagements de loyers présentés en Note 6 C. Ils sont issus des engagements de loyers fixes et excluent les engagements de loyers variables. Le taux de 8% correspond au taux retenu par l'agence de notation Standard & Poor's.

Au 31 décembre 2008, l'écart entre la valeur actualisée à 8% des engagements de loyers (€ 4 006 millions) et le montant retenu pour le calcul de la dette nette retraitée figurant ci-dessus (€ 4 141 millions) correspond aux loyers actualisés (prorata temporis) des hôtels Motel 6 aux Etats-Unis et des hôtels en location Genefim en France dont les options ont été levées en cours d'année. Il est rappelé que parallèlement, la Marge Brute d'Autofinancement des hôtels en location (prorata temporis) a été retenue dans la MBA d'exploitation courante du Groupe en 2008.

Note (c) : Le ratio de retour sur capitaux employés (Return On Capital Employed ou ROCE) est défini ci-après.

Note (d) : Création de la valeur économique ou Economic Value Added (EVA ®).

La détermination de la création de valeur économique a été établie pour 2008 et 2009 sur la base des données suivantes :

		Jun 2008	Déc. 2008	Jun 2009
Coût des fonds propres	(1)	9,93%	9,00%	9,47%
Coût de la dette après impôt		3,37%	3,35%	3,32%
Pondération Fonds propres / Dettes				
	----- Fonds propres	77,96%	76,85%	62,98%
	----- Dettes	22,04%	23,15%	37,02%
Coût moyen pondéré du capital	(2)	8,48%	7,69%	7,19%
ROCE après impôt	(3)	11,53%	11,27%	10,18%
Capitaux employés (en € millions)		9 966	10 089	10 307
Création de valeur économique (en € millions)	(4)	304	360	308

(1) Le Beta retenu pour le calcul du coût des fonds propres pour les années 2008 et 2009 est de 1 et le taux sans risque est l'OAT 10 ans à chaque clôture.

(2) Le coût moyen pondéré du capital se détermine comme suit :

$$\text{Coût des fonds propres} \times \frac{\text{Fonds propres}}{(\text{Fonds propres} + \text{Dettes})} + \text{Coût de la dette} \times \frac{\text{Dettes}}{(\text{Fonds propres} + \text{Dettes})}$$

(3) Le ROCE après impôt se détermine comme suit :

$$\frac{\text{EBITDA} - [(\text{EBITDA} - \text{amortissements et provisions}) \times \text{taux d'impôt}]}{\text{Capitaux engagés}}$$

A titre d'exemple, au 30 juin 2009, les données de la formule sont les suivantes :

EBITDA	: € 1 251 millions (cf. ROCE ci-après)
Amortissements et provisions	: € 246 millions
Taux d'impôt courant	: 26,2% (cf. Note 16.2)
Capitaux employés	: € 10 307 millions (cf. ROCE ci-après)

(4) La création de valeur économique se détermine comme suit :
(ROCE après impôt – coût moyen pondéré du capital) x capitaux employés

L'impact d'une variation de +/- 0,1 du beta au 31 décembre 2008 et au 30 juin 2009 est respectivement de € 43 millions et € 37 millions.

► Retour sur capitaux employés (ROCE) par métier

Le retour sur capitaux employés (ROCE) est l'instrument utilisé par le Groupe dans sa gestion interne pour mesurer la performance des différents métiers qu'il contrôle. C'est aussi un indicateur de la rentabilité des actifs non consolidés ou mis en équivalence.

Il est déterminé sur la base des agrégats suivants établis à partir des comptes consolidés :

- excédent d'exploitation des activités (EBITDA) : pour chaque métier, cet agrégat comprend l'excédent brut d'exploitation et des produits sur immobilisations financières (dividendes et produits financiers des sociétés externes et mises en équivalence) ;
- capitaux employés : pour chaque métier, total des actifs immobilisés calculés à partir de la moyenne de leur valeur brute sur chaque exercice, et du besoin en fonds de roulement.

Le ROCE est calculé comme le rapport de l'excédent d'exploitation des activités (EBITDA) et des capitaux employés moyens, au cours de la période de référence. Ainsi, au 30 juin 2009, le ROCE s'établit à 12,1% contre 14,1% au 31 décembre 2008 et 14,5% au 30 juin 2008.

En € millions	Juin 2008	2008	Juin 2009
Capitaux employés	10 258	10 308	10 358
Retraitements <i>prorata temporis</i> des capitaux employés (1)	(311)	(316)	(255)
Effet de change sur les capitaux employés (2)	19	97	204
Capitaux employés moyens Retraité	9 966	10 089	10 307
Excédent Brut d'Exploitation	1 406	1 387	1 238
Intérêts financiers sur prêts et dividendes externes	(12)	8	7
Quote-part avant impôt dans le résultat des sociétés mises en équivalence (cf. Note 11)	51	28	6
Excédent d'exploitation des activités (EBITDA) Retraité	1 445	1 423	1 251
ROCE Retraité (EBITDA / capitaux employés)	14,5%	14,1%	12,1%

- (1) Dans le cadre du calcul du ROCE, les capitaux employés sont pris en compte au prorata temporis du nombre de mois d'excédent d'exploitation des activités dégagées au cours de la période. Ainsi, aucun des capitaux employés ne sera retenu pour une acquisition réalisée le 30 juin et pour laquelle aucun excédent d'exploitation des activités n'a été pris en compte dans le compte de résultat.
- (2) Les capitaux employés de la période sont ramenés au taux de conversion moyen pour être comparable au taux de traduction de l'excédent d'exploitation des activités.

Le retour sur capitaux employés (rapport de l'excédent d'exploitation des activités et des capitaux employés moyens) s'analyse ainsi :

Métiers	Juin 2008 (12 mois)		Déc. 2008		Juin 2009 (12 mois)	
	Capitaux engagés En € millions	ROCE %	Capitaux engagés En € millions	ROCE %	Capitaux engagés En € millions	ROCE %
HÔTELLERIE	7 124	14,0%	7 477	12,9%	7 927	9,9%
Haut et milieu de gamme	4 071	11,9%	4 258	10,8%	4 436	7,7%
Économique	1 661	22,8%	1 778	21,1%	1 890	17,7%
Économique États-Unis	1 392	9,8%	1 441	9,1%	1 601	6,8%
SERVICES PREPAYES	1 885	21,0%	1 761	23,3%	1 599	25,9%
AUTRES ACTIVITES						
Casinos	483	9,8%	471	9,4%	461	9,3%
Restauration	187	8,9%	138	7,5%	94	5,3%
Services à bord des trains	142	8,6%	110	8,3%	78	12,9%
Holdings et autres	145	N/A	132	N/A	148	N/A
TOTAL GROUPE RETRAITE	9 966	14,5%	10 089	14,1%	10 307	12,1%

► Notes annexes aux comptes consolidés

NOTE 1. Principes comptables

Cadre général

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe Accor pour le premier semestre 2009 sont établis conformément au référentiel de Normes internationales d'information financière tel qu'adopté par l'Union Européenne au 30 juin 2009. Ces comptes présentent en données comparatives le premier semestre 2008 et l'exercice 2008 établis selon le même référentiel comptable.

Au 30 juin 2009, les normes et interprétations comptables adoptées par l'Union Européenne sont similaires aux normes et interprétations d'application obligatoire publiées par l'IASB, à l'exception :

- o de la norme IAS 39 qui n'a été adoptée que partiellement ;
- o de l'interprétation IFRIC 12 « Accords de concession de services » qui est d'application obligatoire pour les exercices commençant après le 29 mars 2009 ;
- o de l'interprétation IFRIC 15 « Accords pour la construction d'un bien immobilier » qui est d'application obligatoire pour les exercices commençant après le 31 décembre 2009 ;
- o de l'interprétation IFRIC 16 « Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger » qui est d'application obligatoire pour les exercices commençant après le 30 juin 2009 ;
- o de la version révisée de l'amendement à IAS 39 et IFRS 7 « Reclassements d'actifs financiers : date d'entrée en vigueur et transition » ;
- o des amendements à IFRIC 9 et IAS 39 « Dérivés incorporés » ;
- o de l'amendement à IFRS 7 « Amélioration des informations à fournir sur les instruments financiers ».

Ces divergences sont sans effet sur les comptes du Groupe Accor pour les raisons suivantes :

- l'application de la norme IAS 39 et des interprétations IFRIC 12, IFRIC 15 et IFRIC 16 n'aura pas d'impact dans les comptes du Groupe lorsque cette norme et ces interprétations seront adoptées par l'Union Européenne et deviendront d'application obligatoire pour le Groupe ;
- Accor n'a pas mis en application l'amendement à IAS 39 et IFRS 7 qui a été révisé et qui lui permet de reclasser certains de ses actifs financiers. Les amendements à IFRIC 9 et IAS 39 n'ont par conséquent aucun impact sur le Groupe ; et
- L'application de l'amendement à IFRS 7 amènera le Groupe à présenter des informations supplémentaires sur les hiérarchies de juste valeur de ses instruments financiers et sur la maturité de ses passifs financiers mais sera sans impact sur la situation financière du Groupe.

Par conséquent, les comptes du Groupe sont établis en conformité avec les normes et interprétations IFRS, telles que publiées par l'IASB.

De nouveaux textes ou amendements tels qu'adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 1er janvier 2009 sont entrés en vigueur le 1er janvier 2009 :

- IFRS 8 « Secteurs opérationnels » : IFRS 8 vient en substitution de la norme IAS 14 « Information sectorielle ». Alors qu'IAS 14 requérait une information sectorielle selon deux niveaux (secteurs d'activité et secteurs géographiques), IFRS 8 requiert la présentation de données relatives aux secteurs opérationnels du Groupe extraites du reporting interne, et utilisées par la Direction pour décider de l'allocation de ressources et l'évaluation de la performance de ces derniers. Les secteurs d'activité répondant aux critères de la nouvelle norme sont les mêmes que ceux déterminés auparavant selon IAS 14. De même, les indicateurs suivis par la Direction correspondent à ceux qui étaient déjà présentés dans le cadre de l'application de norme IAS 14. La mise en application de cette nouvelle norme n'a par conséquent eu aucun impact sur la présentation des comptes consolidés du Groupe.
- IAS 1 Révisée « Présentation des Etats financiers » : l'application de cette norme a conduit le Groupe à modifier la structure des états financiers présentés sans incidence sur sa situation financière :
 - o Le tableau de variation des capitaux propres ne présente plus que les seules transactions avec les actionnaires, les autres composantes étant incluses dans l'état de résultat global.
 - o Toutes les variations d'actifs et de passifs au cours d'une période sont présentées dans deux états : un compte de résultat séparé (composantes du résultat) et un état du résultat global (présentant notamment les autres éléments du résultat global)

Le Groupe a, de plus, décidé de maintenir les libellés actuels de ses états financiers

- IFRIC 13 « Programmes de fidélisation de la clientèle » : l'interprétation IFRIC 13 traite de la comptabilisation des avantages accordés dans le cadre des programmes de fidélisation. Cette interprétation impose de différer la part du chiffre d'affaires relatif aux avantages octroyés qui seront utilisés dans le futur en lieu et place de la constatation d'une provision représentative des coûts encourus par le Groupe au titre de ces mêmes avantages. Le chiffre d'affaires différé, correspondant à la juste valeur des avantages octroyés, est reconnu en résultat au cours de l'exercice où ces avantages préalablement octroyés sont convertis en prestations. La première application d'IFRIC 13 est constitutive d'un changement de méthode tel que défini par IAS 8 (retraitements des périodes antérieures présentées). Elle a généré les impacts suivants sur les états financiers du Groupe :

En € millions	Dec 2007	Effet	Dec 2007	Jun 2008	Effet	Jun 2008	Dec 2008	Effet IFRIC	Dec 2008
	Publié	IFRIC 13	Retraité	Publié	IFRIC 13	Retraité	Publié	13	Retraité
Chiffres d'affaires opérationnel	8 121	-	8 121	3 766	(8)	3 758	7 739	(17)	7 722
Charges d'exploitation	(5 800)	-	(5 800)	(2 678)	8	(2 670)	(5 449)	17	(5 432)
Résultat avant impôt et éléments non récurrents	907	-	907	393	0	393	875	0	875
Résultat de la gestion des autres actifs	188	-	188	23	(0)	23	12	1	13
Impôt	(234)	-	(234)	(152)	(0)	(152)	(272)	(1)	(273)
Résultat net de l'ensemble consolidé	912	-	912	325	0	325	613	0	613
Actifs d'impôts différés	199	4	203	191	4	195	222	4	226
Total Actif	10 834	4	10 838	10 743	4	10 747	11 413	4	11 417
Réserves	(94)	(8)	(102)	157	(7)	150	158	(7)	151
Résultat Net Part du Groupe	883	-	883	310	0	310	575	0	575
Total capitaux propres	3 752	(8)	3 744	3 293	(7)	3 286	3 563	(7)	3 556
Autres tiers et impôt société	1 557	12	1 569	1 547	11	1 558	1 602	11	1 613
Total Passif	10 834	4	10 838	10 743	4	10 747	11 413	4	11 417

- Amendement à IAS 23 « Coûts d'emprunt » : Accor ayant déjà retenu l'option de comptabiliser les coûts d'emprunt directement attribuables à la construction des actifs qualifiés dans le coût des actifs, l'entrée en vigueur de cet amendement a été sans effet sur les comptes du Groupe.
- Amendement à IFRS 2 « Conditions d'acquisition des droits et annulations » : cet amendement précise que la juste valeur des instruments de capitaux propres accordés doit tenir compte de toutes les conditions accessoires à l'acquisition des droits. En outre, lorsque la société ou le bénéficiaire peut choisir de ne pas satisfaire une de ces conditions, le non-respect doit être traité comme une annulation. L'application de ce texte a été sans effet sur les exercices publiés.
- Amendement à IAS 32 et IAS 1 « Instruments financiers remboursables au gré du porteur et obligations à la suite d'une liquidation » : les instruments financiers remboursables à la juste valeur au gré du porteur ou les obligations générées en cas de liquidation sont classés en capitaux propres et non plus au passif. Les engagements d'achats fermes ou conditionnels d'intérêts minoritaires ne sont pas visés par ce texte. Le Groupe ne détenant pas au 31 décembre 2008 ce type d'instruments financiers, l'application de ce texte a été sans effet sur les exercices comparatifs publiés.
- Amendement à IFRS 1 et IAS 27 « Coût d'acquisition d'une participation dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou une entreprise associée » : ce texte ne concernant que les états financiers individuels et non consolidés, sa mise en application a été sans effet sur les comptes consolidés du Groupe.
- IFRIC 11 « IFRS 2- Actions propres et transactions intra-groupe » : Accor avait appliqué cette interprétation par anticipation au 1^{er} janvier 2008. L'application de cette interprétation n'avait pas entraîné d'impact sur les comptes du Groupe.
- IFRIC 14 « IAS 19 – Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction » : l'application de ce texte a été sans effet sur les exercices comparatifs publiés.

Evaluation de l'impact possible sur les états financiers consolidés du Groupe des futures normes, amendements de normes et interprétations

Pareillement, le Groupe n'a pas choisi d'appliquer de façon anticipée les normes, amendements de normes et interprétations suivants adoptés ou en cours d'adoption par l'Union Européenne au 30 juin 2009 et dont la date de mise en application est postérieure au 30 juin 2009 :

		Date d'application « e xercice ouvert à partir du »	Evaluation de l'impact possible sur les états financiers consolidés du Groupe Accor au cours de la première période d'application
Amendement à IAS 39	« Eléments couverts éligibles »	01/07/2009	Aucun impact majeur sur les comptes consolidés du Groupe n'est anticipé à ce stade
IFRS 1 révisée	Version révisée d'IFRS 1 « Première adoption des Normes internationales d'information financière »	01/07/2009	
Amendement à IFRS 1	Exemptions additionnelles pour les premiers adoptants	01/01/2010	
Amendement à IFRS 2	Transactions de Groupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie	01/01/2010	
	Amélioration des IFRS (Avril 2009)	01/01/2010	
IFRIC 17	« Distributions d'actifs non monétaires aux actionnaires »	01/07/2009	
IFRIC 18	« Transferts d'actifs aux clients »	Transferts d'actifs reçus des clients à compter du 1 ^{er} juillet 2009	
IFRS 3 Révisée	« Regroupements d'entreprises »	01/07/2009	Ces normes, d'application prospective, concernent les regroupements d'entreprises et les variations de pourcentage d'intérêts réalisés à partir du 1 ^{er} janvier 2010. Le Groupe sera amené à modifier la comptabilisation de ses futurs regroupements d'entreprises ainsi que celles des transactions futures relatives aux intérêts minoritaires selon les dispositions des nouvelles normes révisées.
IAS 27 Révisée	« Etats financiers consolidés et individuels »	01/07/2009	

Première adoption des IFRS

Il convient par ailleurs de rappeler les options prises par Accor dans le cadre de la préparation de son bilan d'ouverture IFRS au 1^{er} janvier 2004 (date de transition aux IFRS pour le Groupe), et ce en vertu de la norme IFRS 1, dans la mesure où celles-ci continuent d'avoir un impact important sur les comptes :

- Non-retraitement des regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004;
- Reclassement en réserves consolidées des écarts de conversion cumulés au 1^{er} janvier 2004 ;
- Non réévaluation des immobilisations corporelles et incorporelles à la date de transition à leur juste valeur.

Base de préparation des états financiers

Les comptes des sociétés consolidées, établis selon les règles comptables en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités afin d'être en conformité avec les principes comptables du Groupe. L'ensemble des sociétés consolidées clôture ses comptes au 31 décembre à l'exception du Groupe Lucien Barrière SAS qui clôture au 31 octobre. En conséquence, les comptes semestriels de cette société qui sont intégrés dans ces états financiers correspondent à l'arrêté réalisé au 30 avril.

La préparation des états financiers consolidés implique la prise en compte d'estimations et d'hypothèses par le Groupe qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, de produits et de charges, ainsi que des informations données dans les annexes. La direction du Groupe revoit ces estimations et hypothèses de manière régulière afin de s'assurer de leur pertinence au regard de l'expérience passée et de la situation économique actuelle. En fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans ses futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles.

Les principales estimations et les principaux jugements faits par la Direction pour l'établissement des états financiers concernent la valorisation et les durées d'utilité des actifs corporels et incorporels, le montant des provisions pour risques ainsi que des hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite, des litiges et des impôts différés.

Les principales hypothèses retenues par le Groupe sont détaillées dans chacun des paragraphes dédiés de l'annexe aux états financiers.

En l'absence de normes ou d'interprétations applicables à une transaction spécifique, la direction du Groupe fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, de sorte que les états financiers présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie Groupe et traduisent la réalité économique des transactions.

L'exercice 2008 a été marqué par une crise économique et financière caractérisée par une difficulté à appréhender les perspectives d'avenir. Ce contexte de crise a continué à prévaloir au cours du 1^{er} semestre 2009 et les comptes semestriels consolidés du 30 juin 2009 ont par conséquent été établis par référence à cet environnement immédiat, notamment pour la valorisation des instruments financiers et l'évaluation des actifs immobilisés et des engagements de retraite. Accor n'a pas modifié la manière dont ont été appréhendés ses états financiers par rapport à la clôture du 31 décembre 2008.

Gestion du capital

L'objectif principal du Groupe en termes de gestion de son capital est de s'assurer le maintien d'une bonne notation du risque de crédit propre et des ratios sur capital sains, de manière à faciliter son activité et maximiser la valeur pour les actionnaires.

Le Groupe gère la structure de son capital et procède à des ajustements eu égard à l'évolution des conditions économiques. Pour maintenir ou ajuster la structure du capital, le Groupe peut ajuster le paiement de dividendes aux actionnaires, rembourser une partie du capital ou émettre de nouvelles actions. Les objectifs, politiques et procédures de gestion demeurent inchangés sur le premier semestre 2009.

Le Groupe gère son capital en utilisant un ratio, égal à l'endettement net divisé par les capitaux propres (cf. Note sur les Principaux ratios de gestion et Note 31). La politique du Groupe est de maintenir ce ratio en dessous de 100%. Le Groupe inclut dans l'endettement net les prêts et emprunts portant intérêt, la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Les capitaux propres incluent les actions préférentielles convertibles, la part du Groupe dans le capital, ainsi que les gains et pertes latents enregistrés directement en capitaux propres. Le Groupe s'est fixé comme objectif de garder un ratio « Marge brute d'Autofinancement d'Exploitation courante retraitée / Dette nette retraitée » supérieur à 20%.

Les principales méthodes comptables suivies sont décrites ci-après.

A. Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles Accor exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif de droit ou de fait sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés exploitées en commun par un nombre limité de partenaires avec lesquels Accor exerce un contrôle conjoint, en vertu d'un accord entre actionnaires, sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les titres des sociétés dans lesquelles Accor exerce directement ou indirectement une influence notable sont mis en équivalence. Cette influence est présumée lorsque le Groupe détient entre 20% et 50% des droits de vote.

Lors d'une acquisition, les actifs, passifs et passifs éventuels de la filiale acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Les intérêts minoritaires sont évalués pour leur part dans les justes valeurs des actifs et passifs comptabilisés.

Conformément à la norme IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels », les promesses unilatérales de vente consenties à Accor (call) sont prises en compte pendant leur période d'exercice, afin de déterminer le mode de consolidation des sociétés sur lesquelles porte le call.

B. Ecarts d'acquisition

A l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du Groupe, il est procédé, dans un délai n'excédant pas un an, à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables (actifs et passifs) acquis. L'évaluation se fait dans la devise de l'entreprise acquise.

Postérieurement à leur affectation, l'ensemble des écarts d'évaluation suit les règles comptables propres à leur nature.

B. 1. ECART D'ACQUISITION POSITIF

L'écart résiduel éventuel correspondant à l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition est inscrit à l'actif du bilan sous la rubrique « Ecarts d'acquisition ». Les écarts d'acquisition résiduels sont généralement issus de la présence de synergies et d'autres avantages attendus résultant du rachat des sociétés acquises.

L'écart d'acquisition provenant de l'acquisition d'une entreprise dans laquelle Accor exerce une influence notable est inclus dans la valeur comptable de celle-ci.

L'écart d'acquisition provenant de l'acquisition de filiales et d'entités contrôlées conjointement est présenté séparément au bilan.

Les écarts d'acquisition positifs ne sont pas amortis, conformément à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ». Ils font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités des tests de dépréciation sont détaillées dans la Note 1.D.6. En cas de perte de valeur, la dépréciation constatée au compte de résultat, dans la rubrique Dépréciation d'actifs, est irréversible.

B. 2. ECART D'ACQUISITION NEGATIF

L'écart d'acquisition négatif représente l'excédent de la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition sur le coût d'acquisition.

L'écart d'acquisition négatif est comptabilisé immédiatement au compte de résultat au cours de la période d'acquisition.

C. Conversion des comptes exprimés en devises

La monnaie de présentation des comptes est l'Euro.

Les postes de bilan exprimés en devises sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les comptes de résultat exprimés en devises sont convertis au cours moyen de la période. Les différences de conversion en résultant figurent dans les capitaux propres et seront comptabilisées au compte de résultat de l'exercice au cours duquel les activités seront cédées.

Pour la conversion des comptes des filiales situées dans les pays à hyper-inflation, les actifs et passifs non monétaires sont convertis au cours de change en vigueur le jour de la transaction (cours historique), et les actifs et passifs monétaires sont convertis au cours de clôture.

Au compte de résultat, les charges et produits se rapportant aux actifs et passifs non monétaires sont convertis au cours historique, les autres postes sont convertis au cours moyen du mois de leur enregistrement. Les différences de conversion qui résultent de l'application de cette méthode sont portées au compte de résultat en résultat financier.

D. Immobilisations

D. 1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le Groupe a considéré ses marques principales et les droits au bail français comme des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée. Ces immobilisations ne sont donc pas amorties et font l'objet d'une revue de leur valorisation lors de survenance d'événements susceptibles de remettre en cause leur valeur et dans tous les cas au minimum une fois par an. Lorsque leur valeur recouvrable fondée sur les critères ayant prévalu lors de leur acquisition s'avère inférieure à leur valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée (cf. Note 1.D.6).

Les autres immobilisations incorporelles, qualifiées d'immobilisations incorporelles à durée de vie définie (logiciels et licences) sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue.

Les fonds de commerce à l'étranger sont en général sujets à amortissement sur la durée du bail sous-jacent.

La valeur des immobilisations incorporelles identifiables comptabilisées à l'occasion d'une première consolidation repose notamment sur des travaux d'experts indépendants, fondés sur des critères propres à chaque secteur d'activité, permettant leur suivi ultérieur. Les marques identifiables sont valorisées selon une approche multicritère tenant compte à la fois de leur notoriété et de la rentabilité qu'elles génèrent. Les listes clients sont quant à elles évaluées par reconstitution du coût de conquête de nouveaux clients.

D. 2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de revient moins les amortissements et les pertes de valeur.

Les immobilisations corporelles en cours de construction sont comptabilisées au coût, diminué de toute perte de valeur identifiée. L'amortissement de ces actifs commence dès leur mise en service.

A partir de la date de mise en service du bien, les immobilisations corporelles sont amorties linéairement, selon une approche par composantes, sur leur durée d'utilité :

	Haut & Milieu de gamme	Economique
Constructions	50 ans	35 ans
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	7 à 25 ans	
Frais accessoires sur constructions	50 ans	35 ans
Equipements	5 à 15 ans	

D. 3. COUTS D'EMPRUNT

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à la construction ou la production d'un actif immobilisé sont incorporés dans le coût de cet actif. Les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

D. 4. CONTRAT DE LOCATION ET OPERATION DE CESSION-BAIL

Le Groupe analyse ses contrats de location selon les dispositions de la norme IAS 17 « Contrats de location ».

Les contrats de location qui ont pour effet de transférer substantiellement les risques et avantages inhérents à la propriété d'un bien au preneur (qualifiés de location-financement) sont comptabilisés de la façon suivante :

- les actifs sont immobilisés au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur au commencement du contrat ;
- la dette correspondante est identifiée sur une ligne séparée du bilan ;
- les paiements minimaux au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette ;
- la charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque exercice.

Si le contrat est qualifié de contrat de location-financement du fait de l'option d'achat considérée comme attractive, le bien est amorti selon les règles appliquées par le Groupe. Dans tous les autres cas, le bien est amorti selon une approche par composantes sur la durée la plus courte de la durée du contrat de location et de la durée d'utilité du bien.

Par opposition aux contrats de location-financement, les contrats de location simple font l'objet d'une comptabilisation de la charge de loyers au compte de résultat. Ceux-ci sont constatés en résultat de façon linéaire sur l'ensemble de la durée du contrat de location. Les charges futures de loyers sur les locations opérationnelles sont détaillées en Note 6. Par ailleurs, pour les opérations de cession-bail ayant les caractéristiques d'une location simple et pour lesquelles la valeur de cession et le niveau des loyers sont fixés à une valeur de marché confirmée le plus souvent par une évaluation d'experts indépendants, le résultat de cession est immédiatement constaté.

D.5. AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées sont classés dans la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » et par conséquent inscrits à leur juste valeur. Les profits ou les pertes latents sont comptabilisés directement en capitaux propres (en Réserves de juste valeur des instruments financiers) jusqu'à ce que le titre soit cédé, auquel cas le profit ou la perte cumulé préalablement comptabilisé en capitaux propres est alors inclus dans le résultat net de l'exercice. En cas de perte significative ou prolongée, cette perte donne lieu à la constatation d'une dépréciation non réversible comptabilisée en résultat.

Les participations consolidées selon la méthode de la mise en équivalence sont initialement comptabilisées au coût d'acquisition comprenant le cas échéant le goodwill dégagé. Leur valeur comptable est, par la suite, augmentée et diminuée pour prendre en compte la part du groupe dans les bénéfices ou les pertes réalisées après la date d'acquisition. Des relations soutenues et régulières avec les directions des sociétés mises en équivalence ainsi que l'obtention et le suivi des budgets et des business plans, permettent d'obtenir les informations permettant de s'assurer que les titres mis en équivalence ne doivent pas faire l'objet d'une dépréciation.

D.6. VALEUR RECOUVRABLE DES IMMOBILISATIONS

En accord avec la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », l'ensemble des immobilisations corporelles, incorporelles et écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur, et au minimum une fois par an pour les immobilisations suivantes :

- actifs à durée de vie indéfinie (catégorie limitée aux écarts d'acquisitions, marques et droits au bail) et
- immobilisations incorporelles en cours.

INDICES DE PERTE DE VALEUR

Les indices de perte de valeur sont identiques pour l'ensemble des métiers :

- baisse de 15% du Chiffre d'affaires à périmètre et change constant ; ou
- baisse de 30% de l'Excédent brut d'exploitation (EBE) à périmètre, change et refinancement constant.

UNITES GENERATRICES DE TRESORERIE

Les tests de dépréciation sont réalisés individuellement pour chaque actif sauf lorsqu'un actif ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs. Dans ce cas, il est regroupé dans une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) et c'est cette dernière qui est testée.

Dans le secteur de l'hôtellerie, l'ensemble des immobilisations corporelles se rattachant à un hôtel est regroupé pour constituer une UGT.

Dans le cadre des tests de dépréciation des écarts d'acquisition (ces derniers étant testés par pays et par activité), l'UGT comprend, en plus de l'écart d'acquisition, l'ensemble des immobilisations corporelles et incorporelles rattachées à cet écart d'acquisition.

Les autres actifs, et notamment les immobilisations incorporelles, sont testés individuellement.

METHODES DE DETERMINATION DE LA VALEUR RECOUVRABLE

Les tests de dépréciation consistent à comparer la valeur nette comptable de l'actif ou de l'UGT avec sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité.

Immobilisations corporelles et écarts d'acquisition

La valeur recouvrable de l'ensemble des actifs ou des UGT est approchée en deux temps, multiple de l'excédent brut d'exploitation (approche de la juste valeur) puis flux futurs de trésorerie actualisés (approche de la valeur d'utilité).

1. Valeur fondée sur un multiple normatif de l'excédent brut d'exploitation (EBE)

Accor se positionnant sur un marché à forte tendance capitalistique (forte composante immobilière), ce principe de calcul apparaît comme la meilleure méthode de reconstitution de la juste valeur diminuée des coûts de vente et permet d'approcher au mieux la valeur de réalisation d'un actif en cas de mise en vente.

Dans le cadre des tests effectués par établissement hôtelier, cette méthode consiste à calculer l'EBE moyen des deux dernières années de chaque établissement puis à lui appliquer un multiple en fonction du type d'établissement et de sa situation géographique. Les multiples retenus, correspondant à des moyennes de transactions ayant eu lieu sur le marché, se détaillent de la manière suivante :

Segment	Multiple
Hôtellerie haut et milieu de gamme	$7,5 < x < 10,5$
Hôtellerie économique	$6,5 < x < 8$
Hôtellerie économique Etats-Unis	$6,5 < x < 8$

Dans le cadre des tests effectués par pays, cette méthode consiste à calculer l'EBE moyen des deux dernières années réalisé dans le pays puis à lui appliquer un multiple en fonction de la situation géographique du pays ainsi qu'un coefficient pays.

En cas d'identification d'une perte de valeur, un test sur les flux futurs de trésorerie est alors réalisé.

2. Valeur fondée sur un test de flux futurs de trésorerie actualisés (notamment écart d'acquisition)

Les projections sont réalisées sur une durée maximale de 5 ans. Le taux retenu pour l'actualisation des flux futurs est le CMPC (coût moyen pondéré du capital) de clôture. Le taux de croissance est, quant à lui, adapté en fonction de l'évolution économique de chacun des pays. Il s'élève, pour cet exercice, à 2% pour les pays développés.

Immobilisations incorporelles hors écarts d'acquisition

La valeur recouvrable d'une immobilisation incorporelle est déterminée selon la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés (cf. ci-dessus). L'utilisation de cette méthode s'explique par l'inexistence tant de marché que de transactions comparables.

EVALUATION DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION

A l'issue de ce test, si cette évaluation met en évidence une provision pour dépréciation à comptabiliser, la provision comptabilisée est égale au minimum des deux provisions calculées respectivement en référence à la juste valeur et à la valeur d'utilité de l'actif ou de l'UGT testé. La dépréciation est constatée dans le poste « Dépréciation d'actifs » (cf. Note 1.R.7)

REPRISES DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'Actifs », les provisions pour dépréciation des écarts d'acquisition sont irréversibles. Les dépréciations se rattachant aux immobilisations incorporelles à durée de vie définie telles que les brevets et les logiciels sont aussi considérées comme irréversibles. Les dépréciations se rattachant aux immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie telles que les marques sont, quant à elles, réversibles dès lors qu'il y a un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT.

D.7. ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES

Conformément à la norme IFRS 5, « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », les actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés font l'objet d'une présentation sur une ligne à part au bilan et sont évalués et comptabilisés au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur valeur de marché diminuée des coûts nécessaires à la réalisation de la vente.

Un actif est classé en actifs destinés à être cédés seulement si la vente est hautement probable dans un horizon raisonnable, si l'actif est disponible en vue d'une vente immédiate dans son état actuel et si un plan de vente a été initié par le management avec un degré d'avancement suffisant.

Cette ligne regroupe par conséquent :

- Les actifs non courants destinés à être cédés ;
- Les groupes d'actifs destinés à être cédés ;
- L'ensemble des actifs courants et non courants rattachables à un secteur d'activité ou à un secteur géographique (c'est-à-dire à une activité non conservée) lui-même destiné à être cédé.

E. Stocks

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Les stocks sont valorisés au prix moyen pondéré.

F. Fonds réservés

Ils sont représentatifs de dépôts non disponibles et bloqués auprès d'établissements financiers en vertu de contraintes propres à l'activité Ticket Restaurant réglementée en France. Elles imposent aux émetteurs de tickets restaurant de bloquer un montant équivalent à la valeur faciale des tickets en circulation.

G. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance correspondent à des charges payées au cours d'un exercice afférentes aux exercices suivants. Elles comprennent également l'effet de linéarisation des loyers tel que décrit en Note 6. Ce poste figure dans les « Autres tiers ».

H. Charges de personnel

Les charges de personnel comprennent l'ensemble des montants versés ou provisionnés par l'entreprise à ses salariés, y compris la participation des salariés, et les charges liées aux paiements sur la base d'actions.

I. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Les provisions pour restructurations sont comptabilisées lorsque le Groupe a un plan formalisé et détaillé pour la restructuration qui a été notifié aux parties concernées.

J. Engagements de retraites et assimilés

Le Groupe offre à ses employés différents régimes de retraite complémentaire, indemnités de fin de carrière et autres avantages à long terme, en fonction des réglementations et usages en vigueur dans les pays d'exercice de l'activité.

Les avantages procurés par ces régimes sont de deux types : à cotisations définies et à prestations définies.

Pour les régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes dues à des organismes extérieurs ; la charge qui correspond à ces primes dues est prise en compte dans le résultat de l'exercice.

Pour les régimes à prestations définies, y compris pour les plans multi-employeurs pour lesquels le gestionnaire externe est en mesure de fournir l'information, le Groupe évalue ses obligations conformément à la norme IAS 19 « Avantages du Personnel ».

Les engagements sont ainsi calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que, augmentation des salaires, âge de départ en retraite, mortalité, rotation et taux d'actualisation. Ces hypothèses prennent en considération les conditions particulières notamment macro-économiques des différents pays dans lesquels le Groupe opère.

Afin de déterminer le passif au titre des engagements de retraite et assimilés, il est également tenu compte des actifs des régimes détenus en couverture qui sont évalués à leur valeur de marché. Le passif au titre des engagements de retraite comptabilisé au bilan correspond à la valeur actualisée des obligations, après déduction de la juste valeur des actifs détenus en couverture. Un excédent d'actifs n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe, par exemple sous la forme de remboursements du régime ou de diminutions des cotisations futures au régime. S'agissant des avantages postérieurs à l'emploi, les modifications d'hypothèses actuarielles et effets d'expérience donnent lieu à des écarts actuariels qui sont intégralement constatés en capitaux propres de l'exercice lors de leur survenance.

Le passif net déterminé est constaté au bilan dans la rubrique « Provisions à caractère non courant ».

K. Conversion des opérations libellées en devises

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères ». En application de cette norme, dans chaque société du Groupe, les transactions réalisées dans une devise autre que la monnaie fonctionnelle sont converties au cours de change en vigueur à la date de chacune des transactions.

Les créances et les dettes correspondantes sont converties en euros sur la base du cours de change en vigueur à la date d'arrêté du bilan (cours de clôture). Les passifs évalués à la juste valeur qui sont libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change en vigueur à la date de détermination de la juste valeur. Les gains ou pertes de change latents qui en résultent sont comptabilisés en résultat financier à l'exception des écarts de change résultant des passifs évalués à la juste valeur qui sont comptabilisés en capitaux propres.

L. Impôt différé

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les derniers taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés. Les effets dus aux changements des taux d'impôts s'inscrivent en compte de résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé.

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles sauf si l'impôt différé est généré par un écart d'acquisition non déductible fiscalement ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction, à l'exception de ceux se rapportant aux retraitements des contrats de location-financement.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales, entreprises sous influence notable ou entreprises conjointes sauf si :

- la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée ; et
- s'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Il n'est constaté d'impôt différé actif sur les déficits reportables et amortissements réputés différés que dans la mesure où leur récupération sur une durée raisonnable apparaît probable.

La charge d'impôt est constatée au compte de résultat sauf si elle concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres. Dans ce cas, elle est aussi comptabilisée en capitaux propres.

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés ne sont pas actualisés.

M. Opérations en actions

M.1. PAIEMENT FONDE SUR DES ACTIONS

PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION

Conformément à la norme IFRS 1, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis le 1er janvier 2005 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel. Les plans antérieurs au 7 novembre 2002 ne sont pas évalués et restent non comptabilisés.

Douze plans octroyés entre 2003 et juin 2009 entrent dans le champ d'application de la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions ». Il s'agit, pour onze d'entre eux, d'options de souscription réservées au personnel sans condition particulière d'acquisition excepté une présence effective au terme de la période d'acquisition des droits. Un seul plan est un plan avec conditions de performance non liées au marché et condition de présence effective au terme de la période d'acquisition des droits.

Les services reçus qui sont rémunérés par ces plans sont comptabilisés en charges, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres, sur la période d'acquisition des droits. La charge comptabilisée au titre de chaque période correspond à la juste valeur des biens et des services reçus évaluée selon la formule de « Black & Scholes » à la date d'attribution. La date d'attribution est la date à laquelle les termes et les conditions du plan sont connus par les salariés du Groupe correspondant aux dates des conseils d'administration ayant décidé de ces plans. Conformément aux principes comptables de la norme IFRS 2, les conditions de performance non liées au marché n'ont aucun impact sur l'évaluation de la juste valeur des biens et services reçus mais viennent par contre ajuster la charge finalement comptabilisée en fonction du nombre d'instruments de capitaux propres réellement attribués.

Lors de l'exercice des options, le compte de trésorerie reçue est débité et un compte de capitaux propres est crédité : le montant reçu est réparti entre augmentation de capital et prime d'émission.

PLAN D'EPARGNE GROUPE

L'attribution d'avantages aux personnels via l'établissement de plans d'épargne entreprise (PEE) entre aussi dans le champ de l'IFRS 2 dans la mesure où une décote est accordée lors de l'acquisition des titres par le salarié. Ainsi, dès lors que le prix de souscription accordé aux employés est affiché en décote par rapport à la juste valeur de l'action à la date d'attribution, une charge est comptabilisée immédiatement ou sur la période d'acquisition des droits à défaut d'acquisition immédiate.

Les plans épargne groupe permettent aux salariés d'investir dans des actions du Groupe à un prix décoté. Le prix de souscription avant application de la décote est basé sur la moyenne des vingt derniers cours de bourse précédant la date d'attribution. Ces actions sont incessibles pendant 5 ans.

La juste valeur de tels plans est mesurée en tenant compte :

- du pourcentage de décote octroyé au salarié ;
- du coût d'incessibilité sur la part des titres souscrits par les salariés. Ce coût d'incessibilité, calculé uniquement sur les actions financées par les salariés en excluant le complément bancaire, est évalué en actualisant la décote sur 5 ans au taux sans risque ;
- de la date d'attribution : date à laquelle les termes et les conditions du plan sont connus par les salariés du Groupe correspondant au premier jour de la période de souscription.

L'avantage consenti aux salariés se mesure comme étant la différence entre la juste valeur de l'action acquise, et le prix d'acquisition payé par le salarié à la date de souscription multiplié par le nombre d'actions souscrites.

La valeur de cet avantage est entièrement reconnue en « Charges de personnel » contrepartie capitaux propres à la fin de la période de souscription.

PAIEMENTS SUR LA BASE D' ACTIONS DE FILIALES DU GROUPE ACCOR

Certaines filiales du Groupe, notamment aux Etats-Unis et en France, ont mis en place des plans d'attribution d'options de souscription d'actions au profit de leurs employés. Ces filiales n'étant pas cotées, le Groupe s'est engagé à racheter les titres émis suite à l'exercice des options à un prix représentatif de valeurs de marché (en général multiple de l'Excédent Brut d'Exploitation minoré de la dette nette). Ces plans entrent également dans le périmètre

d'IFRS 2. Ces plans étant dénoués en trésorerie, ils donnent lieu à comptabilisation d'une provision, sur la période d'acquisition des droits par les bénéficiaires. Cette provision est réévaluée à chaque date d'arrêté après mise à jour des hypothèses de valorisation.

PLANS D' ACTIONS SOUS CONDITIONS DE PERFORMANCE

Les plans d'actions sous conditions de performance sont également comptabilisés conformément à IFRS 2. Les principes d'évaluation et de comptabilisation sont identiques aux plans d'options de souscription à l'exception de l'évaluation de la charge qui correspond :

- pour les plans 2007 et 2008 à la moyenne des vingt derniers cours de bourse précédant la date d'attribution multipliée par le nombre d'actions émises ;
- pour le plan 2009 au cours d'ouverture de bourse à la date d'attribution moins la valeur actualisée des dividendes non versés multiplié par le nombre d'actions émises.

M.2. TITRES ACCOR AUTO DETENUS

Les actions de la société Accor détenues par la mère et/ou les sociétés du Groupe sont inscrites en diminution des capitaux propres consolidés.

Le résultat de la cession éventuelle des actions d'autocontrôle (ainsi que les effets d'impôts correspondants) est directement imputé dans les capitaux propres consolidés n'affectant pas le résultat net de l'exercice. Ces titres ne font l'objet d'aucune dépréciation.

N. Instruments financiers

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et des passifs financiers sont définis par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et par ses amendements.

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du Groupe lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

N.1. ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers sont classés en trois grandes catégories définies par la norme IAS 39 :

- la catégorie « prêts et créances » qui comprend principalement les dépôts à terme et les prêts à des sociétés non consolidées. Lors de leur comptabilisation initiale, ces prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti correspondant à leur juste valeur. A chaque clôture, ces actifs sont enregistrés au coût amorti. Ils font l'objet d'une comptabilisation d'une dépréciation en date d'arrêté s'il existe une indication objective de dépréciation. La dépréciation correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable (actualisation des flux de trésorerie attendus au taux d'intérêt effectif d'origine) est comptabilisée au résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à augmenter ultérieurement.
- La catégorie « actifs détenus jusqu'à échéance » comprend principalement les obligations et les titres de créances négociables dont la particularité est d'être détenus jusqu'à l'échéance. Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs détenus jusqu'à échéance sont comptabilisés au coût amorti correspondant à leur juste valeur. A chaque clôture, ces actifs sont évalués au coût amorti et font l'objet d'une comptabilisation d'une dépréciation en date d'arrêté s'il existe une indication objective de dépréciation.

Pour ces deux catégories, la comptabilisation au coût amorti est équivalente à la comptabilisation au prix d'acquisition, la mise en place de ces placements ne faisant pas l'objet de frais ou de coûts significatifs.

- La catégorie « actifs financiers disponibles à la vente » qui comprend principalement les titres de participations, les parts de SICAV et de fonds commun de placement et les titres de créances négociables. Ces actifs sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur, les variations de juste valeur étant enregistrées en capitaux propres. La juste valeur correspond au prix de marché pour les titres cotés (technique de valorisation de niveau 1), aux valeurs liquidatives pour les SICAV et Fonds commun de placement (technique de valorisation de niveau 1) et à une estimation de la juste valeur pour les titres non cotés, déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque titre (techniques de valorisation de niveau 3 basées sur des données non observables). Pour les titres non cotés sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable, les titres sont alors maintenus au bilan à leur coût d'entrée c'est-à-dire à leur coût d'acquisition, majoré des coûts de transactions éventuels. Lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation durable de ces titres (notamment en cas de baisse importante ou prolongée de la juste valeur), la perte cumulée comptabilisée en capitaux propres est alors constatée en résultat.

N.2. INSTRUMENTS DERIVES

L'utilisation par Accor d'instruments dérivés tels que des swaps de taux ou de change, des caps, des contrats à terme de devises, a pour objectif exclusif la couverture des risques associés aux fluctuations des taux d'intérêts et des devises étrangères.

Ces instruments dérivés sont enregistrés au bilan à leur valeur de marché. Les variations de valeur de marché sont comptabilisées en résultat sauf pour les opérations qualifiées de couverture de flux futurs (flux liés à une dette à taux variable) pour lesquelles les variations de valeur sont enregistrées en capitaux propres.

La valeur de marché des instruments dérivés de taux est la valeur présente des flux futurs du produit dérivé actualisés au taux de la courbe zéro coupon.

La valeur de marché des instruments dérivés de change est calculée sur la base du cours à terme de clôture.

N.3. PASSIFS FINANCIERS COUVERTS PAR DES INSTRUMENTS DERIVES

Les passifs financiers couverts par des instruments dérivés suivent la comptabilité de couverture qui peut être de deux types :

- Couverture de juste valeur (Fair value hedge) ;
- Couverture de flux futurs (Cash flow hedge).

Dans le cas d'une couverture de juste valeur (Fair value hedge), le passif financier sous jacent à l'instrument dérivé est revalorisé au bilan au titre du risque couvert (risque lié à la fluctuation des taux d'intérêts). Ses variations de valeur sont enregistrées en résultat et compensent les variations de valeur de l'instrument financier dérivé affecté au sous-jacent à hauteur de la partie couverte.

Dans le cas d'une couverture de flux futurs (Cash flow hedge), le passif financier couvert est enregistré au bilan au coût amorti. Les variations de valeur de l'instrument dérivé sont enregistrées en capitaux propres. Au fur et à mesure que les frais ou produits financiers au titre de l'élément couvert affectent le compte de résultat pour une période donnée, les frais ou produits financiers enregistrés en capitaux propres au titre de l'instrument dérivé pour la même période sont recyclés dans le compte de résultat.

N.4. EMPRUNTS BANCAIRES

Les emprunts bancaires sous forme de tirages de lignes de crédit et découverts bancaires portant intérêts sont enregistrés pour les montants reçus, nets des coûts directs d'émission.

N.5. PASSIFS FINANCIERS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES

Les passifs financiers obligataires convertibles sont considérés comme des instruments financiers composés de deux éléments : une composante obligataire enregistrée en dette et une composante action enregistrée en capitaux propres. La composante obligataire est égale à la valeur présente de la totalité des coupons dus au titre de l'obligation, actualisés au taux d'une obligation simple qui aurait été émise au même moment que l'obligation convertible, déduction faite éventuellement de la valeur du call émetteur calculée au moment de l'émission de l'obligation. La valeur de la composante action enregistrée en capitaux propres est calculée par différence avec le montant nominal à l'émission. Les frais sont affectés à chaque composante au prorata de leur quote-part dans le montant nominal émis. La différence entre les frais financiers IFRS et les montants effectivement décaissés est ajoutée à chaque clôture au montant de la composante dette afin qu'à l'échéance, le montant à rembourser en cas de non conversion corresponde bien au prix de remboursement.

N.6. AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti. Le coût amorti utilise la méthode du taux effectif global incluant les différents frais d'émission ainsi que les éventuelles primes de remboursement et d'émission.

O. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie se compose des fonds de caisse, des soldes bancaires ainsi que des placements à court terme dans des instruments monétaires. Ces placements, d'échéance inférieure à trois mois, sont disponibles à tout moment pour leur montant nominal et le risque de changement de valeur est négligeable.

P. Passifs relatifs aux Actifs destinés à être cédés

Conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », cette ligne inclut l'ensemble des passifs (hors capitaux propres) rattachables à un groupe d'actifs destinés à être cédés (cf. Note 1.D.7).

Q. Promesses unilatérales d'achat consenties par Accor

La norme IAS 32 « Instruments financiers : informations à fournir et présentation » requiert que la valeur des engagements financiers au titre des promesses unilatérales d'achat consenties par Accor (PUT) à un tiers portant sur des titres de filiales consolidées en Intégration Globale soit comptabilisée en dette. La contrepartie de l'écart entre la dette ainsi comptabilisée et les intérêts minoritaires représentatifs du pourcentage de titres sujet du « PUT », est enregistrée en écart d'acquisition. Lorsque le prix d'exercice est égal à la juste valeur des titres, la dette est évaluée à l'aide des business plans des 5 prochaines années des sociétés sous-jacentes objets de la promesse d'achat en appliquant un multiple d'EBE et fait l'objet d'une actualisation. Les variations ultérieures de valeur de la dette sont comptabilisées :

- en écart d'acquisition pour la part de la variation liée à la réactualisation du business plan ;
- en charges financières pour la part de la variation liée à la désactualisation de la dette.

R. Présentation du compte de résultat et du tableau de financement

R.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

En application de la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », le chiffre d'affaires correspond au montant des ventes de produits et prestations de services liées aux activités ordinaires des sociétés consolidées par intégration globale et par intégration proportionnelle. Il s'agit notamment :

- pour les activités hôtelières, lorsque les hôtels sont détenus en propriété ou bien sont exploités via un contrat de location, de l'ensemble des recettes (hébergement, restauration et autres prestations) reçues des clients, lorsque les hôtels sont managés ou franchisés, de la rémunération (honoraires de gestion, redevances de franchise, ...) perçue au titre de ces contrats ;
- pour les activités de services prépayés, des commissions perçues auprès des entreprises clientes, de la participation des restaurateurs, des redevances de marques et assistance technique ;
- pour les services à bord des trains, des prestations d'hôtellerie et de restauration facturées aux réseaux de chemin de fer ainsi que des subventions reçues ;
- pour les casinos, du produit brut des jeux (machines à sous et jeux traditionnels).

Conformément à la norme IAS 18, l'ensemble du chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, net des rabais, remises et ristournes, de la TVA et des autres taxes.

Les ventes de produits sont comptabilisées lors de la livraison et du transfert du titre de propriété.

Les prestations de services sont comptabilisées au moment où le service est rendu.

Le produit des ventes de cartes de fidélité est, quant à lui, étalé sur la durée de validité des cartes de façon à refléter le calendrier, la nature et la valeur des avantages fournis.

Lorsque des ventes de produits ou de services sont effectuées dans le cadre d'un programme de fidélité, le chiffre d'affaires facturé au client est ventilé entre le bien ou le service vendu et le crédit attribué par l'intermédiaire des points de fidélité accordés. Ce crédit, évalué à la juste valeur du point, fait l'objet d'une comptabilisation différée au moment où le client reprend l'obligation sous-jacente c'est-à-dire au moment où il bénéficie des cadeaux issus de la conversion de ses points.

R.2. AUTRES PRODUITS OPERATIONNELS

Ils correspondent aux produits financiers sur les fonds structurellement mis à la disposition du métier des services prépayés.

Ils représentent des produits d'exploitation de ce métier et, cumulés avec le chiffre d'affaires comptable, forment le chiffre d'affaires opérationnel du Groupe.

R.3. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION

Le résultat brut d'exploitation comprend les revenus et charges d'exploitation. Celui-ci constitue donc un agrégat de gestion avant coût de détention des actifs (loyers, amortissements et provisions, résultat financier) et quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence.

Le résultat brut d'exploitation sert de base de calcul pour le suivi par la société du taux de transformation et du taux de réactivité.

En cas de variation positive à périmètre et change constants (à PCC) du chiffre d'affaires, le taux de transformation se définit ainsi : Taux de transformation = $(\Delta \text{RBE à PCC} / \Delta \text{CA à PCC})$.

En cas de variation négative à périmètre et change constants (à PCC) du chiffre d'affaires, le taux de réactivité se définit ainsi : Taux de réactivité = $1 - (\Delta \text{RBE à PCC} / \Delta \text{CA à PCC})$.

R.4. LOYERS, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Les loyers, amortissements et provisions reflètent les coûts de détention opérationnels des actifs en location et en propriété.

Ces deux éléments amènent le Groupe à présenter deux agrégats dans son compte de résultat :

- l'excédent brut d'exploitation qui reflète le résultat brut d'exploitation après coûts de détention opérationnels des actifs en location ;
- le résultat d'exploitation qui reflète quant à lui le résultat brut d'exploitation après coûts de détention opérationnels des actifs en location et en propriété.

Ces agrégats sont régulièrement utilisés par le Groupe pour analyser l'impact des coûts de détention opérationnels des actifs sur les comptes du Groupe.

R.5. RESULTAT AVANT IMPOT ET ELEMENTS NON RECURRENTS

Ce solde comprend le résultat des opérations des différents métiers du Groupe ainsi que celui de leur financement. Le résultat financier ainsi que la quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence font partie intégrante du résultat opérationnel du Groupe dans la mesure où ils contribuent au critère de performance sur lequel l'entreprise communique auprès des investisseurs. Cet agrégat est, par ailleurs, utilisé comme référence pour la définition des rémunérations au niveau du Groupe et plus particulièrement pour celles des dirigeants dans la mesure où il reflète la performance économique de chaque activité y compris les charges liées au financement des activités hôtelières.

R.6. CHARGES DE RESTRUCTURATION

Les charges de restructuration comprennent l'ensemble des charges liées aux opérations de restructuration engagées par le Groupe.

R.7. DEPRECIATION D'ACTIFS

La ligne Dépréciation d'actifs comprend l'ensemble des provisions pour dépréciation comptabilisées suite à l'application de la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs ».

R.8. RESULTAT DE LA GESTION DU PATRIMOINE HOTELIER

Ce poste regroupe les plus ou moins-values de cession d'hôtels.

R.9. RESULTAT DE LA GESTION DES AUTRES ACTIFS

Le résultat de la gestion des autres actifs est constitué des plus ou moins-values de cession des autres actifs immobilisés hors patrimoine hôtelier, des provisions, et des pertes et gains non opérationnels. Ces éléments ne sont pas directement liés à la gestion courante.

R.10. RESULTAT OPERATIONNEL AVANT IMPOT

Le résultat opérationnel avant impôt se définit par différence entre le résultat avant impôt et éléments non récurrents et les éléments inhabituels, anormaux et peu fréquents non directement liés à la gestion courante des opérations du Groupe.

R.11. RESULTAT NET DES ACTIVITES NON CONSERVEES

Le résultat net des activités non conservées comprend :

- le résultat net d'impôt de l'activité non conservée réalisé jusqu'à la date de cession ou jusqu'à la date de clôture si l'activité non conservée n'a pas encore été cédée à la clôture de l'exercice ;
- le résultat de cession net d'impôt si l'activité non conservée a été cédée avant la clôture de l'exercice.

R.12. TABLEAU DE FINANCEMENT

Il est présenté selon la même structure que celle utilisée pour la gestion interne du Groupe et isole, d'une part, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, d'autre part les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement et enfin les flux de trésorerie provenant des activités de financement.

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles incluent :

- la marge brute d'autofinancement avant éléments non récurrents après variation des impôts différés et plus-value de cession d'actifs ;
- les encaissements ou décaissements liés aux éléments non récurrents ;
- la variation du besoin en fonds de roulement.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement incluent :

- les investissements sur actifs existants (IAE) dont l'objet est le maintien ou le renouvellement d'actifs existants au 1^{er} janvier de chaque exercice et nécessaires à une exploitation normale ;
- les investissements de développement qui recouvrent les actifs immobilisés et les comptes de besoin en fonds de roulement des filiales nouvellement consolidées par intégration globale ainsi que la constitution de nouveaux actifs ;
- les investissements de développement réalisés sur des actifs non courants classés en actifs destinés à être cédés du fait de leur cession prochaine ;
- les produits des cessions d'actifs.

Les flux de trésorerie des activités de financement incluent :

- les variations des capitaux propres ;
- les variations des dettes et emprunts ;
- les dividendes.

S. Calcul du résultat par action

Les règles et méthodes comptables utilisées pour le calcul du résultat net par action et du résultat net dilué par action, sont conformes à la norme IAS 33 « Résultat par action ».

T. Autres informations

La notion d'actifs et de passifs courants s'entend pour des actifs et passifs que l'entité s'attend à pouvoir réaliser ou régler :

- soit dans le cadre du cycle normal de son exploitation ;
- soit dans les douze mois suivant la date de clôture.

Le Conseil d'Administration du 26 août 2009 a autorisé la publication de ces états financiers.

Note 2. Faits marquants et changements de périmètre

A. Cessions et retours aux actionnaires

A.1 STRATEGIE DE RECENTRAGE SUR L'HOTELLERIE ET LES SERVICES PREPAYES

Dans le cadre de la stratégie du groupe communiquée au marché financier courant 2006, le Groupe a procédé à la cession de participations non stratégiques. Les principales cessions de 2006, 2007, 2008 et 2009 sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Date	Participation	Pourcentage de titres cédés	Prix de cession	Plus ou moins value réalisée (*)	Pourcentage de détention à la clôture
2006	COMPASS GROUPE	30 706 882 actions soit 1,42% du capital	€ 95 millions	€ (4) millions	-
	CARLSON WAGONLIT TRAVEL	Totalité de la participation détenue par Accor (50%)	€ 334 millions (\$ 465 millions)	€ 90 millions	-
	CLUB MEDITERRANEE	17,50% du capital	€ 152 millions	€ (6) millions	11,43%
2007	CLUB MEDITERRANEE	1 049 719 titres soit 5,43% du capital	€ 45 millions	€ 4 millions	6%
	GO VOYAGES	100% du capital	€ 281 millions	€ 204 millions	-
	RESTAURATION COLLECTIVE - ITALIE	Totalité de la participation détenue par Accor (94,64%)	€ 135 millions	€ 16 millions	-
2008	RESTAURATION COLLECTIVE - BRESIL	Totalité de la participation détenue par Accor (50%)	€ 114 millions	€ 32 millions	-
2009	CLUB MEDITERRANEE	1 063 830 titres soit environ 4% du capital	€ 10 millions	€ (3) millions	98 800 actions soit environ 1% du capital

(*) Le calcul des plus ou moins values est arrêté sur la base des valeurs des actifs après éventuelles dépréciations.

A.2. STRATEGIE IMMOBILIERE

Dans le cadre de la stratégie du Groupe communiquée depuis 2005 aux marchés financiers, le Groupe modifie le mode d'exploitation de ses unités hôtelières. Cette stratégie dite de l' « Asset Right », qui s'appuie sur une analyse détaillée des profils de risques et de rentabilité de chaque segment hôtelier vise à réduire l'intensité capitalistique et la volatilité des cash flows du Groupe.



* Pays matures.

SYNTHESE DE LA POLITIQUE IMMOBILIERE DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2005

Depuis le 1^{er} janvier 2005, 646 unités ont fait l'objet d'un changement de mode d'exploitation. Le tableau ci-dessous résume par type d'opération les différentes transactions mises en œuvre :

En € millions	Nombre d'hôtels	Valeur du portefeuille cédé	Impact dette	Impact actualisé des loyers retraités (*)	Impact dette retraitée (**)
Cession avec maintien d'un contrat de location variable	375	3 295	1 170	1 451	2 621
Cession avec maintien d'un contrat de location	1	3	3	(5)	(2)
Cession avec maintien d'un contrat de management	22	624	375	315	690
Cession avec maintien d'un contrat de franchise	147	180	161	139	300
Cessions simples	101	458	376	127	503
Total	646	4 560	2 085	2 027	4 112

(*) Engagements de loyers actualisés à 8%

(**) Retraite des engagements de loyers actualisés à 8%

Les différentes transactions réalisées depuis le 1^{er} janvier 2005 dans le cadre de cette stratégie sont les suivantes :

A.2.1. Opérations de « Sale & Variable Lease Back »

Dans l'hôtellerie milieu de gamme et l'hôtellerie économique, Accor souhaite céder les murs d'hôtels en conservant un contrat de location variable basé sur un pourcentage du chiffre d'affaires sans minimum garanti. L'objectif est en effet de variabiliser une partie des charges auparavant fixes afin de réduire la cyclicité des résultats.

Les principales transactions de « Sale & Variable Lease Back » réalisées depuis 2005 sont les suivantes :

	Partenaire	Pays	Nombre d'unités	Caractéristiques des contrats	Loyers
2005	Foncière des Murs	France	128	Durée de 12 ans renouvelable quatre fois par hôtels au gré de Accor.	Moyenne de 15,5% du chiffre d'affaires, sans minimum garanti, et réduit à 14,5% lors du premier renouvellement
2006	Foncière des Murs	France / Belgique	67	Durée de 12 ans renouvelable quatre fois par hôtels au gré de Accor.	14% du chiffre d'affaires, sans minimum garanti, et réduit à 13% lors du premier renouvellement
2007	Land Securities	Royaume-Uni	29	Durée de 12 ans renouvelable six fois par hôtels au gré de Accor.	21% du chiffre d'affaires sans minimum garanti
2007	Moor Park Real Estate	Allemagne / Pays-Bas	86	Durée de 12 ans renouvelable six fois par hôtels au gré de Accor.	18% du chiffre d'affaires sans minimum garanti
2008	Axa Reim et la Caisse des Dépôts et Consignations	France / Suisse	55	Durée de 12 ans renouvelable six fois par hôtels au gré de Accor.	Moyenne de 16% du chiffre d'affaires sans minimum garanti
2005 - Juin 09	Divers	Allemagne / Mexique	10	N/A	N/A
Total 2005 - 2009			375		

Ces transactions ont généré les impacts suivants dans les comptes du Groupe :

	En € millions	Prix de cession	Plus-value réalisée	Impact Dette	Impact Dette Retraîtée
2005	Foncière des Murs	1 025	107	146	831
2006	Foncière des Murs	494	143	327	332
2007	Land Securities	632	168	157	526
2007	Moor Park Real Estate	688	142	181	536
2008	Axa Reim et la Caisse des Dépôts et Consignations	361	87	267	323
2005 - Juin 09	Divers	95	N/A	92	73
Total 2005 - 2009		3 295	N/A	1 170	2 621

Dans le cadre de chacune de ces transactions, Accor et le partenaire ont pris des engagements de travaux sur les actifs cédés. Les engagements pris et les montants réalisés à la date de clôture sont détaillés en Note 41.

La transaction de « Sale & Variable Lease Back » réalisée en 2008 avec le consortium immobilier regroupant la Caisse des Dépôts et Consignations et deux fonds d'investissements gérés par Axa Real Estate Investment Managers, porte sur les enseignes Novotel, Mercure, Ibis, All Seasons, Etap Hotel et Formule 1.

D'un montant de € 518 millions, cette transaction inclut un programme de rénovation de € 50 millions à la charge du nouveau propriétaire (cf. Note 41). Parallèlement, Accor s'est engagé à effectuer € 27 millions de travaux (cf. Note 41) sur les hôtels en France et en Suisse dont € 5 millions ont été réalisés au 30 juin 2009. Les frais d'assurance, taxes foncières et coûts d'entretien structurels immobiliers des hôtels restent à la charge du propriétaire.

Cette opération a permis au Groupe de réduire son endettement net retraits de € 323 millions sur 2008, dont € 267 millions d'impact de trésorerie, et a eu un impact positif de l'ordre de € 5 millions sur le résultat avant impôt 2008.

A.2.2. Opérations de « Sale & Management Back »

L'objectif des opérations de « Sale & Management Back » est de réduire l'intensité capitalistique et la volatilité des résultats.

Dans l'hôtellerie haut de gamme, Accor souhaite céder des hôtels en conservant le contrat de gestion, le cas échéant avec une participation minoritaire.

Dans l'hôtellerie milieu de gamme, ce programme prend la forme de cessions de murs suivies de reprises en contrat de management sans participation minoritaire.

Les principales transactions de « Sale & Management Back » réalisées depuis 2005 sont les suivantes :

	Partenaire	Pays	Nombre d'unités	Caractéristiques de l'opération
2006	Joint-Venture composée de GEM Realty, Whitehall Street Global Real Estate Limited Partnership et Accor	Etats-Unis (Sofitel situés à Chicago, Los Angeles, Miami, Minneapolis, San Francisco Bay et Washington)	6	- Conservation d'une participation minoritaire de 25% dans la nouvelle entité (mise en équivalence dans les comptes du Groupe) - Accor assure la gestion de ces établissements sous la marque Sofitel dans le cadre d'un contrat de management de 25 ans, trois fois renouvelable pour 10 ans.
2007	Joint-venture composée de GEM Realty Capital, Whitehall Street Global Real Estate Limited Partnership et Accor	Etats-Unis (Sofitel situés à New York et Philadelphie)	2	- Conservation d'une participation minoritaire de 25% dans l'entité (mise en équivalence dans les comptes du Groupe) - Accor assure la gestion des établissements sous la marque Sofitel dans le cadre d'un contrat de management d'une durée de 25 ans
2007	Société Stratom	Antilles (2 Sofitel et 2 Novotel)	4	Accor conserve un contrat de management
2008	Société Hôtelière Paris les Halles	Pays-Bas (Sofitel The Grand)	1	- Conservation de 40% de la société propriétaire de l'hôtel (mise en équivalence dans les comptes du Groupe) - Accor assure la gestion de l'établissement dans le cadre d'un contrat de management conclu pour une période de 25 ans.
2008	Esnee	France (Mgallery Baltimore)	1	Accor conserve un contrat de management
2005 - Juin 09	Divers	Australie / Etats-Unis	8	Accor conserve un contrat de management
Total 2005 - 2009			22	

Ces transactions ont généré les impacts suivants dans les comptes du Groupe :

	En € millions	Prix de cession	Plus ou moins value réalisée	Impact Dette	Impact Dette Retraitée
2006	6 Sofitel aux Etats-Unis	295	(15)	184	285
2007	2 Sofitel aux Etats-Unis	219	14	85	207
2007	2 Sofitel et 2 Novotel aux Antilles	13	(8)	6	6
2008	Sofitel The Grand	31	(1)	31	69
2008	Mgallery Baltimore	28	3	26	27
2005 - Juin 09	Divers	38	N/A	43	96
Total 2005 - 2009		624	N/A	375	690

A.2.3. Opérations de « Sale & Franchise Back » et de cessions simples

Depuis 2005, Accor a cédé sous forme de cessions simples d'actifs ou de cessions de murs suivies de reprises en contrat de franchises (« Sale & franchise back ») un total de 248 hôtels :

	Sale & Franchise Back En nombre d'hôtels	Cessions simples	Principaux pays concernés	Prix de cession	Impact dette En € millions	Impact dette retraitée
2005	25	17	Allemagne	43	43	164
2006	27	25	France, Etats-Unis et Danemark	195	109	188
2007	34	39	France, Etats-Unis, Allemagne	256	254	302
2008	49	12	France, Etats-Unis, Allemagne	117	104	121
2009	12	8	France, Allemagne, Etats- Unis	27	27	28
TOTAL	147	101		638	537	803

A.3. CESSIION DE RED ROOF INN EN 2007

Dans le cadre de la revue stratégique de son portefeuille, le Groupe Accor a cédé le 10 septembre 2007, Red Roof Inn pour un montant de \$ 1,320 milliard à un consortium réunissant Citi's Global Special Situations Group et Westbridge Hospitality Fund II, L.P. Le réseau Red Roof Inn cédé est constitué de 341 unités (36 683 chambres) implantées principalement sur la côte Est et dans le Midwest des Etats-Unis.

Cette cession a dégagé en 2007 une moins-value de € (174) millions comptabilisée en « Résultat de la gestion du patrimoine hôtelier ». Cette cession a par ailleurs permis à Accor de réduire l'endettement net retraité du groupe à hauteur de € (751) millions dont € (425) millions d'impact trésorerie.

A.4 RETOUR AUX ACTIONNAIRES LIE A LA TRESORERIE GENEREE PAR LES CESSIIONS D'ACTIFS

Les différentes cessions de participations et d'actifs réalisées depuis 2005 ont permis au Groupe Accor de retourner à ses actionnaires une partie de la trésorerie dégagée.

Depuis le 10 mai 2006, Accor a mis en œuvre plusieurs programmes de rachat d'actions successifs dont les caractéristiques sont les suivantes :

- **10 mai 2006 : annonce d'un premier programme de rachat d'actions d'un montant de € 500 millions.** Ce programme a été réalisé dans le cadre de l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale Mixte du 9 janvier 2006, à un prix maximum de € 62 par titre. Au cours de l'exercice 2006, 10 324 607 actions ont été

rachetées sur le marché puis annulées pour un montant de € 481 millions soit au cours moyen de € 46,56 par action. De plus, 332 581 titres supplémentaires ont été rachetés en 2006 et annulés en janvier 2007 pour une valeur de € 19 millions.

- **14 mai 2007 : annonce d'un deuxième programme de rachat d'actions d'un montant de € 700 millions**
Ce programme a été réalisé dans le cadre de l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale Mixte du 14 mai 2007, à un prix maximum de € 100 par titre. Au cours de l'exercice 2007, 10 623 802 actions ont été rachetées sur le marché puis annulées pour un montant de € 700 millions soit au cours moyen de € 65,89 par action.
- **28 août 2007 : annonce d'un troisième programme de rachat d'actions d'un montant de € 500 millions**
Ce programme a été réalisé dans le cadre de l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale Mixte du 14 mai 2007, à un prix maximum de € 100 par titre. Ainsi, au cours du deuxième semestre 2007, 8 507 150 actions ont été rachetées sur le marché pour un montant de € 500 millions soit au cours moyen de € 58,78 par action. Au 31 décembre 2007, seuls 1 300 000 titres avaient été annulés juridiquement, l'annulation juridique des 7 207 150 titres restant ayant été réalisée au cours du second semestre 2008.
- **25 août 2008 : annonce d'un quatrième programme de rachat d'actions.** Ce programme a été réalisé dans le cadre de l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale Mixte du 13 mai 2008, à un prix maximum de € 100 par titre. Ainsi, au cours du deuxième semestre 2008, 1 837 699 actions ont été rachetées sur le marché puis annulées pour un montant de € 62 millions soit au cours moyen de € 33,70 par action.

Par ailleurs, le Groupe a procédé au versement d'un dividende exceptionnel de € 1,50 par titre (portant sur 224 058 558 titres) pour un montant de € 336 millions au cours de la période 2007 et de € 1,50 par titre (portant sur 221 527 614 titres) pour un montant de € 332 millions au cours de la période 2008.

Au total près de €2,4 milliards ont été retournés aux actionnaires depuis 2005.

B. Développement Organique et par Acquisition

B.1. DEVELOPPEMENT HOTELIER

Dans le cadre de son plan stratégique, le Groupe poursuit son programme de développement. Ainsi, sur la période 2006-2009, 90 000 chambres ont été ouvertes.

B.1.1. Investissements hôteliers (croissance externe et interne)

En prenant en compte les opérations de croissance externe et organique, le Groupe a procédé, au cours du semestre, à l'ouverture ou à l'acquisition de 97 hôtels, pour un total de 12 100 chambres. Par ailleurs, 48 hôtels ont été fermés sur la période, soit 6 072 chambres.

Parc hôtelier par marque et par type d'exploitation au 30 juin 2009

En nombre d'hôtels	Propriété	Location fixe	Location variable	Management	Franchise	Total
Sofitel	17	6	10	87	6	126
Pullman	10	8	6	13	3	40
Novotel	68	64	111	103	46	392
Mercure	68	99	84	206	240	697
Adagio	1	3	-	19	1	24
Suitehotel	8	9	-	3	6	26
All Seasons	3	10	3	9	35	60
Ibis	128	135	213	79	276	831
Etap Hotel	66	58	76	5	194	399
Formule 1	201	94	10	11	45	361
Motel 6 / Studio 6	341	349	1	-	329	1 020
Autres	19	5	1	24	6	55
Total	930	840	515	559	1 187	4 031
<i>Total en %</i>	<i>23,1%</i>	<i>20,8%</i>	<i>12,8%</i>	<i>13,9%</i>	<i>29,4%</i>	<i>100,0%</i>

En nombre de chambres	Propriété	Location fixe	Location variable	Management	Franchise	Total
Sofitel	2 779	1 501	1 627	23 035	1 965	30 907
Pullman	2 687	2 228	1 160	4 190	623	10 888
Novotel	11 615	12 151	18 398	22 766	5 963	70 893
Mercure	7 961	15 512	12 383	30 568	20 121	86 545
Adagio	96	313	-	2 744	111	3 264
Suitehotel	1 085	1 312	-	378	542	3 317
All Seasons	330	738	661	1 402	2 822	5 953
Ibis	17 270	17 296	28 369	14 410	20 501	97 846
Etap Hotel	5 569	6 015	6 928	677	14 362	33 551
Formule 1	14 765	7 454	2 991	1 250	2 890	29 350
Motel 6 / Studio 6	38 623	39 456	72	-	24 801	102 952
Autres	3 533	652	161	4 697	822	9 865
Total	106 313	104 628	72 750	106 117	95 523	485 331
<i>Total en %</i>	<i>21,9%</i>	<i>21,6%</i>	<i>15,0%</i>	<i>21,9%</i>	<i>19,7%</i>	<i>100,0%</i>

Parc hôtelier par zone géographique et par type d'exploitation au 30 juin 2009

En nombre d'hôtels	Propriété	Location fixe	Location variable	Management	Franchise	Total
France	309	135	242	53	675	1 414
Europe hors France	193	303	216	74	103	889
Amérique du Nord	345	349	1	12	329	1 036
Amérique Latine & Caraïbes	18	7	40	91	18	174
Autres pays	65	46	16	329	62	518
Total	930	840	515	559	1 187	4 031
<i>Total en %</i>	<i>23,1%</i>	<i>20,8%</i>	<i>12,8%</i>	<i>13,9%</i>	<i>29,4%</i>	<i>100,0%</i>

En nombre de chambres	Propriété	Location fixe	Location variable	Management	Franchise	Total
France	28 492	12 904	31 147	6 514	50 002	129 059
Europe hors France	26 198	44 185	30 326	10 986	10 923	122 618
Amérique du Nord	39 808	39 456	72	3 665	24 801	107 802
Amérique Latine & Caraïbes	2 410	1 150	8 066	13 118	2 105	26 849
Autres pays	9 405	6 933	3 139	71 834	7 692	99 003
Total	106 313	104 628	72 750	106 117	95 523	485 331
<i>Total en %</i>	<i>21,9%</i>	<i>21,6%</i>	<i>15,0%</i>	<i>21,9%</i>	<i>19,7%</i>	<i>100,0%</i>

Parc hôtelier par zone géographique et marque au 30 juin 2009

En nombre d'hôtels	France	Europe (hors France)	Amérique du Nord	Amérique Latine & Caraïbes	Autres pays	Total
Sofitel	15	20	9	10	72	126
Pullman	13	12	-	-	15	40
Novotel	124	141	7	18	102	392
Mercure	255	235	-	81	126	697
Adagio	21	3	-	-	-	24
Suitehotel	18	6	-	-	2	26
All Seasons	28	2	-	-	30	60
Ibis	379	302	-	54	96	831
Etap Hotel	287	112	-	-	-	399
Formule 1	268	34	-	10	49	361
Motel 6 / Studio 6	-	-	1 020	-	-	1 020
Autres	6	22	-	1	26	55
Total	1 414	889	1 036	174	518	4 031
<i>Total en %</i>	<i>35,1%</i>	<i>22,1%</i>	<i>25,7%</i>	<i>4,3%</i>	<i>12,9%</i>	<i>100,0%</i>

En nombre de chambres	France	Europe (hors France)	Amérique du Nord	Amérique Latine & Caraïbes	Autres pays	Total
Sofitel	1 915	4 789	2 893	1 745	19 565	30 907
Pullman	3 378	2 824	-	-	4 686	10 888
Novotel	16 342	26 434	1 957	2 955	23 205	70 893
Mercure	23 724	31 363	-	10 628	20 830	86 545
Adagio	3 011	253	-	-	-	3 264
Suitehotel	2 094	931	-	-	292	3 317
All Seasons	2 318	117	-	-	3 518	5 953
Ibis	33 403	38 398	-	8 231	17 814	97 846
Etap Hotel	22 167	11 384	-	-	-	33 551
Formule 1	19 894	2 461	-	2 905	4 090	29 350
Motel 6 / Studio 6	-	-	102 952	-	-	102 952
Autres	813	3 664	-	385	5 003	9 865
Total	129 059	122 618	107 802	26 849	99 003	485 331
<i>Total en %</i>	<i>26,6%</i>	<i>25,3%</i>	<i>22,2%</i>	<i>5,5%</i>	<i>20,4%</i>	<i>100,0%</i>

Projets hôteliers en cours au 30 juin 2009

La perspective d'évolution du parc, en nombre de chambres, est la suivante, en fonction des projets engagés à ce jour :

En nombre de chambres	Propriété	Location fixe	Location Variable	Management	Franchise	Total
2009	1 840	1 241	2 429	7 681	5 250	18 441
2010	6 265	1 268	3 382	13 536	6 265	30 716
2011	4 063	1 175	3 353	17 476	2 251	28 318
2012 et après	2 386	-	2 527	20 059	248	25 220
Total	14 554	3 684	11 691	58 752	14 014	102 695

B.1.2. Prise de contrôle de la société Orbis

2007 : acquisition de 4,9% du capital de Orbis

Le 22 août 2007, Accor a acquis 4,9% du capital de la société Orbis, basée en Pologne. Accor qui détenait 40,58% de cette société en détenait 45,48% après cette opération. La transaction a porté sur 2 257 773 titres acquis au prix de PLN 72 par action, soit PLN 163 millions (environ € 42 millions). Cette acquisition n'a pas remis en cause la consolidation de la société selon la méthode de la mise en équivalence en 2007 et sur le premier semestre 2008.

2008 : ACCOR porte sa participation à 50,01%

Au cours du second semestre 2008, Accor a acquis 4,53% de capital supplémentaire de la société ORBIS ce qui lui a permis de porter sa participation à 50,01%. L'investissement, d'un montant d'environ € 35 millions, a été effectué au prix de PLN 55,4 par action. Cette acquisition a amené Accor à intégrer la société en intégration globale dans ses comptes.

L'écart de première consolidation dégagé a été affecté aux constructions de 21 hôtels pour un montant de € 31 millions bruts d'impôt différé. Après réaffectation, l'écart d'acquisition résiduel s'élève à € 13 millions.

Les éléments acquis se détaillent de la façon suivante (en € millions et à 100%):

	ORBIS Valeur nette comptable
Immobilisations corporelles	403
Immobilisations incorporelles	126
Immobilisations financières	3
<i>Actifs non courants</i>	532
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21
<i>Actifs courants (hors trésorerie et équivalents de trésorerie)</i>	96
<i>Passifs non courants</i>	119
<i>Passifs courants</i>	132
Actif(s) net acquis	398
Chiffre d'affaires réalisé par la société acquise en 2008	328
Résultat net réalisé par la société acquise en 2008	26
Résultat net réalisé par la société acquise depuis la date d'acquisition	4

B.1.3 Prise de contrôle exclusif de l'hôtellerie au Portugal en 2007

Début juillet 2007, Accor a racheté, pour € 69 millions, 50% de la joint-venture constituée en 1997 avec le Groupe Amorim pour développer et exploiter des hôtels au Portugal. Parallèlement, Accor a cédé au Groupe Amorim le Sofitel Thalassa Vilalara pour un montant de € 27 millions.

Suite à ces opérations, le Groupe détient désormais 100% des activités hôtelières au Portugal avec un parc de 29 hôtels. L'hôtellerie portugaise a été consolidée au 1^{er} juillet 2007 par intégration globale, étant précisé qu'auparavant elle était consolidée en intégration proportionnelle. L'écart de première consolidation, qui s'élève à € 14 millions, a été affecté (en montant brut hors impôts différés) aux immobilisations corporelles de 4 hôtels Ibis pour € 12 millions (dont € 5 millions sur les terrains et € 7 millions sur les constructions) et d'un hôtel Mercure (dont € 1 million sur la construction), le solde correspondant à l'écart d'acquisition (€ 4 millions).

B.1.4 Restructuration du groupe Dorint AG

Depuis 2002, le Groupe Accor détenait une participation dans le groupe hôtelier allemand Dorint AG. Cette participation, comprise entre 40,19% et 26% de 2002 à 2006 suite à différentes augmentations de capital, a été consolidée en mise en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe entre 2003 et 2006. Un partenariat stratégique avait été mis en place avec le Groupe Accor basé sur des contrats de franchise et de commercialisation. Tous les hôtels Dorint ont été cobrandés Dorint Sofitel, Dorint Novotel ou ont repris l'enseigne Mercure. Les forces de vente et les équipes marketing de Dorint étaient intégrées au réseau Accor.

En 2006, le Groupe Dorint réalisant depuis plusieurs exercices des pertes opérationnelles importantes, le Conseil de Surveillance de Dorint a décidé au cours du premier trimestre 2007 de scinder l'entreprise en deux entités distinctes :

- Accor a pris le contrôle d'une entité assurant l'exploitation de 52 hôtels par le biais d'une augmentation de capital de € 52 millions. Les hôtels jusqu'alors exploités sous les marques Dorint Sofitel (au nombre de 9), Dorint Novotel (au nombre de 17) et Dorint Mercure (au nombre de 26) ont respectivement pour enseigne Sofitel, Novotel et Mercure depuis le 1^{er} semestre 2007. La société a été renommée The NewGen Hotels AG.
- Ebertz & Partner a pris le contrôle à 100% d'une nouvelle entité dénommée Neue Dorint GmbH exploitant 41 hôtels sous la marque Dorint.

Concomitamment, Accor a souscrit à une deuxième augmentation de capital pour un montant de € 70,4 millions et a fait l'acquisition de participations minoritaires pour un montant de € 94,2 millions, ce qui a conduit le Groupe à détenir environ 97,64% de The NewGen Hotels AG. Au 31 décembre 2007, cette nouvelle structure a été intégrée globalement dans les comptes du Groupe et un écart de première consolidation de € 143 millions a été dégagé. Cet écart de première consolidation a été intégralement affecté à l'écart d'acquisition du fait des synergies prévues avec la société d'exploitation qu'Accor possédait déjà en Allemagne.

D'un point de vue financier, cette opération a permis à Accor de prendre le contrôle de 52 hôtels, réalisant en 2007 un chiffre d'affaires de € 336 millions, un excédent brut d'exploitation (EBITDA) de € 13 millions et un résultat d'exploitation de € 8 millions. Cette performance est à comparer à la quote-part du résultat mis en équivalence de Dorint AG pour 2006, qui était de € (7) millions.

Au cours du second semestre 2008, Accor a acquis 2% supplémentaire de The NewGen Hotels pour € 10,2 millions et dégagé un écart d'acquisition de € 10,3 millions. A l'issue de cette opération, le Groupe possédait 99,46% du capital de la société.

Enfin, fin 2008, le Groupe a engagé une procédure de squeeze-out qui a été finalisée le 7 janvier 2009. Ce squeeze-out a consisté à racheter les derniers 0,54% détenus par les minoritaires. Le montant versé aux minoritaires pour le rachat de leur participation s'est élevé à € 39 par action et Accor détient aujourd'hui 100% du capital de la société The NewGen Hotels AG.

A l'issue de l'ensemble de ces opérations, l'écart d'acquisition présent dans les comptes du Groupe s'élève à € 200 millions sur la société NewGen.

B.2. Stratégie de développement dans les Services Prépayés

B.2.1 Acquisition au cours de l'exercice 2006 :

En **février 2006**, Accor Services, a acquis la société **Stimula**, société spécialiste de la motivation des réseaux de distribution et des forces de ventes (ticket cadeau). Cette acquisition a hissé Accor Services au premier rang des acteurs français de la stimulation sur le marché des entreprises, avec un volume d'affaires, combiné à celui de Stimula de € 200 millions et dorénavant 200 collaborateurs en France. Le coût de cette acquisition, payée en numéraire, est de € 7,3 millions. L'écart de première consolidation a été affecté à la liste client acquise pour une valeur de € 1,6 millions, le solde à l'écart d'acquisition pour € 5,6 millions.

Puis en **mars 2006**, Accor Services a acquis la société **Commuter Check Services Corporation**, société émettrice de chèques transport aux Etats-Unis. Ces chèques permettent aux entreprises d'aider leurs salariés à financer leurs trajets professionnels quotidiens en transports en commun. Commuter Check Services Corporation est un acteur majeur sur ce marché aux Etats-Unis par son volume d'affaires de \$ 79 millions en 2005, son portefeuille de près de 3 700 clients et ses 110 000 utilisateurs répartis sur 10 grandes villes américaines (dont San Francisco Bay Area, Boston, Philadelphie). Le coût de cette acquisition, payée en numéraire, est de \$ 35 millions (€ 28,4 millions). L'écart de première consolidation de € 27,6 millions a été affecté à la liste client acquise pour une valeur de € 2,1 millions, le solde à l'écart d'acquisition pour € 25,5 millions. La société a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires de € 6 millions.

En **août 2006**, l'acquisition de **Serial**, opérateur italien de titres-restaurant, a permis à Accor Services Italie de consolider sa position de leader. Créée en 1998, la société Serial s'est fortement développée sur le segment des PME et a réalisé un volume d'émission de plus de € 97 millions. Le coût de cette acquisition, payée en numéraire s'est élevé à € 42,9 millions. L'écart de première consolidation, qui s'élève à € 42,2 millions a été affecté à la liste client pour € 7,3 millions ; le solde à l'écart d'acquisition. La société a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires de € 9 millions.

B.2.2. Acquisition au cours de l'exercice 2007 :

En **janvier 2007**, Accor Services a acquis l'activité cartes essence de **Autocupon**, deuxième émetteur de cartes essence au Mexique et filiale du groupe Mexicain Pegaso. Le coût de cette acquisition payé à hauteur de € 7 millions en numéraire comprend également un complément de prix estimé à € 1 million.

En **janvier 2007**, Accor Services a acquis la société **Tintelingen B.V.**, émetteur B2B de chèques cadeaux de Noël aux Pays-Bas avec une large gamme de produits et prestations immatérielles. Le coût de cette acquisition payé à hauteur de € 3 millions en numéraire comprend également un complément de prix estimé à € 1 millions au 30 juin 2009.

En **mars 2007**, Accor Services a acquis la société **Kadéos**, activité cartes et chèques cadeaux du groupe PPR. Cette acquisition permet à Accor Services de devenir le leader en France du marché des cartes et des chèques cadeaux. Ces produits, destinés aux entreprises et aux particuliers, sont utilisables dans plus de 82 enseignes et dans près de 1 000 points de vente en France et sur Internet. Le coût de cette acquisition, payée en numéraire, est de € 211 millions. L'écart de première consolidation, qui s'élève à € 218 millions, a été affecté (en montant brut hors impôts différés) à la liste client pour € 19 millions, à la marque Kadéos pour € 19 millions, à un droit d'exclusivité avec le Groupe PPR pour € 18 millions, le solde correspondant à l'écart d'acquisition (€ 181 millions). La société a réalisé un chiffre d'affaires de € 29 millions sur l'exercice 2007.

En **juin 2007**, Accor Services a acquis la société **Surfgold**, leader asiatique des services marketing pour un montant de € 10 millions payés en numéraire. Cette acquisition permet à Accor Services d'accéder à un portefeuille de clients constitués de grandes entreprises asiatiques et d'utiliser les plateformes Surfgold de gestion de programmes de stimulation et de fidélité pour professionnaliser et lancer à grande échelle ses activités récompenses et programmes de fidélité. L'écart de première consolidation qui s'élève à € 9 millions, a été affecté (en montant brut hors impôts différés) à la liste clients pour € 5 millions, le solde correspondant à l'écart d'acquisition (€ 4 millions). Un complément de prix de € 5 millions a été payé au premier semestre 2009, augmentant ainsi l'écart d'acquisition initial.

En **septembre 2007**, Accor Services a acquis la société **PrePay Technologies Ltd**, leader au Royaume-Uni des cartes prépayées pour € 57 millions payés en numéraire ainsi qu'un complément de prix estimé de € 3 millions à fin juin 2009. Cette acquisition permet à Accor Services de renforcer son leadership et de diversifier son portefeuille de produits et de services prépayés sur le marché britannique. L'écart de première consolidation qui s'élève à € 53 millions, a été affecté (en montant brut hors impôts différés) à la plateforme IT pour € 14 millions, à la liste clients pour € 3 millions, à la marque pour € 2 millions et la licence d'utilisation de E money pour € 1 million.

En décembre 2007, Accor Services a acquis 64% du capital de **Motivano UK**, leader de solutions de gestion en ligne d'avantages aux salariés. Accor Services a racheté la participation de la société de capital-risque GeoCapital Partners. L'équipe de direction actuelle de Motivano UK reste actionnaire à hauteur de 36%. Cette acquisition renforce la position d'Accor Services comme acteur majeur sur le marché des avantages aux salariés et de la motivation. Le coût de cette acquisition, payé en numéraire, est de € 6 millions. L'écart de première consolidation, qui s'élève à € 10 millions, a été affecté (en montant brut hors impôts différés) à la liste clients pour € 2 millions, à la plateforme IT pour € 1 million et à la marque pour € 1 million. La société a réalisé un chiffre d'affaires de € 3 millions sur l'exercice 2008.

B.2.3. Acquisition au cours de l'exercice 2008 :

En janvier 2008, Accor Services a acquis 80 % du capital de la société **Quasar**, opérateur de programme de fidélité, incentive et motivation localisé en Allemagne. Le coût de cette acquisition, payé en numéraire, est de € 10 millions. L'écart de première consolidation, qui s'élève à € 9 millions, a été affecté (en montant brut hors impôts différés) à la liste clients pour € 2 millions et à la marque pour € 1 million. La société a réalisé un chiffre d'affaires de € 11 millions sur l'exercice 2008.

B.2.4. Développement au cours du premier semestre 2009 :

Le 9 février 2009, Accor Services a conclu une alliance stratégique avec MasterCard donnant naissance à PrePay Solutions. Cette joint venture est détenue à hauteur de 67% par Accor, actionnaire majoritaire, et à 33% par MasterCard Europe. PrePay Solutions a été créée à partir de PrePay Technologies Limited, acquise en 2007 par Accor Services, et leader des cartes prépayées au Royaume-Uni.

Cette nouvelle société s'appuie sur l'expertise complémentaire des deux partenaires dans les services prépayés et le paiement électronique. PrePay Solutions commercialisera des solutions de cartes prépayées qui permettront aux entreprises et collectivités, et aux institutions financières de réduire leurs coûts et d'améliorer leur efficacité.

B.3. ACQUISITION DE 50% DE ACCOR BRAZIL EN 2006

Début décembre 2006, Accor a acquis auprès de Brookfield Asset Management Inc. et Espirito Santo Resources, Ltd. les 50% que ces derniers détenaient dans la société Ticket Serviços Brasil, pour un montant de € 197 millions.

La société Ticket Serviços Brasil, détenue jusqu'alors à 50% par le Groupe Accor, à 40% par Brookfield Asset Management Inc. et 10% par Espirito Santo Resources, gère au Brésil, sous les marques Accor, les activités de titres de services prépayés et d'hôtellerie et sous une marque locale, la restauration collective. Cette opération a permis à Accor de détenir 100% des activités Titres de Services prépayés, 100% des activités Hôtellerie et 50% de la Restauration Collective (à parité avec le Groupe Compass) de Ticket Serviços.

L'écart d'acquisition dégagé est de € 163 millions.

B.4. PARTICIPATION DANS LE GROUPE LUCIEN BARRIERE PORTEE A 49% EN 2009

En décembre 2004, Accor, la famille Desseigne Barrière et Colony Capital ont créé la société « Groupe Lucien Barrière SAS » qui regroupe les actifs casinotiers et hôteliers de la Société Hôtelière de la Chaîne Lucien Barrière (SHCLB), de la Société des Hôtels et Casino de Deauville (SHCD), de Accor Casinos et de leurs filiales respectives. Dans le cadre de cet accord, Colony Capital disposait d'une option de vente (PUT) à Accor de sa participation de 15% dans le Groupe Lucien Barrière SAS, à un prix déterminé par cinq banques indépendantes.

En novembre 2008, Colony Capital a notifié son intention de déclencher le processus de valorisation.

La valeur de € 153 millions déterminée à l'issue de ce processus correspond à la moyenne des évaluations de 5 experts indépendants, en excluant la valeur la plus haute et la valeur la plus basse, conformément aux accords signés en 2004. A l'issue de ce processus de valorisation, Colony Capital a décidé fin mars 2009, d'exercer son put au prix de €153 millions.

L'impact de la consolidation en clôture du Groupe Lucien Barrière en intégration proportionnelle à 49% sur la dette nette du Groupe a été de € 260 millions. Cette opération a généré un écart de première consolidation complémentaire de € 103 millions, intégralement affecté en écart d'acquisition.

C. Colony Capital / Eurazeo

Pour renforcer ses fonds propres et accélérer son programme de développement, le Directoire et le Conseil de Surveillance ont autorisé, en mars 2005, Colony Capital à investir € 1 milliard dans le Groupe Accor.

Cet investissement majeur de Colony Capital dans le Groupe Accor, autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 3 mai 2005, a pris la forme de deux instruments financiers de € 500 millions chacun :

- une émission de 128 205 obligations remboursables en actions (ORA) d'une durée de trois ans, avec un intérêt annuel de 4,5%, émises à € 3 900 et convertibles en 100 actions chacune. Dans les comptes consolidés et en conformité avec les principes comptables figurant à la Note 1. N, la part action de l'ORA figurant en capitaux propres a été fixée à € 433 millions. Le solde de € 67 millions a été comptabilisé en compte de dette.
- une émission de 116 279 obligations convertibles (OC), d'une durée de cinq ans, avec un intérêt annuel de 3,25%, émises à € 4 300 et convertibles en 100 actions nouvelles chacune. Dans les comptes consolidés, la totalité de la valeur faciale de l'obligation convertible (€ 500 millions) a été comptabilisée en dette.

Le 2 avril 2007, Colony Capital a demandé le remboursement anticipé de ses obligations remboursables en actions Accor. Dans les comptes consolidés, la part action de l'ORA figurant en capitaux propres a été reprise à hauteur de € 433 millions. La dette initiale de € 67 millions ramenée à € 30 millions au 31 décembre 2006 a été reclassée en capitaux propres.

Le 3 juillet 2007, Colony Capital a converti ses obligations convertibles (OC) d'une valeur de € 500 millions. La dette initiale de € 500 millions a été reclassée à cette date en capitaux propres. A la suite de ces conversions, Colony Capital détenait 10,64 % du capital d'Accor sur une base non diluée au 31 décembre 2007.

Le 4 mai 2008, Colony Capital et la société d'investissement Eurazeo ont annoncé la constitution d'un pacte d'actionnaires d'une durée de 5 ans destiné à renforcer leur présence conjointe dans le capital du Groupe jusqu'à hauteur de 30%. La première étape de ce pacte s'est concrétisée par la montée à 8,9% de Eurazeo dans le capital du Groupe le 13 mai 2008. Cette augmentation de la participation du Concert s'est accompagnée, le 27 août 2008, par l'octroi d'un siège supplémentaire au Conseil d'Administration pour Eurazéo, portant de 2 à 3 membres le nombre de représentants de Colony et Eurazéo. Au cours du deuxième semestre 2008, Eurazéo et Colony ont de nouveau renforcé leurs participations pour atteindre un taux de détention sur une base non diluée au 31 décembre 2008, de 10,49% pour Eurazéo et de 12,36% pour Colony Capital. Le concert disposait ainsi de 22,84% du capital et de 20,40% des droits de vote au 31 décembre 2008.

Au cours du 1^{er} semestre 2009, Colony Capital a cédé 3 358 006 actions Accor puis réacquis 1 638 971 nouvelles actions Accor.

Au 30 juin 2009, le Concert détenait par conséquent 64 549 554 actions soit 28,66% du capital et 32,81% des droits de vote.

En juillet 2009, le Concert a de nouveau réalisé des opérations d'acquisition et de cession d'actions et de droits de vote pour in fine détenir, à fin juillet, 65 844 245 actions soit 29,23% du capital et 27,96% des droits de vote.

D. Emission de deux emprunts obligataires

Accor a procédé, avec succès à l'émission de deux emprunts obligataires en 2009 :

- Le 28 janvier 2009, placement d'un emprunt obligataire d'un montant de 600 millions d'euros, à taux fixe, d'une durée de 5 ans (maturité 4 février 2014), assorti d'un coupon de 7,50%. L'opération a été placée auprès de plus de 200 investisseurs institutionnels européens.
- Le 23 avril 2009, placement d'un emprunt obligataire d'un montant de 600 millions d'euros, à taux fixe, d'une durée de 4 ans (maturité 6 mai 2013), assorti d'un coupon de 6,5%. L'opération a été placée auprès de plus de 350 investisseurs institutionnels européens.

Ces opérations permettent de renforcer la liquidité du Groupe, de diversifier ses sources de financement et d'allonger la durée moyenne de sa dette.

Note 3. Analyse du chiffre d'affaires opérationnel par métier et par zone géographique

En € millions	France	Europe (hors France)	Amérique du Nord	Amérique Latine & Caraïbes	Autres pays	Structures mondiales (1)	Jun 2009	Jun 2008	2008
HÔTELLERIE	898	1 001	308	99	217	11	2 534	2 803	5 750
Haut et milieu de gamme	562	665	27	51	156	11	1 472	1 671	3 427
Économique	336	336	-	48	61	0	781	845	1 723
Économique États-Unis	-	-	281	-	-	-	281	287	600
SERVICES PREPAYES	102	157	7	175	24	-	465	459	978
AUTRES ACTIVITES	246	115	-	-	47	3	411	496	994
Casinos	156	-	-	-	7	-	163	170	346
Restauration	49	-	-	-	1	-	50	134	187
Services à bord des trains	41	83	-	-	-	-	124	148	306
Holdings et autres	0	32	-	-	39	3	74	44	155
Total Juin 2009	1 246	1 273	315	274	288	14	3 410		
Total Juin 2008	1 383	1 375	326	350	314	10		3 758	
Total 2008	2 787	2 935	683	663	633	21			7 722

(1) Le chiffre d'affaires opérationnel des entités dont les revenus (redevances) ne sont pas spécifiques à une zone géographique, a été présenté sous la rubrique « Structures mondiales ».

Le chiffre d'affaires consolidé au 30 juin 2009 s'établit à € 3 410 millions contre € 3 758 millions au 30 juin 2008, soit une diminution de € (348) millions (9,3%).

Cette diminution se décompose de la façon suivante :

✓ activité (à périmètre et change constants)	(304)	M€	(8,1)%
✓ développement	+161	M€	+4,3%
✓ impact de change	(36)	M€	(1,0)%
✓ cession d'actifs	(169)	M€	(4,5)%
Evolution du chiffre d'affaires au premier semestre 2009	(348)	M€	(9,3)%

Evolution du chiffre d'affaires par métier :

	Δ Juin 2009 / Jun 2008 Publié En M€	A périmètre et change constants En M€	%
HÔTELLERIE	(269)	(320)	(11,4)%
Haut et milieu de gamme	(199)	(221)	(13,3)%
Économique	(64)	(62)	(7,3)%
Économique États-Unis	(6)	(37)	(12,8)%
SERVICES PREPAYES	+6	+26	+5,7%
AUTRES ACTIVITES	(85)	(10)	(2,0)%
Casinos	(7)	(10)	(5,9)%
Restauration	(84)	(10)	(7,5)%
Services à bord des trains	(24)	+6	+3,7%
Holdings et Autres	+30	+4	+10,2%
Total Groupe	(348)	(304)	(8,1)%

Evolution du chiffre d'affaires par zone géographique :

	Δ Juin 2009 / Juin 2008 Publié	A périmètre et change constants	
	En M€	En M€	%
France	(137)	(98)	(7,1)%
Europe (hors France)	(102)	(157)	(11,4)%
Amérique du Nord	(11)	(44)	(13,6)%
Amérique Latine et Caraïbes	(76)	+10	+2,8%
Autres pays	(26)	(12)	(3,8)%
Structures mondiales	+4	(3)	(28,4)%
Total Groupe	(348)	(304)	(8,1)%

Au 30 juin 2009, le chiffre d'affaires provenant des **redevances de management et de franchise** inclus dans le chiffre d'affaires hôtelier de € 2 534 millions s'élève à €96 millions et se décompose de la manière suivante :

En € millions	Redevances de Management	Redevances de Franchise	Juin 2009	Juin 2008	2008
HÔTELLERIE					
Haut et milieu de gamme	55	12	67	83	167
Économique	7	15	22	21	44
Économique États-Unis	-	7	7	4	11
Total Juin 2009	62	34	96		
Total Juin 2008	75	33		108	
Total 2008	154	68			222

Note 4. Charges d'exploitation

En € millions		2008	Juin 2008	Juin 2009
Coûts des marchandises vendues	(1)	(806)	(308)	(338)
Coûts de personnel	(2)	(2 790)	(1 381)	(1 306)
Energie, entretien et maintenance		(386)	(188)	(191)
Taxes d'exploitation, assurances et charges de copropriété		(267)	(138)	(134)
Autres charges d'exploitation	(3)	(1 183)	(655)	(517)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		(5 432)	(2 670)	(2 486)

- (1) Le coût des marchandises vendues comprend principalement l'achat de nourriture et boissons, les coûts de blanchisserie et de téléphone destinés à la vente. Ces charges sont principalement attribuables aux métiers de l'Hôtellerie et de la Restauration.
- (2) Le ratio Coûts de personnel / Effectifs Temps Plein (ETP) se présente comme suit :

Effectifs temps plein	2008	Juin 2008	Juin 2009
Effectifs temps plein (*)	85 592	81 104	79 423
Ratio Coûts de personnel / ETP (K€)	(33)	(34)	(33)

(*) La notion d'effectifs temps plein se définit comme le nombre d'heures totales travaillées sur la période par rapport au nombre d'heures légales totales. Les effectifs des sociétés détenues en contrôle conjoint sont proportionnalisés au taux de détention du Groupe. Les effectifs des sociétés consolidées en mise en équivalence ne sont pas pris en compte. Les coûts de personnel comprennent par ailleurs € 10,5 millions liés aux options de souscription d'actions et aux distributions d'actions sous conditions de performance.

- (3) Les autres charges d'exploitation sont principalement composées des coûts de distribution, des coûts informatiques, de marketing et des dépenses de publicité et de promotion. Elles comprennent également différents honoraires.

Note 5. Résultat brut d'exploitation par métier et zone géographique

En € millions	France	Europe (hors France)	Amérique du Nord	Amérique Latine & Caraïbes	Autres pays	Structures mondiales (1)	Juin 2009	Juin 2008	2008
HÔTELLERIE	235	291	90	23	47	14	700	874	1 815
Haut et milieu de gamme	133	168	3	-	24	13	347	461	950
Économique	102	123	-	17	23	1	266	304	636
Économique États-Unis	-	-	87	(0)	-	-	87	109	229
SERVICES PREPAYES	33	79	2	88	8	(9)	201	195	426
AUTRES ACTIVITES	20	6	(0)	(1)	11	(13)	23	19	49
Casinos	15	-	-	-	2	-	17	21	50
Restauration	2	-	-	-	(0)	-	2	9	14
Services à bord des trains	3	1	-	-	-	0	4	3	11
Holdings et autres	(0)	5	(0)	(1)	9	(13)	(0)	(14)	(26)
Total Juin 2009	288	376	92	110	66	(8)	924		
Total Juin 2008	338	479	118	107	68	(22)		1 088	
Total 2008	713	995	252	226	141	(37)			2 290

(1) Le résultat brut d'exploitation des entités dont les coûts et les revenus (redevances) ne sont pas spécifiques à une zone géographique a été présenté sous la rubrique « Structures mondiales ».

Le résultat brut d'exploitation consolidé au 30 juin 2009 s'établit à € 924 millions, contre € 1 088 millions au 30 juin 2008.

Cette diminution s'analyse comme suit :

✓ activité (à périmètre et change constants)	(163)	M€	(15,0)%
✓ développement	+28	M€	+2,6%
✓ impact de change	(14)	M€	(1,3)%
✓ cession d'actifs	(15)	M€	(1,4)%
Evolution du résultat brut d'exploitation au premier semestre 2009	(164)	M€	(15,1)%

Evolution du résultat brut d'exploitation par métier :

	Δ Juin 2009 / Juin 2008 Publié		A périmètre et change constants	
	En M€		En M€	%
HÔTELLERIE	(174)		(191)	(21,8)%
Haut et milieu de gamme	(114)		(121)	(26,2)%
Économique	(38)		(40)	(13,2)%
Économique États-Unis	(22)		(30)	(27,6)%
SERVICES PREPAYES	+6		+13	+6,8%
AUTRES ACTIVITES	+4		+15	+77,1%
Casinos	(4)		(3)	(16,2)%
Restauration	(7)		(2)	(18,5)%
Services à bord des trains	+1		+3	+83,5%
Holdings et Autres	+14		+17	+127,5%
Total Groupe	(164)		(163)	(15,0)%

Evolution du résultat brut d'exploitation par zone géographique :

	Δ Juin 2009 /	A périmètre et change	
	Juin 2008 Publié	constants	
	En M€	En M€	%
France	(50)	(46)	(13,7)%
Europe (hors France)	(103)	(112)	(23,3)%
Amérique du Nord	(26)	(35)	(29,6)%
Amérique Latine et Caraïbes	+3	+13	+12,4%
Autres pays	(2)	+6	+8,2%
Structures mondiales	+14	+11	+50,8%
Total Groupe	(164)	(163)	(15,0)%

Note 6. Loyers opérationnels

Les loyers sont respectivement de € 435 millions au 30 juin 2009, de € 903 millions au 31 décembre 2008 et de € 453 millions au 30 juin 2008.

Conformément aux principes détaillés en Note 1.D.4, ces charges de loyers sont uniquement relatives à des contrats de location simple (operating lease), les autres locations étant capitalisées au bilan et la dette afférente figure au passif pour un montant de € 169 millions (cf. Note 30.A).

Quel que soit le profil de décaissement des loyers opérationnels, la charge totale qui en résulte est linéarisée, de manière à constater une charge constante pendant la durée du contrat. La plupart de ces contrats ont été conclus pour des durées excédant la pratique commerciale française de neuf ans avec notamment l'objectif de protéger Accor contre l'absence de propriété commerciale reconnue dans certains pays.

Il est précisé qu'il n'existe aucune clause dans les contrats de location permettant au propriétaire d'exiger un paiement par anticipation des loyers (relatif à la dégradation de la notation de Accor – rating – ou pour d'autres causes). Par ailleurs, il n'existe aucune clause de « défaillance croisée » (cross default) avec les financements consentis au Groupe Accor.

La charge semestrielle de € 435 millions correspond à 1 355 hôtels en location dont 32,8% sont des contrats avec option d'achat. Les options d'achat sont négociées dans le cadre des contrats de location soit sur la base d'un pourcentage prédéfini d'une valeur initiale de l'investissement du propriétaire, soit à la valeur de marché le jour de l'échéance de l'option. Ces options sont en général exerçables après 10 à 12 ans de contrat de location. Par ailleurs, certains contrats prévoient des possibilités d'acquisition des biens en fin de contrat sur la base de valeur d'expertise.

A. Charges de loyers par métier

Les charges de loyers par métier s'analysent comme suit :

En € millions	2008	Juin 2008	Juin 2009
HÔTELLERIE	(886)	(442)	(427)
Haut et milieu de gamme	(529)	(269)	(247)
Économique	(258)	(124)	(129)
Économique Etats-Unis	(99)	(49)	(51)
SERVICES PREPAYES	(16)	(8)	(9)
AUTRES ACTIVITES	(1)	(3)	1
Casinos	(5)	(4)	(2)
Restauration	(4)	(3)	(1)
Services à bord des trains	(3)	(1)	(1)
Holdings et autres	11	5	5
Total	(903)	(453)	(435)

B. Charges de loyers par type de contrat

La charge de loyers par type de contrat s'analyse comme suit :

En € millions	Nombre d'hôtels (1)	Loyers 2009 (6 mois)	Part fixe de la charge de loyer (6 mois)	Part variable de la charge de loyer	Part fixe de la charge de loyer (12 mois)
Loyer fixe avec option d'achat	444	(62)	(62)	-	(124)
Loyer fixe sans option d'achat	324	(133)	(133)	-	(266)
Loyer fixe avec rémunération variable (2)	72	(36)	(30)	(6)	(60)
Loyer hôtelier relatif à des terrains (uniquement)	-	(8)	(7)	(1)	(14)
Loyers de bureau (métiers Hôtellerie)	-	(13)	(12)	(1)	(24)
Commissions de caution internes versées sur loyers hôteliers	-	(10)	(8)	(2)	(16)
Total Loyers Fixes hôteliers	840	(262)	(252)	(10)	(504)
Loyer variable avec minimum (3)	97	(34)	(30)	(4)	(60)
Loyer variable avec minimum plafonné (4)	8	(7)	(3)	(4)	(6)
Loyer variable sans minimum (5)	410	(124)	-	(124)	-
Total Loyers Variables hôteliers	515	(165)	(33)	(132)	(66)
Total Loyers opérationnels hôtellerie	1 355	(427)	(285)	(142)	(570)
Loyers dans les autres métiers	-	(18)	(16)	(2)	(32)
Commissions de caution internes reçues sur loyers hôteliers	-	10	8	2	16
Total Loyers opérationnels	1 355	(435)	(293)	(142)	(586)

(1) Le détail par marque et par type de contrat se détaille de la manière suivante au 30 juin 2009 :

Etablissements en location au 30 juin 2009	Loyer fixe avec option	Loyer fixe sans option	Loyer fixe avec rémunération variable	Loyer variable avec minimum	Loyer variable avec minimum plafonné	Loyer variable sans minimum	Total
Sofitel	1	5	-	3	-	7	16
Pullman	-	5	3	4	-	2	14
Novotel	3	50	11	17	4	90	175
Mercure	9	69	21	16	1	67	183
Adagio	-	3	-	-	-	-	3
Suitehotel	3	6	-	-	-	-	9
All Seasons	-	2	8	-	-	3	13
Ibis	20	100	15	52	2	159	348
Etap Hotel	1	56	1	4	1	71	134
Formule 1	80	2	12	-	-	10	104
Motel 6 / Studio 6	326	22	1	1	-	-	350
Autres	1	4	-	-	-	1	6
Total	444	324	72	97	8	410	1 355

- (2) Les loyers fixes avec rémunération variable comprennent une partie fixe et une partie variable. La partie variable est en général un pourcentage du chiffre d'affaires ou un pourcentage du résultat brut d'exploitation.
- (3) Ces loyers sont déterminés en pourcentage du chiffre d'affaires ou en pourcentage du résultat brut d'exploitation auxquels est assorti un minimum garanti contractuel fixe.
- (4) Les loyers sont déterminés sur la base d'un pourcentage du chiffre d'affaires auquel est assorti un minimum garanti contractuel fixe plafonné.
- (5) Les loyers sont déterminés sur la base d'un pourcentage de chiffre d'affaires (376 hôtels) ou sur la base d'un pourcentage du résultat brut d'exploitation (34 hôtels). Aucune clause de minimum garanti ne figure dans les contrats de location de ces hôtels.

C. Détail des engagements minimaux de loyers sur une base de trésorerie décaissée

Les engagements minimaux de loyers représentent uniquement les engagements de loyers à long terme de l'hôtellerie. Dans les autres métiers, ces engagements sont en règle générale de courte durée (inférieure à 3 ans) et ne figurent pas dans le tableau ci-dessous.

L'échéancier détaillant les engagements minimaux de loyers convertis sur la base du taux de change moyen, non actualisés et indexés aux derniers taux connus est le suivant :

Années	En € millions	Années	En € millions
2009	(266)	2018	(394)
2010	(538)	2019	(355)
2011	(527)	2020	(321)
2012	(515)	2021	(269)
2013	(502)	2022	(243)
2014	(487)	2023	(216)
2015	(477)	2024	(176)
2016	(463)	2025	(151)
2017	(436)	>2026	(603)
		Total	(6 939)

Au 30 juin 2009, la valeur actuelle, sur la base d'un taux de 8% des engagements minimaux de loyers servant de base au calcul ou ratio « Marge brute d'Autofinancement d'Exploitation courante retraitée / Dette nette retraitée » est de € 3 967 millions.

La charge d'intérêt afférente à cette dette retraitée, calculée à 8% s'établit à € 316 millions. Le différentiel entre le loyer minimum (soit € 538 millions) et la charge d'intérêt (€ 316 millions) s'établit à € 222 millions. Cette dernière constitue le remboursement implicite de la dette retraitée « méthode Standards & Poor's ».

Note 7. Excédent brut d'exploitation par métier et zone géographique

En € millions	France	Europe (hors France)	Amérique du Nord	Amérique Latine & Caraïbes	Autres pays	Structures mondiales (1)	Jun 2009	Jun 2008	2008
HÔTELLERIE	128	73	39	7	16	11	274	432	930
Haut et milieu de gamme	63	19	3	2	3	10	100	193	422
Économique	65	54	-	5	13	1	138	179	378
Économique États-Unis	-	-	36	(0)	-	-	36	60	130
SERVICES PREPAYES	31	75	2	87	6	(9)	192	187	410
AUTRES ACTIVITES	13	6	(0)	(1)	13	(8)	23	16	47
Casinos	11	-	-	-	4	-	15	16	45
Restauration	1	-	-	-	(0)	-	1	6	10
Services à bord des trains	1	1	-	-	-	0	2	2	9
Holdings et autres	(0)	5	(0)	(1)	9	(8)	5	(8)	(17)
Total Jun 2009	172	154	41	93	35	(6)	489		
Total Jun 2008	219	248	69	87	32	(20)		635	
Total 2008	478	531	152	187	71	(32)			1 387

(1) L'excédent brut d'exploitation des entités dont les coûts et les revenus (redevances) ne sont pas spécifiques à une zone géographique a été présenté sous la rubrique « Structures mondiales ».

L'excédent brut d'exploitation consolidé au 30 juin 2009 s'établit à € 489 millions, contre € 635 millions au 30 juin 2008.

Cette diminution s'analyse comme suit :

✓ activité (à périmètre et change constants)	(152)	M€	(23,9)%
✓ développement	+27	M€	+4,2%
✓ impact de change	(8)	M€	(1,3)%
✓ cession d'actifs	(13)	M€	(2,2)%
Evolution de l'excédent brut d'exploitation au premier semestre 2009	(146)	M€	(23,2)%

Evolution de l'excédent brut d'exploitation par métier :

	Δ Juin 2009 / Jun 2008 Publié En M€	A périmètre et change constants En M€	%
HÔTELLERIE	(158)	(179)	(41,4)%
Haut et milieu de gamme	(93)	(110)	(56,9)%
Économique	(41)	(39)	(21,8)%
Économique États-Unis	(24)	(30)	(49,7)%
SERVICES PREPAYES	+5	+12	+6,3%
AUTRES ACTIVITES	+7	+15	+94,1%
Casinos	(1)	(3)	(17,9)%
Restauration	(5)	(2)	(28,7)%
Services à bord des trains	0	+3	+150,8%
Holdings et Autres	+13	+17	+214,2%
Total Groupe	(146)	(152)	(23,9)%

Evolution de l'excédent brut d'exploitation par zone géographique :

	Δ Juin 2009 / Juin 2008 Publié En M€	A périmètre et change constants En M€	%
France	(47)	(42)	(19,0)%
Europe (hors France)	(94)	(106)	(42,7)%
Amérique du Nord	(28)	(35)	(50,8)%
Amérique Latine et Caraïbes	+6	+14	+15,8%
Autres pays	+3	+6	+17,9%
Structures mondiales	+14	+11	+54,2%
Total Groupe	(146)	(152)	(23,9)%

Note 8. Détail des amortissements et provisions

Les amortissements et provisions se détaillent de la façon suivante :

En € millions	2008	Juin 2008	Juin 2009
Amortissements	(442)	(201)	(243)
Provisions	(4)	(9)	(4)
Total	(446)	(210)	(247)

Note 9. Résultat d'exploitation par métier et zone géographique

En € millions	France	Europe (hors France)	Amérique du Nord	Amérique Latine & Caraïbes	Autres pays	Structures mondiales (1)	Jun 2009	Jun 2008	2008
HÔTELLERIE	65	(3)	1	2	(1)	7	71	266	566
Haut et milieu de gamme	22	(34)	1	(2)	(8)	5	(16)	102	215
Économique	43	31	-	4	7	2	87	133	284
Économique États-Unis	-	-	0	(0)	-	-	0	31	67
SERVICES PREPAYES	26	70	1	83	5	(10)	175	171	379
AUTRES ACTIVITES	(1)	(4)	(0)	(1)	12	(10)	(4)	(12)	(4)
Casinos	0	-	-	-	4	-	4	6	23
Restauration	(2)	-	-	-	(0)	-	(2)	3	4
Services à bord des trains	1	(1)	-	-	-	0	0	(1)	4
Holdings et autres	(0)	(3)	(0)	(1)	8	(10)	(6)	(20)	(35)
Total Jun 2009	90	63	2	84	16	(13)	242		
Total Jun 2008	143	178	38	78	15	(27)		425	
Total 2008	321	377	84	168	36	(45)			941

(1) Le résultat d'exploitation des entités dont les coûts et les revenus (redevances) ne sont pas spécifiques à une zone géographique a été présenté sous la rubrique « Structures mondiales ».

Le résultat d'exploitation consolidé au 30 juin 2009 s'établit à € 242 millions contre € 425 millions au 30 juin 2008.

Cette évolution s'analyse comme suit :

✓ activité (à périmètre et change constants)	(166)	M€	(39,0)%
✓ développement	(8)	M€	(1,8)%
✓ impact de change	(9)	M€	(2,2)%
✓ cession d'actifs	(0)	M€	(0,0)%
Evolution du résultat d'exploitation au premier semestre 2009	(183)	M€	(43,0)%

Evolution du résultat d'exploitation par métier :

	Δ Juin 2009 / Jun 2008 Publié		A périmètre et change constants	
	En M€		En M€	%
HÔTELLERIE	(195)		(192)	(72,3)%
Haut et milieu de gamme	(118)		(118)	(115,6)%
Économique	(46)		(44)	(33,0)%
Économique États-Unis	(31)		(30)	(99,0)%
SERVICES PREPAYES	+4		+9	+5,1%
AUTRES ACTIVITES	+8		+17	+149,4%
Casinos	(2)		(3)	(53,4)%
Restauration	(5)		(2)	(62,5)%
Services à bord des trains	+1		+2	+332,9%
Holdings et Autres	+14		+20	+101,7%
Total Groupe	(183)		(166)	(39,0)%

Evolution du résultat d'exploitation par zone géographique :

	Δ Juin 2009 /	A périmètre et change	
	Junin 2008 Publié	constants	
	En M€	En M€	%
France	(53)	(47)	(32,5)%
Europe (hors France)	(115)	(111)	(62,3)%
Amérique du Nord	(36)	(36)	(95,8)%
Amérique Latine et Caraïbes	+6	+13	+16,2%
Autres pays	+1	+5	+35,0%
Structures mondiales	+14	+10	+37,4%
Total Groupe	(183)	(166)	(39,0)%

Note 10. Résultat financier

En € millions		2008	Juin 2008	Juin 2009
Intérêts financiers	(1)	(102)	(50)	(60)
Autres revenus et charges financières	(2)	16	-	2
Résultat financier		(86)	(50)	(58)

(1) Le détail des intérêts financiers décaissés et non décaissés est le suivant :

En € millions		2008	Juin 2008	Juin 2009
- Intérêts financiers décaissés		(99)	(49)	(59)
- Intérêts financiers non décaissés		(3)	(1)	(1)
Total des intérêts financiers		(102)	(50)	(60)

Les intérêts financiers incluent les intérêts versés ou reçus sur des prêts et créances et des dettes au coût amorti.

(2) Le détail des "Autres revenus et charges financières" est le suivant :

En € millions		2008	Juin 2008	Juin 2009
- Dividendes perçus des sociétés non consolidées (<i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>)		1	-	-
- Gains et pertes de change (hors instruments financiers évalués à la juste valeur)		12	-	2
- Autres (dotations) / reprises de provisions financières		3	-	-
Total des Autres revenus et charges financières		16	-	2

Les gains et pertes de change sont principalement relatifs à la réévaluation des dettes en devises au coût amorti ainsi qu'aux différents flux de dividendes et de capital.

Note 11. Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence

En € millions	2008	Juin 2008	Juin 2009
Quote-part des résultats mis en équivalence avant impôt	27	22	(1)
Quote-part d'impôt sur résultats mis en équivalence	(7)	(4)	(1)
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	20	18	(2)

Les principales contributions s'analysent comme suit :

En € millions	2008	Juin 2008	Juin 2009
Hôtellerie Asie / Australie	3	2	1
Orbis (Hôtellerie Pologne) (*) (Note 2.B.1.2)	9	10	-
Fonds d'investissement Tunisie & Maroc (STI et RISMA)	0	-	-
Sofitel Londres Saint James (Hôtellerie UK)	1	-	-
Société Hôtelière Paris les Halles	4	4	-
Hôtellerie Sofitel US	2	-	(1)
The Grand Real Estate	-	-	(1)
Autres	1	2	(1)
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	20	18	(2)

(*) Suite au rachat de 4,53% du capital de Orbis au cours du second semestre 2008, Accor a été amené à consolider la société en intégration globale.

Note 12. Charges de restructuration

Les charges de restructuration se décomposent de la façon suivante :

En € millions	2008	Juin 2008	Juin 2009
Variation de la provision pour restructuration	6	13	(13)
Coûts de restructuration	(62)	(23)	(40)
Charges de restructuration	(56)	(10)	(53)

Les charges de restructuration sur la période 2008 et 2009 comprennent principalement des coûts liés à la réorganisation au sein du Groupe, dont les coûts relatifs au plan de départ volontaire annoncé par le Groupe en juin 2009.

Note 13. Dépréciation d'actifs

En € millions	2008	Juin 2008	Juin 2009
Ecart d'acquisition	(14)	(13)	(155)
Immobilisations incorporelles	-	-	(9)
Immobilisations corporelles	(43)	(23)	(30)
Immobilisations financières	-	-	-
Dépréciation d'actifs	(57)	(36)	(194)

Les principaux actifs immobilisés sur lesquels une provision pour dépréciation a été comptabilisée sur les exercices 2008 et 2009 sont les suivants :

A. Dépréciation des écarts d'acquisition

En € millions	2008	Juin 2008	Juin 2009
HÔTELLERIE	(10)	(9)	(151)
Haut et milieu de gamme	(7)	(7)	(33)
Économique	(3)	(2)	0
Économique États-Unis	-	-	(118)
SERVICES PREPAYES	(2)	(2)	(1)
AUTRES ACTIVITES	(2)	(2)	(3)
Casinos	-	-	-
Restauration	(1)	(1)	(1)
Services à bord des trains	-	-	-
Holdings et autres	(1)	(1)	(2)
Total	(14)	(13)	(155)

En 2008, les dépréciations étaient principalement liées à la revue de la valorisation des écarts d'acquisition résiduels.

Au 30 juin 2009, les dépréciations sont principalement liées à la revue de la valorisation des hôtels Motel 6 aux États-Unis pour € 118 Millions et à l'hôtellerie Italie pour € 33 Millions.

Analyse de sensibilité :

Au 31 décembre 2008, une augmentation de 25 points de base du taux d'actualisation n'aurait pas eu d'impact sur le montant de perte de valeur comptabilisée en 2008. Une augmentation de 50 points de base du taux d'actualisation aurait eu pour effet d'augmenter le montant de perte de valeur comptabilisée en 2008 d'environ € 15 millions. Une augmentation de 100 points de base aurait eu un impact de € 106 millions, principalement relative à des actifs hôteliers américains.

Au 30 juin 2009, l'utilisation d'un WACC de 7,44% (WACC Groupe + 25 points de base) n'aurait pas eu d'impact sur le montant de perte de valeur comptabilisée au 30 juin 2009. L'utilisation d'un WACC de 7,69% (WACC Groupe + 50 points de base) aurait eu pour effet d'augmenter le montant de perte de valeur comptabilisé à fin juin 2009 d'environ € 24 millions. L'utilisation d'un WACC de 8,19% (WACC Groupe + 100 points de base) aurait eu un impact de € 114 millions.

B. Dépréciation des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie

Au 31 décembre 2008, aucun montant significatif n'a été constaté.

Au 30 juin 2009, dans le cadre de sa revue régulière de la valorisation des actifs incorporels à durée de vie indéfinie, le Groupe a constaté une dépréciation de € 9 millions.

C. Dépréciation des immobilisations corporelles

En € millions	2008	Juin 2008	Juin 2009
HÔTELLERIE	(43)	(23)	(30)
Haut et milieu de gamme	(21)	(7)	(17)
Économique	(14)	(9)	(10)
Économique États-Unis	(8)	(7)	(3)
SERVICES PREPAYES	-	-	-
AUTRES ACTIVITES	-	-	0
Casinos	-	-	-
Restauration	-	-	0
Services à bord des trains	-	-	-
Holdings et autres	-	-	-
TOTAL	(43)	(23)	(30)

En 2008, les € 43 millions de dépréciation d'actifs corporels sont principalement liés à la revue régulière de la valorisation du patrimoine.

Les dotations concernent 75 hôtels pour un montant global de € (47) millions et les reprises 15 hôtels pour un montant global de € 4 millions.

Au 30 juin 2009, les dépréciations d'actifs corporels s'élèvent à € 30 millions. Les dotations concernent 67 hôtels pour un montant global de € (30) millions.

Note 14. Résultat de la gestion du patrimoine hôtelier

En € millions	2008	Juin 2008	Juin 2009
Plus ou moins-values de cessions	109	107	2
Provisions sur actifs hôteliers	2	-	(13)
Total	111	107	(11)

Au 30 juin 2008, le résultat de la gestion du patrimoine hôtelier comprend notamment :

- ✓ Une plus-value de € 85 millions dégagée dans le cadre de la cession de 49 hôtels à Axa Reim avec maintien d'un contrat de location variable en pourcentage du chiffre d'affaires (cf. Note 2.A.2.1).
- ✓ Une plus-value de € 7 millions dégagée dans le cadre des opérations de Sale and Franchise back en France.
- ✓ Des plus-values sur la cession d'hôtels non prioritaires en Europe pour € 15 millions.

Au 31 décembre 2008, le résultat de la gestion du patrimoine hôtelier comprend notamment :

- ✓ Une plus-value de € 87 millions dégagée dans le cadre de la cession de 55 hôtels à Axa Reim avec maintien d'un contrat de location variable en pourcentage du chiffre d'affaires (cf. Note 2.A.2.1).
- ✓ Une plus-value de € 9 millions dégagée dans le cadre des opérations de Sale & Franchise back en France.
- ✓ Des plus-values sur la cession d'hôtels non prioritaires en Europe pour € 12 millions.

Au 30 juin 2009, le résultat de la gestion du patrimoine hôtelier comprend notamment :

- ✓ Une plus-value de € 7 millions dégagée dans le cadre des opérations de Sale & Franchise back en France.
- ✓ Une moins-value de € (5) dégagée dans le cadre de la cession d'hôtels non prioritaires en France.
- ✓ Une moins-value de € (9) millions dégagée dans le cadre des cessions Motel 6, comprenant pour une part des cessions avec maintien d'un contrat de franchise et d'autre part des cessions d'hôtels non prioritaires.

Note 15. Résultat de la gestion des autres actifs

En € millions	2008	Juin 2008	Juin 2009
Plus ou moins-values de cessions	41	36	1
Provisions	(5)	(4)	(2)
Gains/ (pertes) non récurrents	(23)	(9)	(3)
Total	13	23	(4)

Au 30 juin 2008, le résultat de la gestion des autres actifs comprend notamment :

- ✓ Une plus-value de € 34 millions générée par la cession de la société de restauration collective au Brésil.
- ✓ Une provision complémentaire de € (4) millions liée à la mise en valeur de marché des titres Club Méditerranée détenus par le Groupe.

Au 31 décembre 2008, le résultat de la gestion des autres actifs comprend notamment :

- ✓ Une plus-value de € 41 millions générée par la cession d'actifs non stratégiques pour le Groupe : la société de restauration collective au Brésil (plus-value de € 32 millions), et de l'immobilier de bureau (plus-value de € 7 millions).
- ✓ Une provision complémentaire de € (23) millions liée à la mise en valeur de marché des titres Club Méditerranée détenus par le Groupe.

Au 30 juin 2009, le résultat de la gestion des autres actifs comprend notamment :

- ✓ Une moins-value de € 3 millions générée par la cession des titres Club Méditerranée (cf. Note 2.A.1) ;
- ✓ Une plus-value de € 2 millions générée par la cession d'immobilier de bureau à Bruxelles.

Note 16. Impôts sur les bénéfices

Note 16.1. Charge d'impôt de l'exercice

En € millions	2008	Juin 2008	Juin 2009
Charge d'impôt exigible	(254)	(149)	(73)
Sous-total impôts exigibles	(254)	(149)	(73)
Impôts différés afférents à la naissance ou au reversement de différences temporelles	(20)	(4)	21
Impôts différés liés à des changements de taux ou à l'assujettissement à de nouveaux taux	1	1	-
Sous-total impôts différés	(19)	(3)	21
Charge d'impôt hors impôt afférent aux sociétés mises en équivalence	(273)	(152)	(52)
Impôts des sociétés mises en équivalence	(7)	(4)	(1)
Charge d'impôt totale	(280)	(156)	(53)

Note 16.2. Taux effectif d'impôt

En € millions	2008	Juin 2008	Juin 2009
Résultat opérationnel avant impôt (a)	886	477	(80)
Dépréciation d'actifs non déductible fiscalement	(18)	(8)	162
Plus ou moins-values internes non fiscalisées	298	208	35
Impôts sur quotes-parts de mises en équivalence	7	4	1
Autres	7	8	5
Total des différences permanentes (charges non déductibles) (b)	294	212	203
Résultat non taxé ou taxé à taux réduit (c)	(422) (*)	(341)	(33)
Résultat taxable au taux courant (d) = (a) + (b) + (c)	758	348	90
Taux courant d'impôt en France (e)	34,43%	34,43%	34,43%
Impôt (théorique) au taux courant français (f) = (d) x (e)	(261)	(120)	(31)
Ajustements sur l'impôt théorique liés :			
. au différentiel de taux courant des pays étrangers	39	20	7
. à des pertes fiscales de l'exercice non activées	(31)	(19)	(22)
. à l'utilisation des pertes fiscales des exercices antérieurs	7	2	3
. à des impacts de changement de taux d'impôts différés	1	1	-
. aux quotes-parts de mises en équivalence	7	4	1
. au net des dotations et reprises pour risques fiscaux	(6)	(6)	(2)
. à d'autres éléments	-	(9)	(8)
Total des ajustements sur l'impôt théorique (g)	17	(7)	(21)
Impôt au taux normal (h) = (f) + (g)	(244)	(127)	(52)
Impôt au taux réduit (i)	(29) (*)	(25)	-
Charge d'impôt du Groupe (j) = (h) + (i)	(273)	(152)	(52)
Résultat opérationnel avant impôt taxable au taux courant	757	348	90
Charge d'impôt à taux courant	(222)	(100)	(24)
Taux courant d'impôt du Groupe	29,3%	28,7%	26,2%

(*) En 2008, principalement relatif aux transactions immobilières réalisées en France et en Suisse avec Axa Reim (cf. Note 2.A.2.1). Au 31 décembre 2008, figure dans le résultat opérationnel avant impôt une plus-value fiscale de € 80,9 millions qui, dans le cadre du régime de faveur des Sociétés d'Investissements Immobilières Cotées (SIIC), a été taxée au taux réduit de 16,5% pour € 13 millions en France. Par ailleurs, la plus-value fiscale en Suisse de € 18,9 millions a généré un impôt courant de € 6,8 millions.

Par ailleurs, en France, les plus-values sur cessions de titres (principalement cessions internes de titres Accor Services) ont été taxées au régime en vigueur sur les titres (quote-part de frais et charges de 5%).

Note 16.3. Détail des impôts différés actifs et passifs au bilan

En € millions	2008	Juin 2008	Juin 2009
Différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat social	164	130	162
Différences temporaires entre le résultat consolidé et le résultat social	57	46	29
Pertes fiscales activées	5	19	37
Sous-total Impôts différés actifs	226	195	228
Différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat social	40	27	36
Différences temporaires entre le résultat consolidé et le résultat social	159	147	154
Sous-total Impôts différés passifs	199	174	190
Impôts différés nets actif (passif)	27	21	38

Note 16.4. Impôts différés actifs non comptabilisés

Au 30 juin 2009, le montant des impôts différés actifs non comptabilisés s'élève à € 227 millions. Pour mémoire, le montant des impôts différés actifs non comptabilisés s'élevait à € 204 millions au 31 décembre 2008 et à € 200 millions au 30 juin 2008.

Au 30 juin 2009, l'échéancier des impôts différés actifs non comptabilisés se présente comme suit :

En € millions	Différences temporelles déductibles	Pertes fiscales (1)	Crédits d'impôt	Total
N+1	-	5	-	5
N+2	-	1	-	1
N+3	1	1	-	2
N+4	6	23	-	29
N+5 et au-delà	3	18	-	21
Sans limite	-	169	-	169
Impôts différés nets	10	217	-	227

(1) Au 30 juin 2009, les impôts différés non comptabilisés comprennent € 74 millions d'impôts différés sur les déficits fiscaux des sociétés NewGen en Allemagne, en France et en Autriche (cf. Note 2.B.1.4).

Note 17. Résultat net des activités non conservées

Conformément à la norme IFRS 5, le résultat net des activités non conservées comprend :

- l'ensemble du résultat des activités abandonnées au cours de la période ; ainsi que
- les plus ou moins-value de cessions réalisées au cours de la période lors de la cession des activités abandonnées.

Au cours des exercices 2008 et 2009, aucune cession d'activité n'a été qualifiée d'activité abandonnée.

Note 18. Ecart d'acquisition

En € millions	Juin 2008	Déc. 2008	Juin 2009
Valeurs brutes	2 325	1 932	2 071
Amortissements cumulés et dépréciations	(438)	-	(147)
Total en valeur nette	1 887	1 932	1 924

En € millions	Notes	Juin 2008	Déc. 2008	Juin 2009
HÔTELLERIE				
Allemagne	2.B.1.4	192	201	202
Haut et Milieu de gamme France		180	184	180
Australie		178	144	167
Motel 6		192	212	97
Économique (hors Motel 6)		90	91	92
Asie		37	41	42
Hongrie		25	25	25
Egypte		24	24	24
Pologne	2.B.1.2	-	95	13
Pays-Bas		13	13	13
Suisse		11	11	11
Portugal		19	9	9
Italie		33	33	-
Autres Hôtellerie (inférieurs à € 6 millions)		3	2	1
Sous-total Hôtellerie		997	1 085	876
SERVICES PREPAYES				
France (Kadéos)	2.B.2.2	181	181	181
Ticket Brésil		144	111	132
Royaume Uni		90	83	69
Roumanie		37	37	37
Italie		36	33	33
USA		32	33	33
Mexique		34	31	31
Suède		19	19	19
Australie		12	11	12
Allemagne		14	14	11
Asie		9	10	10
Venezuela		7	9	9
Autres Services Prépayés (inférieurs à € 6 millions)		73	73	66
Sous-total Services Prépayés		688	645	643
AUTRES METIERS				
Casinos (Accor Casinos, SHCD et Groupe Lucien Barrière SAS)	2.B.4	162	162	367
Lenôtre		25	25	24
Autres Métiers (inférieurs à € 6 millions)		15	15	14
Sous-total Autres métiers		202	202	405
Total en valeur nette		1 887	1 932	1 924

Accor a, au cours de l'exercice 2008, procédé à une élimination de la valeur comptable des cumuls d'amortissement et de dépréciations comptabilisés sur les écarts d'acquisitions en date de conversion aux IFRS, en effectuant une diminution correspondante de leur valeur brute.

La variation des écarts d'acquisition nets sur la période considérée s'analyse comme suit :

En € millions	Notes	Juin 2008	Déc. 2008	Juin 2009
Valeur nette au 1er janvier		1 967	1 967	1 932
Augmentation de la valeur brute et impact des entrées de périmètre		28	159	230
. Groupe Lucien Barrière SAS	2.B.4	-	-	204
. Hôtellerie Belgique		-	-	2
. Hôtellerie Haut et Milieu de gamme France		5	11	2
. Hôtellerie Allemagne (complément de prix Newgen)	2.B.1.4	2	10	1
. Hôtellerie Pologne (intégration Orbis)	2.B.1.2	-	104	-
. Hôtellerie Économique (hors Motel 6)		-	1	-
. Services Prépayés autres acquisitions		2	8	11
. Services Prépayés Asie (Surfgold)	2.B.2.2	1	-	5
. Services Prépayés Suède		-	-	2
. Services Prépayés Mexique		-	-	1
. Services Prépayés Royaume Uni (Acquisition de Motivano)	2.B.2.2	7	8	-
. Services Prépayés Allemagne (Acquisition de Quasar)		8	8	-
. Services Prépayés Australie (Davidson & Trahaire)		-	4	-
. Services Prépayés Venezuela - acquisition des minoritaires		-	2	-
. Lenôtre (Acquisition de boutiques)		1	1	-
. Autres		2	2	2
Cessions de l'exercice		(77)	(79)	(16)
Dépréciations	13	(13)	(14)	(155)
Différence de conversion		(6)	(64)	53
Reclassements en immobilisations	(*)	(15)	(27)	(90)
Reclassements en actifs destinés à être cédés		-	-	-
Reclassements et autres variations		3	(10)	(30)
Valeur nette en fin de période		1 887	1 932	1 924

(*) Dont l'affectation de l'écart de première consolidation d'Orbis.

Note 19. Immobilisations incorporelles

En € millions	Jun 2008	Déc. 2008	Jun 2009
Valeurs Brutes			
Marque Motel 6 (1)	129	145	143
Marque Kadéos (2)	19	19	19
Autres marques et réseaux (3)	67	92	97
Licences, logiciels	181	164	216
Autres immobilisations incorporelles (4)	228	338	307
Total valeurs brutes	624	758	782
Amortissements et pertes de valeur			
Licences, logiciels	(127)	(120)	(165)
Autres immobilisations incorporelles	(115)	(126)	(114)
Total amortissements et pertes de valeur cumulés	(242)	(246)	(279)
Valeurs nettes	382	512	503

- (1) Au 30 juin 2009, la variation de la marque Motel 6 s'explique par l'évolution des taux de clôture USD contre EURO (31 décembre 2008 : 1,392 – 30 juin 2009 : 1,413)
- (2) Valorisation de la marque Kadéos suite à l'acquisition de la société en mars 2007 (cf. Note 2.B.2.2)
- (3) Dont € 52 millions de droits d'utilisation de terrains sur les hôtels Ibis et Novotel en Chine
- (4) Dont € 155 millions de droits au bail (dont € 94 millions de droit d'usufruit des terrains suite à l'acquisition d'Orbis en 2008) et € 50 millions de valorisation des listes clients (dont € 19 millions concernant Kadéos).

Tableau de variation des immobilisations incorporelles :

En € millions	Jun 2008	Déc. 2008	Jun 2009
Valeurs nettes au 1er janvier	369	369	512
Acquisitions de la période	10	13	2
Immobilisations générées en interne	9	22	10
Entrées de périmètre	27	133 (*)	6
Dotations aux amortissements	(20)	(42)	(21)
Pertes de valeur comptabilisées en charges	-	-	(9)
Cessions de la période	(3)	(4)	3
Différence de conversion	(13)	(28)	(3)
Reclassements	3	49	3
Valeurs nettes en fin de période	382	512	503

(*) Intégration globale d'Orbis suite au rachat de 4,53% du capital de Orbis au cours du second semestre 2008.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie indéfinie sont les suivantes :

En € millions	Jun 2008	Déc. 2008	Jun 2009
Marque Motel 6	129	145	143
Marque Kadéos	19	19	19
Autres marques et réseaux	67	92	97
Valeur comptable en fin de période	215	256	259

Le groupe ayant jugé qu'il n'existait pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle il s'attend à pouvoir utiliser ses marques, celles-ci ont été considérées comme des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie.

Au 30 juin 2009 le montant des engagements contractuels liés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles ne figurant pas dans le bilan s'élève à € 7 millions.

Note 20. Immobilisations corporelles

Note 20.1 Détail des immobilisations corporelles par nature

En € millions	Juin 2008	Déc. 2008	Juin 2009
Terrains	378	519	523
Constructions	2 124	2 639	2 867
Agencements	1 768	2 089	2 203
Matériels et mobiliers	1 527	1 619	1 688
Immobilisations en cours	262	312	329
Valeur brute	6 059	7 178	7 610

En € millions	Juin 2008	Déc. 2008	Juin 2009
Constructions	(686)	(768)	(860)
Agencements	(901)	(981)	(1 055)
Matériels et mobiliers	(971)	(964)	(1 007)
Immobilisations en cours	(4)	(3)	(4)
Total des amortissements	(2 562)	(2 716)	(2 926)
Terrains	(4)	(6)	(5)
Constructions	(82)	(81)	(98)
Agencements	(32)	(36)	(39)
Matériels et mobiliers	(10)	(12)	(15)
Immobilisations en cours	(3)	(3)	(3)
Total des dépréciations	(131)	(138)	(160)
Amortissements et dépréciations	(2 693)	(2 854)	(3 086)

En € millions	Juin 2008	Déc. 2008	Juin 2009
Terrains	374	513	518
Constructions	1 356	1 790	1 909
Agencements	835	1 072	1 109
Matériels et mobiliers	546	643	666
Immobilisations en cours	255	306	322
Valeur nette	3 366	4 324	4 524

La variation des immobilisations nettes sur la période considérée s'analyse comme suit :

En € millions	Juin 2008	Déc. 2008	Juin 2009
Valeurs nettes au 1er janvier	3 321	3 321	4 324
Entrées de périmètre	24	423	202
Investissements de la période	456	1 240 (*)	317
Cessions	(106)	(158)	(33)
Dotations aux amortissements	(179)	(393)	(220)
Pertes de valeur comptabilisées en charges	(23)	(43)	(27)
Différence de conversion	(48)	(89)	(11)
Reclassements en actifs destinés à être cédés (cf. Note 33)	(71)	44	(17)
Autres reclassements	(8)	(21)	(11)
Valeurs nettes en fin de période	3 366	4 324	4 524

(*) Dont l'exercice d'option d'achat sur 9 hôtels en France et 84 hôtels aux Etats-Unis.

Au 30 juin 2009, le montant des engagements contractuels liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles ne figurant pas dans le bilan s'élève à € 247 millions. Il s'élevait à € 234 millions au 31 décembre 2008.

Par ailleurs, dans le cadre des opérations signées avec Foncière des Murs (cf. Note 2.A.2.1 et Note 41), Accor s'est engagé à réaliser des travaux pour € 98 millions sur la période 2005-2009 et Foncière des Murs s'est engagée à financer € 151 millions. Au 30 juin 2009, € 98 millions de travaux ont été réalisés par le Groupe. De plus, le Groupe s'est engagé à entretenir les hôtels sur la base d'un montant minimum chiffré en pourcentage du chiffre d'affaires (4 % Ibis et Etap Hotel, 3,5% Novotel et Sofitel, et 3% ou 3,5% Mercure) à partir du 1^{er} janvier 2009 et jusqu'à la première rupture possible du bail (1^{er} juillet 2017).

Dans le cadre des opérations réalisées avec Axa Reim (cf. Note 2.A.2.1), Accor s'est engagé à réaliser € 27 millions de travaux en France et en Suisse.

Au cours du premier semestre 2009, le montant des frais financiers incorporés dans le coût des immobilisations corporelles s'est élevé à € 3 millions (€ 7 millions pour l'exercice 2008). Le taux de capitalisation utilisé pour déterminer le montant des coûts d'emprunts pouvant être incorporés dans le coût des actifs s'élève à 4,74% (taux moyen de la dette Groupe au 31 décembre 2008).

Note 20.2 Détail des immobilisations en contrats de location-financement

Au 30 juin 2009, les immobilisations en location-financement retraitées dans le bilan s'élèvent à € 108 millions en valeurs nettes, contre € 125 millions au 31 décembre 2008, et se répartissent comme suit :

En € millions	Juin 2008	Déc. 2008	Juin 2009
Terrains	20	24	22
Constructions	160	160	144
Agencements	56	66	68
Matériels et mobiliers	11	15	7
Immobilisations corporelles (valeur brute)	247	265	241
Constructions	(88)	(81)	(81)
Agencements	(38)	(46)	(50)
Matériels et mobiliers	(9)	(13)	(2)
Immobilisations corporelles (amortissements et dépréciations)	(135)	(140)	(133)
Immobilisations corporelles (valeur nette)	112	125	108

La dette résiduelle fin de période relative aux contrats de location-financement se présente de la façon suivante :

	Dette en € millions Non actualisée
2009	169
2010	152
2011	137
2012	121
2013	108
2014	99
2015	84
2016	81
2017	77
2018	68
2019	59
2020	55
2021	51
2022	46
> 2023	42

Note 21. Prêts long terme

En € millions	Juin 2008	Déc. 2008	Juin 2009
Valeurs brutes	108	96	119
Dépréciation	(18)	(18)	(18)
Total en valeur nette	90	78	101

En € millions	Juin 2008	Déc. 2008	Juin 2009
Hôtellerie Asie Pacifique (1)	77	67	77
Autres	13	11	24
Total	90	78	101

(1) Le montant des prêts, consentis pour l'hôtellerie Asie Pacifique, inclut principalement des prêts accordés à Tahl (Foncière Australienne) pour un montant de € 56 millions au 30 juin 2009.

Note 22. Titres mis en équivalence

En € millions		Juin 2008	Déc. 2008	Juin 2009
Asie / Pacifique (*)		92	94	107
Fonds d'investissement Maroc (RISMA)	(1)	34	35	33
Société Hôtelière Paris Les Halles	(2)	14	12	12
Fonds d'investissement Egypte		10	12	11
The Grand Real Estate (Sofitel The Grand, Hôtellerie Pays Bas)	(3)	11	10	8
Sofitel Londres St James (Hôtellerie UK)		5	4	5
Orbis (Hôtellerie Pologne)	(Note 2.B.1.2) (4)	276	-	-
Hôtellerie Sofitel US (25%)	(Note 2.A.2.2) (5)	(9)	(12)	(12)
Autres		18	21	20
Total		451	176	184

(*) Les titres Asie Pacifique comprennent principalement Interglobe Hotels Entreprises Limited pour € 36 millions, Ambassador Inc et Ambatel Inc (Corée du Sud) pour € 13 millions, Sofitel Mumbai pour € 9 millions.

(1) Les comptes du fonds d'investissement hôtelier au Maroc (Risma) se détaillent comme suit :

Risma (Fonds d'investissement Maroc) (En € millions)	Juin 2008	Déc. 2008	Juin 2009
Chiffre d'affaires	51	98	43
Résultat net	2	1	(6)
Trésorerie / (Dettes) nette	(126)	(138)	(149)
Montant des capitaux propres	83	94	87
Capitalisation boursière	205	163	153
Total de bilan	276	278	297
Fraction de capital détenu	34,92%	34,92%	34,92%

(2) Les comptes de la Société Hôtelière Paris les Halles se décomposent comme suit :

Société Hôtelière Paris Les Halles (En € millions)	Juin 2008	Déc. 2008	Juin 2009
Chiffre d'affaires	31	67	29
Résultat net	12	12	0
Trésorerie / (Dettes) nette	(80)	(77)	(91)
Montant des capitaux propres	42	35	35
Capitalisation boursière	N/A	N/A	N/A
Total de bilan	156	137	146
Fraction de capital détenu	31,19%	31,19%	31,19%

(3) Les comptes du Sofitel The Grand (Hôtellerie Pays-Bas) se décomposent comme suit :

The Grand Real Estate (Hôtellerie Pays-Bas) Sofitel The Grand (En € millions)	Juin 2008	Déc. 2008	Juin 2009
Chiffre d'affaires	N/A	11	4
Résultat net	N/A	(4)	(3)
Trésorerie / (Dette) nette	N/A	(6)	(15)
Montant des capitaux propres	N/A	16	15
Capitalisation boursière	N/A	N/A	N/A
Total de bilan	N/A	28	34
Fraction de capital détenu	N/A	58,00%	58,00% (*)

Société intégrée globalement en 2007 et passée en mise en équivalence en 2008 suite à l'opération Sale & Management Back.

(*) Le pourcentage de contrôle étant de 40%.

(4) Les comptes de Orbis sont les suivants :

Orbis (Hôtellerie Pologne) (En € millions)	Juin 2008	Déc. 2008	Juin 2009
Chiffre d'affaires	158	N/A	N/A
Résultat net	21	N/A	N/A
Trésorerie / (Dette) nette	(78)	N/A	N/A
Montant des capitaux propres	499	N/A	N/A
Capitalisation boursière	626	N/A	N/A
Total de bilan	738	N/A	N/A
Fraction de capital détenu	45,48%	N/A	N/A

Suite au rachat de 4,53% du capital de Orbis au cours du second semestre 2008, Accor a été amené à consolider la société en intégration globale.

(5) Les comptes de l'Hôtellerie Sofitel US sont les suivants :

Hôtellerie Sofitel US (En € millions)	Juin 2008	Déc. 2008	Juin 2009
Chiffre d'affaires	81	167	71
Résultat net	4	8	(4)
Trésorerie / (Dette) nette	(419)	(469)	(463)
Montant des capitaux propres	(37)	(46)	(50)
Capitalisation boursière	N/A	N/A	N/A
Total de bilan	433	481	467
Fraction de capital détenu	25,00%	25,00%	25,00%

Note 23. Actifs financiers non courants

En € millions	Juin 2008	Déc. 2008	Juin 2009
Titres de participation (<i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>)	166	157	115
Dépôts et cautionnements (<i>Prêts et Créances</i>)	64	67	66
Total valeurs brutes	230	224	181
Provisions pour dépréciation	(59)	(75)	(41)
Valeurs nettes	171	149	140

La provision pour dépréciation des actifs financiers non courants est relative, dans sa quasi-totalité, aux titres de participation.

Les principaux titres et dépôts non consolidés sont les suivants :

En € millions	Juin 2008	Déc. 2008	Juin 2009
Club Méditerranée (1)	33	14	1
Autres participations et dépôts (2)	138	135	139
Valeurs nettes	171	149	140

(1) Au 30 juin 2009, Accor conserve 98 800 titres Club Méditerranée représentant environ 1% du capital (cf. Note 2.A.1). Le solde des titres détenus par Accor a été valorisé au bilan pour € 1 million, au cours de bourse du 30 juin 2009 (€ 10,65 par action).

(2) Dont les titres d'une foncière aux Pays-Bas pour € 18 millions et les titres de TAHL (foncière en Australie) pour € 19 millions.

Note 24. Comptes de tiers actifs et passifs

Note 24.1. Détail des comptes clients entre valeur brute et provision

En € millions	Juin 2008	Déc. 2008	Juin 2009
Valeurs brutes	1 286	1 375	1 414
Provisions	(59)	(62)	(67)
Valeurs nettes	1 227	1 313	1 347

Les provisions pour dépréciations des créances clients correspondent à de multiples transactions individuelles de montants non matériels. Les créances identifiées en dépassement d'échéance font l'objet d'un suivi particulier et leur recouvrabilité est évaluée régulièrement de manière à constater d'éventuelles dépréciations complémentaires. Le montant des créances en retard de paiement et non encore dépréciées est non significatif.

Note 24.2. Détails des autres tiers actifs

En € millions	Juin 2008	Déc. 2008	Juin 2009
TVA à récupérer	225	305	193
Créances vis à vis du personnel et des organismes sociaux	16	9	14
Créances d'impôts et taxes (*)	25	24	267
Autres débiteurs	344	345	403
Charges constatées d'avance	155	159	233
Valeurs brutes des autres tiers actifs	765	842	1 110
Provisions	(19)	(18)	(20)
Valeurs nettes des autres tiers actifs	746	824	1 090

(*) Ce poste comprend € 242 millions liés au paiement du redressement fiscal CIWLT en février 2009 (cf. Note 40)

Note 24.3. Détails des autres tiers passifs

En € millions	Juin 2008	Déc. 2008	Juin 2009
TVA à payer	119	186	103
Dettes vis-à-vis du personnel et des organismes sociaux	436	490	427
Dettes d'impôts et taxes (*)	339	327	311
Autres créanciers (*)	478	445	452
Produits constatés d'avance	186	165	156
Valeurs des autres tiers passifs	1 558	1 613	1 449

(*) Ces postes comprennent € 192 millions liés au précompte (cf. Note 40)

Note 24.4. Echancier des comptes de tiers

En € millions au 30 juin 2009	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Juin 2009	Déc. 2008	Juin 2008
Stocks	71	-	-	71	103	92
Clients	1 347	-	-	1 347	1 313	1 227
TVA à récupérer	166	27	-	193	305	225
Créances de personnel et organismes sociaux	14	-	-	14	9	16
Créances impôts et taxes	267	-	-	267	24	25
Autres débiteurs	381	2	-	383	327	325
ACTIF COURT TERME	2 246	29	-	2 275	2 081	1 910
Fournisseurs et comptes rattachés	715	1	1	717	765	645
TVA à payer	103	-	-	103	186	119
Personnel et organismes sociaux	410	16	1	427	490	436
Dettes autres impôts et taxes	311	-	-	311	327	339
Autres créanciers	450	2	-	452	445	478
PASSIF COURT TERME	1 989	19	2	2 010	2 213	2 017

Note 25. Capital potentiel

Note 25.1. Nombre d'actions potentielles

Au 30 juin 2009, le capital social est composé de 225 252 850 actions. Le nombre moyen d'actions en circulation au cours du premier semestre 2009 s'établit à 220 464 704. **Le nombre d'actions en circulation au 30 juin 2009 est de 225 252 850.**

Par ailleurs, 9 806 610 options de souscription, soit 4,35% du capital, réservées au personnel sont en circulation, mais non exercées au 30 juin 2009 (cf. Note 25.3).

Accor a par ailleurs attribué à ses dirigeants en 2008 et 2009 des actions sous conditions de performance liées aux résultats :

- Le 28 mars 2008 Accor a attribué 107 034 actions sous conditions de performance liées aux résultats des exercices 2008 et 2009 (cf. Note 25.3). Une partie des conditions de performance n'ayant pas été atteint en 2008, seules 80 276 actions sont aujourd'hui susceptibles d'être octroyées.
- Le 31 mars 2009, Accor a attribué 242 553 actions sous conditions de performance liées aux résultats des exercices 2009 et 2010 (cf. Note 25.3).

Sur la base d'une conversion totale des actions potentielles présentées ci-dessus, le nombre d'actions en circulation serait de 235 382 289 titres.

Note 25.2. Résultat net dilué par action

Sur la base des actions potentielles présentées ci-dessus et d'un cours moyen de l'action Accor sur les 6 mois (€ 30,51), le nombre moyen pondéré d'actions totalement dilué au 30 juin 2009 est de 220 491 462. Le résultat net dilué par action se calcule donc comme suit :

En € millions	Déc. 2008	Juin 2008	Juin 2009
Résultat net part du Groupe	575	310	(150)
Nombre moyen pondéré d'actions (en milliers)	221 237	221 659	220 465
Nombre d'actions résultant de l'exercice d'options de souscription (en milliers)	840	1 237	-
Nombre d'actions résultant des actions sous conditions de performance (en milliers)	-	-	26
Nombre moyen pondéré d'actions dilué (en milliers)	222 077	222 896	220 491
Résultat net dilué par action (en euros)	2,59	1,39	(0,68)

Les instruments qui pourraient éventuellement dans le futur, diluer le résultat net, mais qui ne sont pas inclus dans le calcul du résultat net dilué par action puisque non dilutifs sur le premier semestre 2009 sont :

- La totalité des 14 plans d'options de souscription d'actions en vigueur au 30 juin 2009 ;
- Le plan d'actions sous conditions de performance attribué en 2009 ;
- 53 517 actions sous conditions de performance issus du plan attribuées en 2008 et dont la réalisation des conditions de performance sera évaluée à la fin de l'exercice 2009.

Note 25.3. Avantages sur capitaux propres

PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

Description des principales caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions

Les principales caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en vigueur au 30 juin 2009 ainsi que ceux qui ont été annulés ou sont arrivés à expiration au cours de la période sont décrits dans le tableau ci-après :

	Date d'attribution	Durée contractuelle du plan	Nombre d'options attribuées	Période de levée d'option	Nombre de bénéficiaires	Prix d'exercice	Méthode de règlement (cash ou capitaux propres)
Plan 5	4-janv.-2001	8 ans	1 957 000	du 4/01/04 au 4/01/09	32	40,58 €	Capitaux propres
Plan 6	8-janv.-2002	8 ans	3 438 840	du 8/01/05 au 8/01/10	2 032	37,77 €	Capitaux propres
Plan 7 (*)	12-juil.-2002	7 ans	104 361	du 12/07/05 au 12/07/09	3 890	39,10 €	Capitaux propres
Plan 8	3-janv.-2003	8 ans	148 900	du 4/01/06 au 3/01/11	67	31,83 €	Capitaux propres
Plan 9	7-janv.-2004	8 ans	1 482 900	du 8/01/07 au 7/01/12	1 517	35,68 €	Capitaux propres
Plan 10 (*)	9-juil.-2004	8 ans	88 131	du 9/07/07 au 9/07/12	3 390	33,94 €	Capitaux propres
Plan 11	12-janv.-2005	7 ans	1 298 950	du 13/01/09 au 12/01/12	903	32,42 €	Capitaux propres
Plan 12	9-janv.-2006	7 ans	1 231 200	du 10/01/10 au 09/01/13	191	46,15 €	Capitaux propres
Plan 13	24-mars-2006	7 ans	666 950	du 25/03/10 au 24/03/13	818	49,10 €	Capitaux propres
Plan 14	22-mars-2007	7 ans	1 492 845	du 23/03/11 au 22/03/14	958	68,65 €	Capitaux propres
Plan 15	14-mai-2007	7 ans	95 000	du 15/05/11 au 14/05/14	11	71,72 €	Capitaux propres
Plan 16 (*)	13-sept.-2007	8 ans	1 403	du 13/09/10 au 13/09/15	40	60,44 €	Capitaux propres
Plan 17	28-mars-2008	7 ans	1 409 400	du 29/03/12 au 28/03/15	1 022	46,46 €	Capitaux propres
Plan 18	30-sept.-2008	7 ans	75 000	du 01/10/12 au 30/09/15	6	42,70 €	Capitaux propres
Plan 19	24-févr.-2009	8 ans	969 965	du 01/04/13 au 31/03/17	1 138	27,45 €	Capitaux propres

(*) Les plans 7, 10 et 16 correspondent à des plans de bons d'épargne en actions (BEA)

Le plan n° 15 a la caractéristique d'être un plan a vec conditions de performance. Durant chaque année de la période d'acquisition (de 2007 à 2010), une tranche représentant un quart des options de souscription d'actions attribuées initialement est soumise à des critères de performance collective mesurant la performance du Groupe Accor sur la base d'objectifs prédéterminés.

Les critères de performance pour chacun des exercices sont le Retour sur Capitaux Employés (ROCE) et le Résultat Courant après Impôt. Si les conditions de performance sont remplies à l'issue de chaque exercice, les bénéficiaires se verront remettre un quart des options de souscription d'actions. Si une seule des deux conditions de performance est remplie, les bénéficiaires se verront remettre un huitième des options de souscription d'actions.

Pour que le nombre d'options de souscription d'actions effectivement attribuées soit égal au nombre d'options de souscriptions d'actions attribuées à l'origine, il convient que la progression des indicateurs soit supérieure ou égale à environ 10% par an. Si les progressions de ces critères sont inférieures mais supérieures à zéro, le nombre d'options de souscription d'actions réellement attribuées sera réduit en fonction de fourchettes de progression.

Au 31 décembre 2008, une partie seulement des critères de performance ont été réalisés. Les bénéficiaires se verront donc remettre de façon certaine 20 781 options de souscription d'actions à l'issue de la période d'acquisition des droits sous condition de présence dans la société à cette date.

Les mouvements intervenus en 2008 et 2009 sur les plans d'options sur actions sont les suivants :

	30 juin 2008		31 décembre 2008		30 juin 2009	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options non exercées au 1er janvier	8 472 298	44,71 €	8 472 298	44,71 €	9 591 890	45,16 €
Options attribuées	1 409 400	46,46 €	1 485 803	46,28 €	969 965	27,45 €
Options annulées / échues	(127 075)	41,18 €	(163 253)	42,50 €	(755 245)	42,35 €
Options exercées	(194 567)	36,81 €	(202 958)	36,81 €	-	-
Options non exercées à fin de période	9 560 056	45,18 €	9 591 890	45,16 €	9 806 610	43,62 €
Options exerçables à fin de période	3 414 433	37,42 €	3 396 422	37,42 €	4 009 422	35,35 €

Au 30 juin 2009, les plans non exercés sont les suivants :

	Prix d'exercice	Nombre d'options en circulation	Durée de vie résiduelle jusqu'à l'échéance des options
Plan 6	37,77 €	1 384 398	6 mois
Plan 7	39,10 €	74 503	12 jours
Plan 8	31,83 €	55 950	1,5 ans
Plan 9	35,68 €	1 145 561	2,5 ans
Plan 10	33,94 €	83 510	3 ans
Plan 11	32,42 €	1 265 500	2,5 ans
Plan 12	46,15 €	1 211 400	3,5 ans
Plan 13	49,10 €	642 050	3,8 ans
Plan 14	68,65 €	1 428 820	4,8 ans
Plan 15	71,72 €	95 000	5 ans
Plan 16	60,44 €	1 403	6,3 ans
Plan 17	46,46 €	1 373 550	5,8 ans
Plan 18	42,70 €	75 000	6,3 ans
Plan 19	27,45 €	969 965	7,8 ans

Informations sur la juste valeur des options attribuées

La norme IFRS 1 permet de ne comptabiliser les paiements sur la base d'actions octroyés qu'après le 7 novembre 2002 et pour lesquels les droits ne sont pas encore acquis au 1^{er} janvier 2005.

De ce fait, douze plans, octroyés entre 2003 et juin 2009, entrent dans le champ d'application de la norme IFRS 2.

Les justes valeurs ont été déterminées aux dates d'attribution respectives des différents plans à partir du modèle d'évaluation des options de Black & Scholes.

Les principales données et hypothèses qui ont été utilisées pour réaliser ces évaluations sont les suivantes :

	Plan 8	Plan 9	Plan 10	Plan 11	Plan 12	Plan 13
Cours du sous-jacent à la date d'attribution	30,50 €	35,18 €	33,71 €	31,64 €	49,80 €	48,30 €
Prix d'exercice	31,83 €	35,68 €	33,94 €	32,42 €	46,15 €	49,10 €
Volatilité attendue (*)	39,58%	39,68%	39,18%	37,64%	35,36%	34,60%
Durée de vie contractuelle de l'option	8 ans	8 ans	8 ans	7 ans	7 ans	7 ans
Taux de rendement sans risque (**)	3,54%	3,44%	3,55%	2,94%	3,13%	3,74%
Juste Valeur des Options (***)	8,91 €	10,52 €	10,07 €	848 €	14,11 €	12,57 €

	Plan 14	Plan 15	Plan 16	Plan 17	Plan 18	Plan 19
Cours du sous-jacent à la date d'attribution	70,95 €	70,45 €	62,35 €	47,10 €	37,12 €	25,49 €
Prix d'exercice	68,65 €	71,72 €	60,44 €	46,46 €	42,70 €	27,45 €
Volatilité attendue (*)	31,73%	31,60%	27,57%	27,87%	26,72%	31,91%
Durée de vie contractuelle de l'option	7 ans	7 ans	8 ans	7 ans	7 ans	8 ans
Taux de rendement sans risque (**)	3,94%	4,25%	4,15%	3,84%	4,03%	2,63%
Juste Valeur des Options (***)	20,38 €	19,36 €	16,66 €	11,55 €	7,00 €	5,78 €

(*) Volatilité pondérée en fonction de l'échéancier d'exercice

(**) Taux de rendement sans risque pondéré en fonction de l'échéancier d'exercice

(***) Juste valeur des options pondérée en fonction de l'échéancier d'exercice

Le taux de dividendes retenu dans le calcul de la juste valeur des options est de :

- 3,03% pour les plans 8, 9, 10 ;
- 3,22% pour les plans 11, 12 et 13 ;
- 2,29% pour les plans 14, 15 et 16 ; et
- 2,53% pour les plans 17, 18 et 19.

Ce taux correspond à la moyenne des taux de dividendes versés au cours des deux ou trois derniers exercices.

La maturité des stock-options

Le Groupe a décidé de fractionner l'exercice de ces plans de stock-options en référence au comportement d'exercice observé sur les plans précédents. L'échéancier retenu est identique pour tous les plans :

- 35% des options sont exercées après 4 ans
- 20% des options sont exercées après 5 ans
- 35% des options sont exercées après 6 ans
- 5% des options sont exercées après 7 ans – 10% pour les plans 11, 12, 13, 14, 15, 17 et 18
- 5% des options sont exercées après 8 ans

La maturité des options est égale à leur durée de vie espérée.

La volatilité du cours

Le Groupe a choisi de retenir une volatilité calculée sur un historique de 8 ans précédant l'attribution des plans et a appliqué une volatilité différente, calculée à la date d'attribution, correspondant à chacune des maturités envisagées par l'échéancier d'exercice.

Charges comptabilisées au titre des avantages sur instruments de capital

La charge totale comptabilisée en charge de personnel en contrepartie des capitaux propres au titre des avantages sur instruments de capital s'élève à € 10,5 millions au 30 juin 2009, € 22 millions au 31 décembre 2008 et € 11 millions au 30 juin 2008.

Plan d'Epargne Entreprise

En avril 2007, une opération d'actionnariat salarié a été proposée aux salariés du Groupe, dans le cadre du Plan d'Epargne Entreprise.

Cette opération est de type dit à « effet de levier ». Pour chaque action souscrite entre le 11 et 18 juin 2007, la banque partenaire de l'opération en a financé 9 pour le compte du salarié. Les salariés recevront à la fin d'une période de blocage de 5 ans, 100% de la hausse moyenne calculée sur l'ensemble des actions souscrites par le salarié grâce à son apport personnel et au complément bancaire.

De plus, l'investissement initial du salarié sur l'action est garanti par la banque.

Les caractéristiques du plan sont les suivantes :

- Prix de référence des titres : € 68,61;
- Pourcentage de décote accordé aux salariés : 18,9%
- Prix de souscription décoté pour les salariés : € 55,64 (NB : Hors Allemagne, puisque les salariés allemands ont souscrit des actions sans décote mais se sont vus attribuer des bons de Souscription en Actions).

A l'issue de la période de souscription, le Groupe a émis 770 529 actions nouvelles au titre des souscriptions réalisées par les salariés dont 769 126 via les Fonds Communs de Placement et 1 403 actions en direct.

La juste valeur de la rémunération reçue par les salariés s'est élevée à € 9,7 millions et a été intégralement constatée dans les charges de personnels au titre du 1er semestre 2007 en contrepartie des capitaux propres. Le coût d'incessibilité sur la part des titres souscrits par les salariés hors part levier, évalué en actualisant la décote sur 5 ans au taux de 5,5%, s'est élevé à € 0,2 million. Ce coût d'incessibilité représente 5,5% du cours d'acquisition de souscription décoté des titres.

PLAN D' ACTIONS SOUS CONDITIONS DE PERFORMANCE

Plan 2007

Le 14 mai 2007 Accor a octroyé à ses dirigeants et à certains salariés 56 171 actions sous conditions de performance.

Les critères de performance sont le Retour sur Capitaux Employés (ROCE) et le Résultat Courant après Impôt pour l'exercice et l'exercice suivant au cours duquel a été attribué le plan. Si les conditions de performance sont remplies à l'issue de chaque exercice, les dirigeants se voient remettre la moitié des actions. Si une seule des deux conditions de performance est remplie, les bénéficiaires se voient remettre un quart des actions.

Pour que le nombre d'actions effectivement attribuées soit égal au nombre d'actions attribuées à l'origine, il convient que la progression des indicateurs soit supérieure à environ 10% par an. Si les progressions sont inférieures mais supérieures à zéro, le nombre d'actions est réduit en fonction de fourchettes de progression.

Le plan prévoit également que les actions ainsi attribuées font l'objet d'une période de conservation de deux ans, pendant laquelle elles ne peuvent être cédées.

La juste valeur de ces rémunérations (€ 4 millions) a été comptabilisée de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits en charges de personnel en contrepartie des capitaux propres. Cette juste valeur a été évaluée comme la moyenne des vingt derniers cours de bourse précédant la date d'attribution multipliée par le nombre d'actions émises.

Au 31 décembre 2007

A la clôture de l'exercice 2007, les conditions de performance ont été atteintes.

Au 31 décembre 2008

A la clôture de l'exercice 2008, une partie seulement des conditions de performance a été atteinte. De ce fait, la juste valeur du plan a été recalculée et s'élevait au 31 décembre 2008 à € 3,7 millions.

Au 30 juin 2009

La période d'acquisition des droits de ce plan est arrivée à échéance le 14 mai 2009. Suite à la réalisation des conditions de performance et sous condition de présence à cette date, 49 804 actions ont été remises aux bénéficiaires.

La juste valeur totale du plan s'est in fine élevée à € 3,5 millions.

Plan 2008

Le 28 mars 2008, Accor a octroyé à ses dirigeants et à certains salariés 107 034 actions sous conditions de performance.

Les critères de performance sont le Retour sur Capitaux Employés (ROCE) et le Résultat Courant après Impôt pour l'exercice et l'exercice suivant au cours duquel a été attribué le plan. Si les conditions de performance sont remplies à l'issue de chaque exercice, les dirigeants se voient remettre la moitié des actions. Si une seule des deux conditions de performance est remplie, les bénéficiaires se voient remettre un quart des actions.

Pour que le nombre d'actions effectivement attribuées soit égal au nombre d'actions attribuées à l'origine, il convient que la progression des indicateurs soit supérieure à environ 10% par an. Si les progressions sont inférieures mais supérieures à zéro, le nombre d'actions est réduit en fonction de fourchettes de progression.

Le plan prévoit également que les actions ainsi attribuées font l'objet d'une période de conservation de deux ans, pendant laquelle elles ne peuvent être cédées.

La juste valeur de ces rémunérations (€ 5 millions) a été comptabilisée de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits en charges de personnel en contrepartie des capitaux propres. Cette juste valeur a été évaluée comme la moyenne des vingt derniers cours de bourse précédant la date d'attribution multipliée par le nombre d'actions émises.

Au 31 décembre 2008

A la clôture de l'exercice 2008, une partie seulement des conditions de performance a été atteinte. Les bénéficiaires se verront donc remettre de façon certaine à l'issue de la période d'acquisition des droits 26 758 actions sous condition de présence dans la société à cette date.

De ce fait, la juste valeur du plan a été recalculée et s'élevait à € 1,2 millions après anticipation de la non réalisation des conditions de performance 2009.

Plan 2009

Le 31 mars 2009, Accor a octroyé à ses dirigeants et à certains salariés 242 553 actions sous conditions de performance dont :

- 207 364 actions sous conditions de performance faisant l'objet d'une période d'acquisition des droits de 2 ans et d'une période de conservation obligatoire de 2 ans supplémentaires à l'issue de cette période d'acquisition pendant laquelle les actions ne peuvent être cédées.
- 35 189 actions sous conditions de performance faisant l'objet d'une période d'acquisition des droits de 4 ans sans période de conservation obligatoire à l'issue de cette période d'acquisition.

Les critères de performance sont le Retour sur Capitaux Employés (ROCE) et le Résultat Courant après Impôt pour l'exercice 2009 et 2010. Si les conditions de performance sont remplies à l'issue de chaque exercice, les dirigeants se voient remettre la moitié des actions. Si deux des trois conditions sont remplies, les bénéficiaires se verront remettre environ un tiers des actions et si une seule des trois conditions de performance est remplie, les bénéficiaires se verront remettre environ un sixième des actions.

Pour que le nombre d'actions effectivement attribuées soit égal au nombre d'actions attribuées à l'origine, il convient que la progression des indicateurs soit supérieure à environ 10% par an. Si les progressions sont inférieures mais supérieures à zéro, le nombre d'actions est réduit en fonction de fourchettes de progression.

La juste valeur de ces rémunérations (€ 5,8 millions) sera comptabilisée de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits en charges de personnel en contrepartie des capitaux propres. Cette juste valeur a été évaluée comme le cours d'ouverture de bourse à la date d'attribution moins la valeur actualisée des dividendes non versés multipliée par le nombre d'actions émises.

Note 26. Réserves de juste valeur des instruments financiers

En € millions	Juin 2008	Déc. 2008	Juin 2009
Obligations convertibles	2	-	-
Obligations Remboursables en Actions	-	-	-
Fonds commun de placement et Sicav	-	-	-
Swap de taux et de change	-	(6)	(12)
Revalorisation des titres non consolidés	-	-	-
Revalorisation de titres disponibles à la vente	-	-	-
Impact capitaux propres	2	(6)	(12)

Variation des réserves de juste valeur des instruments financiers

En € millions	Juin 2008	Déc. 2008	Juin 2009
Actifs financiers disponibles à la vente	(64)	(66)	-
<i>Profit (perte) résultant de l'évaluation portée en capitaux propres</i>	(64)	(66)	-
<i>Transféré(e) en résultat</i>	-	-	-
Couverture de flux de trésorerie	-	(6)	(6)
<i>Profit (perte) porté(e) en capitaux propres</i>	-	(6)	(6)
<i>Transféré(e) en résultat</i>	-	-	-
Variation de la réserve	(64)	(72)	(6)

Note 27. Minoritaires

En € millions	
31 décembre 2007	61
Résultat minoritaire de la période	38
Dividendes versés aux minoritaires	(22)
Différence de conversion	(45)
Variations de périmètre (1)	226
31 décembre 2008	258
Résultat minoritaire de la période	18
Dividendes versés aux minoritaires	(8)
Différence de conversion	(13)
Variations de périmètre	11
30 juin 2009	266

(1) La principale variation de l'exercice correspond au passage des filiales Orbis de mise en équivalence à intégration globale, suite au rachat de 4,53% du capital au cours du second semestre 2008. La quote-part des minoritaires des filiales Orbis s'élevait à € 179 millions au 31 décembre 2008.

Note 28. Obligations convertibles ou échangeables

Il n'y a plus d'obligations convertibles ou échangeables dans les comptes au 31 décembre 2008 comme au 30 juin 2009.

Note 29. Résultat Global

Le montant d'impôt relatif aux autres éléments du résultat global se détaille de la façon suivante :

En € millions	Dec. 2008			Juin 2008			Juin 2009		
	Avant impôt	Impôt	Après impôt	Avant impôt	Impôt	Après impôt	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Différence de conversion	(267)	-	(267)	(93)	-	(93)	105	-	105
Variation de juste valeur des "Actifs financiers disponibles à la vente"	1	-	1	-	-	-	-	-	-
Partie efficace des profits et pertes sur instruments de couverture dans le cadre des couvertures de flux de trésorerie	(6)	-	(6)	3	-	3	(6)	-	(6)
Ecarts actuariels sur les obligations au titre des prestations définies	(6)	2	(4)	9	(3)	6	0	-	0
Quote-part dans les autres éléments du Résultat Global issus des entités associées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total autres éléments du résultat global	(278)	2	(276)	(81)	(3)	(84)	99	-	99

Les ajustements de reclassements du résultat global vers le résultat net de la période se détaillent de la façon suivante :

En € millions	Dec. 2008	Juin 2008	Juin 2009
Différence de conversion	-	-	-
Variation de juste valeur des "Actifs financiers disponibles à la vente"	(23)	(4)	(0)
Partie efficace des profits et pertes sur instruments de couverture dans le cadre des couvertures de flux de trésorerie	-	-	-
Quote-part dans les autres éléments du Résultat Global issus des entités associées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	-
Total Ajustements de reclassements	(23)	(4)	(0)

Note 30. Analyse des dettes financières par devises et échéances

Note 30.A Dettes financières brutes

Au 30 juin 2009, la décomposition de la dette brute après opérations de couverture est la suivante :

En € millions	Jun 2008	Taux effectif Jun 2008 %	Déc. 2008	Taux effectif 2008 %	Jun 2009	Taux effectif Jun 2009 %
EUR	1 758	4,56	1 595	4,61	2 557	4,52
PLN	-	-	100	7,20	100	4,73
CNY	-	-	79	4,75	88	4,58
USD	10	6,95	50	2,01	14	1,76
AUD	53	7,87	43	5,54	50	4,04
Autres devises (1)	161	5,76	114	5,14	122	4,42
Dettes brutes	1 982	4,76	1 981	4,74	2 931	4,50
Engagements crédit-bail (long terme et court terme)	178	-	180	-	169	-
Engagements d'achat	80	-	65	-	36	-
Revalorisation passifs financiers	-	-	-	-	-	-
Dérivés passif	-	-	87	-	26	-
Autres dettes financières court terme et banques	29	-	62	-	66	-
Total dettes financières brutes	2 269	-	2 375	-	3 228	-

(1) dont en JPY l'équivalent de € 27 millions, en CHF l'équivalent de € 24 millions au 30 juin 2009.

Au 30 juin 2009, le montant des dérivés actifs affectés à la dette financière s'élève à € 7 millions.

En € millions	Jun 2008	Déc. 2008	Jun 2009
Dettes financières non courantes (long terme)	2 160	2 088	2 950
Dettes financières courantes (court terme)	109	287	278
Total dettes financières brutes	2 269	2 375	3 228

Note 30.B Echancier des dettes financières brutes

Au 30 juin 2009, l'échéancier de la dette financière brute est le suivant :

En € millions	Jun 2008	Déc. 2008	Jun 2009
Année N + 1	109	287	278
Année N + 2	100	70	88
Année N + 3	57	168	1 108
Année N + 4	1 559	1 326	667
Année N + 5	248	346	937
Année N + 6	32	18	25
Au-delà	164	160	125
Total dettes financières brutes	2 269	2 375	3 228

Une présentation d'un échéancier sur le long terme a semblé être la présentation la plus pertinente en matière d'analyse de liquidité. Dans cette présentation, tous les comptes de produits dérivés sont classés à court terme. Les emprunts et les placements en devises ont été convertis aux cours de clôture. Le détail par échéance des opérations de couverture de taux et de change se trouve dans la Note 30.E sur les « Instruments financiers ».

Au 30 juin 2009, Accor bénéficie de lignes de crédit confirmées à plus d'un an, non utilisées, pour un montant de € 1 820 millions ayant des échéances variant entre juin 2012 et août 2013. Après déduction des crédits à court terme que

le Groupe a l'intention de renouveler et qui sont reclassés en dettes financières à long terme pour un montant de € 98 millions, le montant des lignes de crédit confirmées long terme non utilisées est de € 1 722 millions.

La charge d'intérêts financiers à fin juin 2009 est de € 50 millions. Les flux d'intérêts financiers attendus sont de l'ordre de € 472 millions de juin 2009 à juin 2013 et € 32 millions au-delà.

La charge d'intérêts financiers à fin juin 2008 était de € 49 millions. Les flux d'intérêts financiers attendus étaient de l'ordre de € 331 millions de juin 2008 à juin 2012 et € 38 millions au-delà.

Ces évaluations sont faites sur la base du taux moyen de la dette au 30 juin, après prise en compte des instruments de couverture, sans renouvellement des dettes arrivant à échéance.

Note 30.C Dette brute avant et après opérations de couverture

Au 30 juin 2009, la dette brute du Groupe hors opérations de couverture se décompose comme suit :

En € millions	Dette totale		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids
EUR	2 669	4,35%	91%
PLN	93	4,77%	3%
CNY	88	4,58%	3%
AUD	5	6,32%	0%
USD	4	1,96%	0%
Autres devises	72	6,13%	3%
Dette brute totale	2 931	4,42%	100%

Après opérations de couverture de change et de taux d'intérêt, la dette brute au 30 juin 2009 se répartit de la manière suivante :

En € millions	Dette totale		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids
EUR	2 557	4,52%	87%
PLN	100	4,73%	3%
CNY	88	4,58%	3%
AUD	50	4,04%	2%
USD	14	1,76%	1%
Autres devises	122	4,42%	4%
Dette brute totale	2 931	4,50%	100%

Note 30.D Répartition taux fixe / taux variable de la dette brute (après opérations de couverture)

En € millions	Dette Totale	
	Montant	Taux
Juin 2008	1 982	4,76%
Décembre 2008	1 981	4,74%
Juin 2009	2 931	4,50%

Au 30 juin 2009, la dette brute totale est répartie à 54% à taux fixe au taux moyen de 6,62% et 46% à taux variable au taux moyen de 2,01%.

Au 30 juin 2009, la dette à taux fixe est principalement libellée en EUR (99%), la dette à taux variable est principalement libellée en EUR (74%), en PLN (7%) et en CNY (7%).

Il est précisé qu'il n'existe aucune clause de remboursement anticipé qui serait déclenchée suite à une détérioration de notation (« rating trigger »).

Par ailleurs, aucune clause de défaut croisé (« cross default »), par laquelle le défaut sur une dette peut entraîner le défaut sur une autre dette, ne figure dans les contrats de financement négociés par Accor. Seules des clauses d'exigibilité croisée (« cross acceleration ») existent pour des dettes d'une durée au moins égale à trois ans, étant

entendu que ces clauses ne peuvent être actionnées que si l'exigibilité croisée porte sur des dettes financières de même nature et sur un montant significatif, hormis à travers une dette existante sur Orbis, société cotée en Bourse dont Accor détient 50% et qui a été intégrée globalement au 1^{er} juillet 2008.

Note 30.E Instruments financiers

1. Couverture du risque de change

Au 30 juin 2009, la valeur nominale répartie par échéance et la valeur de marché (juste valeur) enregistrée dans les comptes des instruments de couverture de change sont les suivantes :

Ventes à terme et swaps de change En € millions	Echéance 2009	Echéance 2010	30 juin 2009 Valeur nominale	30 juin 2009 Juste valeur
USD	10	-	10	-
AUD	46	-	46	2
JPY	27	-	27	(1)
Autres	22	7	29	-
Volume opérations de ventes à terme	105	7	112	1

Achats à terme et swaps de change En € millions	Echéance 2009	Echéance 2010	30 juin 2009 Valeur nominale	30 juin 2009 Juste valeur
GBP	344	64	408	(5)
SEK	82	2	84	-
USD	34	-	34	1
MXN	33	19	52	(1)
CHF	16	-	16	-
Autres	59	14	73	(2)
Volume opérations d'achats à terme	568	99	667	(7)

Total opérations de couverture de change	673	106	779	(6)
---	------------	------------	------------	------------

Pour chaque devise, la « Valeur Nominale » représente le montant vendu ou acheté à terme dans cette devise. La « Juste Valeur » est égale à la différence entre le montant vendu ou acheté dans cette devise (valorisé au cours à terme de clôture) et le montant acheté ou vendu dans la devise de contrepartie (valorisé au cours à terme de clôture).

Toutes les opérations de change effectuées par le Groupe et listées ci-dessus sont des opérations de couverture. La plupart sont adossées à des prêts ou emprunts intra-groupe en devises et sont documentées au plan comptable dans des relations de couvertures de juste valeur.

Au 30 juin 2009, la valeur de marché de l'ensemble des dérivés de change représente un actif de € 6 millions.

2. Couverture du risque de taux d'intérêt

Au 30 juin 2009, la valeur notionnelle répartie par échéance et la valeur de marché (juste valeur) enregistrée dans les comptes des instruments de couverture de taux d'intérêt sont les suivantes :

En € millions	2009	2010	2011	2012	au-delà	30 juin 2009 Valeur notionnelle	30 juin 2009 Juste valeur
EUR : Swaps payeurs de taux fixe et caps	-	-	-	-	352	352	17
Volume opérations de couverture de taux	-	-	-	-	352	352	17

La « Valeur Notionnelle » indique le volume sur lequel porte la couverture de taux d'intérêt. La « Juste Valeur » représente le montant à payer ou à recevoir en cas de dénouement de ces opérations sur le marché.

Toutes les opérations de taux effectuées par le Groupe et listées ci-dessus sont des opérations de couverture.

Au 30 juin 2009, la valeur de marché de l'ensemble des dérivés de taux représente un passif de € 17 millions.

3. Valeur de marché des Instruments Financiers

Au 30 juin 2009, la valeur au bilan et la juste valeur des instruments financiers sont les suivantes :

En € millions	30 juin 2009 Valeur au bilan	30 juin 2009 Juste valeur
PASSIFS FINANCIERS :	3 228	3 323
Obligations (1)	1 190	1 285
Dette bancaire	1 481	1 481
Endettement en Crédit Bail	169	169
Autres dettes	363	363
Dérivés de taux (<i>Cash Flow Hedge</i>) (2)	24	24
Dérivés de change (<i>Fair Value Hedge</i>) (2)	1	1
ACTIFS FINANCIERS COURANTS :	(1 267)	(1 267)
Titres de placement (3)	(1 061)	(1 061)
Disponibilités	(173)	(173)
Autres	(19)	(19)
Dérivés de taux (<i>Cash Flow Hedge</i>) (2)	(7)	(7)
Dérivés de change (<i>Fair Value Hedge</i>) (2)	(7)	(7)
DETTE NETTE	1 961	2 056

- (1) La juste valeur des obligations cotées correspond à la valeur de marché publiée à la date de clôture sur le site de la Bourse du Luxembourg.
- (2) Dans le cadre des instruments dérivés, la juste valeur des contrats de change à terme et des swaps de taux d'intérêt et de devises a été actualisée en utilisant les prix de marché que le Groupe devrait payer ou recevoir pour dénouer ces contrats (technique de valorisation de niveau 2).
- (3) Le détail des titres de placement est le suivant :

En € millions	30 juin 2009 Valeur au bilan	30 juin 2009 Juste valeur
Obligations et titres de créances négociables (a)	(166)	(166)
Placements monétaires (b)	(880)	(880)
Sicav et Fonds Communs de Placement à moins de 3 mois (*) (c)	(12)	(12)
Autres	(3)	(3)
Total des titres de placement	(1 061)	(1 061)

(*) La juste valeur des Sicav et FCP correspond à leur valeur liquidative (technique de valorisation de niveau 1).

- (a) Actifs détenus jusqu'à l'échéance
(b) Prêts et créances émis par le Groupe
(c) Actifs financiers disponibles à la vente

Note 30.F Notation de la dette du Groupe

Au 30 juin 2009, la notation de la dette d'Accor est la suivante :

Agence de notation	Dettes à long terme	Dettes à court terme	Dernière mise à jour de la note	Perspective	Dernière mise à jour de la perspective
Standard & Poor's	BBB	A-3	09-juil-09	Négative	03-avr-09
Fitch Ratings	BBB-	F3	02-juil-09	Stable	02-juil-09

Note 31. Analyse de l'endettement net et de la trésorerie nette

En € millions	Juin 2008	Déc. 2008	Juin 2009
Obligations convertibles échangeables long terme	-	-	-
Autres dettes financières long terme (1)	1 995	1 927	2 798
Endettement de crédit-bail long terme	165	161	152
Dettes financières court terme	91	165	230
Banques	18	35	22
Dérivés Passif	-	87	26
Dettes financières	2 269	2 375	3 228
Prêts à court terme	(25)	(34)	(13)
Titres de placement (2)	(946)	(1 054)	(1 061)
Disponibilités	(329)	(194)	(173)
Dérivés Actif	(5)	(5)	(14)
Créances sur cessions d'actifs à court terme	(33)	(16)	(6)
Actifs financiers courants (3)	(1 338)	(1 303)	(1 267)
Dette nette	931	1 072	1 961

(1) Cf. Note 2.D

(2) Cf. Note 30.E

(3) Y compris € 755 millions liés à l'activité de titres de services prépayés. Pour mémoire, le montant au 31 décembre 2008 s'élevait à € 804 millions.

En € millions	Juin 2008	Déc. 2008	Juin 2009
Dette nette début de période	204	204	1 072
Variation des dettes long terme	888	896	953
Variation des dettes à court terme	-	37	42
Variation de trésorerie	(158)	(37)	(75)
Variation liée à des reclassements avec d'autres postes du bilan	(3)	(28)	(31)
Variation de la période	727	868	889
Dette nette fin de période	931	1 072	1 961

Réconciliation de la trésorerie présentée au bilan et aux tableaux de financement consolidés:

En € millions	Juin 2008	Déc. 2008	Juin 2009
Trésorerie au bilan	1 280	1 253	1 247
Banques créditrices	(18)	(35)	(22)
Dérivés passif	-	(87)	(26)
Trésorerie au Tableau de financement	1 262	1 131	1 199

Note 32. Analyse des actifs et passifs financiers selon la norme IFRS 7

Au 30 juin 2009, les actifs et passifs financiers par catégories se présentent de la façon suivante :

En € millions	Catégorie au bilan	Valeur au bilan			Juste valeur		
		30.06.2008	31.12.2008	30.06.2009	30.06.2008	31.12.2008	30.06.2009
ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'À ECHEANCE		154	181	166	154	181	166
Obligations et titres de créances négociables	Trésorerie et équivalents de Trésorerie	154	181	166	154	181	166
PRÊTS ET CREANCES		2 216	2 368	2 413	2 216	2 368	2 413
Prêts à court terme	Prêt à court terme	25	34	13	25	34	13
Prêts à long terme	Prêt long terme	90	78	101	90	78	101
Créances sur cession d'actifs	Créances sur cessions d'actifs à court terme	33	16	6	33	16	6
Dépôts et cautionnements	Actifs financiers non courants	64	66	66	64	66	66
Créances clients	Clients	1 227	1 313	1 347	1 227	1 313	1 347
Placements monétaires	Trésorerie et équivalents de Trésorerie	775	858	880	775	858	880
Autres		2	3	-	2	3	-
ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE		122	94	89	122	94	89
Titres de participation	Actifs financiers non courants	107	82	74	107	82	74
SICAV et fonds communs de placement	Trésorerie et équivalents de Trésorerie	8	12	12	8	12	12
Autres		7	-	3	7	-	3
ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR		5	5	13	5	5	13
Dérivés de taux	Trésorerie et équivalents de Trésorerie	1	5	7	1	5	7
Dérivés de change		4	-	6	4	-	6
DISPONIBILITES	Trésorerie et équivalents de Trésorerie	329	194	173	329	194	173
ACTIFS FINANCIERS		2 826	2 842	2 854	2 826	2 842	2 854

En € millions	Catégorie au bilan	Valeur au bilan			Juste valeur		
		30.06.2008	31.12.2008	30.06.2009	30.06.2008	31.12.2008	30.06.2009
PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR		-	87	25	-	87	25
Dérivés de change	Banques	-	74	1	-	74	1
Dérivés de taux	Banques	-	13	24	-	13	24
PASSIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI		2 896	3 018	3 898	2 896	3 018	3 993
Autres obligations	Autres dettes financières à long terme	-	-	1 190	-	-	1 285
Dette bancaire	Autres dettes financières à long terme	1 972	1 927	1 481	1 972	1 927	1 481
Endettement de crédit-bail	Endettement lié à des locations financement long terme + dettes financières à court terme	178	180	169	178	180	169
Autres dettes	Autres dettes financières à long terme + dettes financières à court terme	101	146	341	101	146	341
Fournisseurs	Fournisseurs	645	765	717	645	765	717
BANQUES	Banques	18	35	22	18	35	22
PASSIFS FINANCIERS		2 914	3 140	3 945	2 914	3 140	4 040

En ce qui concerne la trésorerie, les titres de créances clients, les créances sur cession d'actifs, les prêts, les dépôts et cautionnements, les actifs financiers détenus jusqu'à échéance ainsi que les autres dettes, les dettes fournisseurs et les endettements de crédits-baux, Accor considère que leur valeur au bilan est une bonne approximation de leur valeur de marché. Les méthodes de calcul de juste valeur des instruments dérivés, SICAV, FCP et obligations sont précisées dans la Note 30. La méthode de calcul de juste valeur des titres de participation est quant à elle précisée dans la Note 1.N.1.

Note 33. Actifs et passifs destinés à être cédés

En € millions		Juin 2008	Déc. 2008	Juin 2009
Groupe d'actifs destinés à être cédés		-	-	-
Hôtels à céder à Foncière des Murs en France et en Belgique	(a)	21	-	-
Hôtels à céder à AXA REIM en France et en Suisse	(b)	21	-	-
Hôtels à céder à divers investisseurs (France)	(c)	273	3	5
Hôtels à céder aux Etats-Unis	(d)	55	26	19
Hôtels à céder en Allemagne	(e)	2	2	-
Hôtels à céder en Chine	(f)	-	-	2
Hôtels à céder en Suisse	(g)	-	-	2
Hôtels à céder au Portugal	(h)	-	-	1
Autres		5	5	5
Total actifs non courants destinés à être cédés		377	36	34
Total Actifs destinés à être cédés		377	36	34
Total Passifs destinés à être cédés		-	-	-

- (a) Au cours de l'exercice 2006, dans le cadre de sa politique de gestion d'actifs, le groupe s'est accordé sur la cession à Foncière des Murs de 76 unités (64 unités en France et 12 unités en Belgique). Au cours de cette même année 2006, 70 unités ont été juridiquement cédées, les 6 autres, d'une valeur nette comptable de € 21 millions ayant été reclassées en actifs destinés à être cédés en 2007. La vente de ces actifs n'ayant pas abouti, ils ont été reclassés dans les immobilisations corporelles à fin décembre 2008.
- (b) Au 31 décembre 2007, dans le cadre de sa politique de gestion d'actifs, le groupe a signé un protocole pour la cession d'hôtels en France et en Suisse à un consortium immobilier regroupant la Caisse des Dépôts et Consignations et deux fonds d'investissements gérés par Axa Real Estate Investment Managers. En application de la norme IFRS 5, ces actifs ont été reclassés pour leur valeur nette comptable (€ 218 millions) au 31 décembre 2007 en actifs destinés à être cédés et ont été cédés en majorité au 1^{er} semestre 2008.
- (c) Au 30 juin 2008, dans le cadre de sa politique de gestion d'actif, le groupe s'est accordé sur la cession de 9 unités en France. La vente de certains de ces actifs n'ayant pas abouti, ils ont été reclassés dans les immobilisations corporelles à fin décembre 2008 pour une valeur de € 208 millions.
Au 31 décembre 2008, dans le cadre de sa politique de gestion d'actif, le groupe s'est accordé sur la cession de 5 unités en France. En application de la norme IFRS 5, ces actifs ont été reclassés en actifs destinés à être cédés pour une valeur nette comptable de € 3 millions.
Au 30 juin 2009, dans le cadre de sa politique de gestion d'actifs, le groupe s'est accordé sur la cession de 9 unités en France. En application de la norme IFRS 5, ces actifs ont été reclassés en actifs destinés à être cédés pour une valeur nette comptable de € 5 millions.
- (d) Au cours de l'exercice 2008, dans le cadre de sa politique de gestion d'actifs, le groupe s'est accordé sur la cession de 17 hôtels Motel 6 et 1 hôtel Studio 6. En application de la norme IFRS 5, ces actifs ont été reclassés pour une valeur nette comptable de € 26 millions en actifs destinés à être cédés.
Au 30 juin 2009, dans le cadre de sa politique de gestion d'actifs, le groupe s'est accordé sur la cession de 14 hôtels Motel 6 et 1 hôtel Studio 6. En application de la norme IFRS 5, ces actifs ont été reclassés pour une valeur nette comptable de € 19 millions en actifs destinés à être cédés.
- (e) Au cours de l'exercice 2008, dans le cadre de sa politique de gestion d'actifs, le groupe s'est accordé sur la cession d'un terrain en Allemagne. En application de la norme IFRS 5, cet actif a été reclassé pour une valeur nette comptable de € 2 millions en actifs destinés à être cédés.
Au 30 juin 2009, cet actif a été reclassé en immobilisations corporelles, la vente n'ayant pas abouti.
- (f) Au 30 juin 2009, dans le cadre de sa politique de gestion d'actifs, le groupe s'est accordé sur la cession de 2 unités en Chine. En application de la norme IFRS 5, ces actifs ont été reclassés en actifs destinés à être cédés pour une valeur nette comptable de € 2 millions.
- (g) Au 30 juin 2009, dans le cadre de sa politique de gestion d'actifs, le groupe s'est accordé sur la cession de 1 unité en Suisse. En application de la norme IFRS 5, cet actif a été reclassé en actifs destinés à être cédés pour une valeur nette comptable de € 2 millions.
- (h) Au 30 juin 2009, dans le cadre de sa politique de gestion d'actifs, le groupe s'est accordé sur la cession de 1 unité au Portugal. En application de la norme IFRS 5, cet actif a été reclassé en actifs destinés à être cédés pour une valeur nette comptable de € 1 million.

Note 34. Provisions

La variation du poste des provisions à caractère non courant, entre le 31 décembre 2008 et le 30 juin 2009, est constituée des éléments suivants :

En € millions	31 déc. 2008	Impact capitaux propres (*)	Dotation de la période	Reprise avec utilisation	Reprise sans utilisation	Différence de conversion	Reclassement & périmètre (*)	30 juin. 2009
- Provisions pour retraites	101	0	7	(3)	(3)	(0)	1	103
- Provisions pour primes de fidélité	30	-	2	(1)	(5)	(0)	1	27
- Provisions pour litiges et autres	-	-	-	-	(0)	(0)	(0)	(0)
TOTAL PROVISIONS A CARACTERE NON COURANT	131	0	9	(4)	(8)	(0)	2	130

(*) Cf. Note 34.C

La variation du poste des provisions à caractère courant, entre le 31 décembre 2008 et le 30 juin 2009, est constituée des éléments suivants :

En € millions	31 déc. 2008	Impact capitaux propres	Dotation de la période	Reprise avec utilisation	Reprise sans utilisation	Différence de conversion	Reclassement & périmètre	30 juin. 2009
- Provisions fiscales	17	-	4	(2)	(1)	0	1	19
- Provisions pour restructurations	47	-	37	(20)	(1)	1	(1)	63
- Provisions pour litiges et autres	127	-	30	(17)	(8)	1	1	134
TOTAL PROVISIONS A CARACTERE COURANT	191	-	71	(39)	(10)	2	1	216

Au 30 juin 2009, le poste « provisions pour litiges et autres » à caractère courant comprend principalement :

- des provisions pour divers sinistres pour € 36 millions ;
- des provisions à hauteur de € 28 millions relatives aux différents litiges prud'homaux.

L'impact net des provisions à caractère courant et non courant sur le résultat de l'exercice (dotation moins reprise avec ou sans utilisation) a été comptabilisé dans les postes suivants du compte d'exploitation :

En € millions	Juin 2008	Déc. 2008	Juin 2009
Résultat d'exploitation	4	3	1
Résultat financier	(2)	(3)	(1)
Provision sur patrimoine hôtelier	(8)	(21)	6
Provisions sur autres actifs et restructuration	(14)	(18)	11
Provision pour impôts	(18)	(17)	2
TOTAL	(38)	(56)	19

Provisions pour retraites

A. Description des régimes

Les salariés du groupe bénéficient d'avantages à court terme (congrés payés, congés maladie, participation aux bénéfices), d'avantages à long terme (médaille du travail, indemnité pour invalidité de longue durée, prime de fidélité, prime d'ancienneté) et d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations/prestations définies (indemnité de fin de carrière, fonds de pensions).

Les avantages à court terme sont comptabilisés dans les dettes des différentes entités du groupe, qui les accordent. Les avantages postérieurs à l'emploi sont attribués, soit par des régimes à cotisations définies, soit par des régimes à prestations définies.

Régimes à cotisations définies

Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces régimes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus (régime vieillesse de base de la

Sécurité Sociale, régimes complémentaires de retraite ARRCO/AGIRC, fonds de pension à cotisations définies - defined contribution plans).

Les paiements du Groupe sont constatés en charge de la période à laquelle ils se rapportent.

Régimes à prestations définies

Ces régimes se caractérisent par une obligation de l'employeur vis-à-vis des salariés. S'ils ne sont pas entièrement pré-financés, ils donnent lieu à constitution de provisions.

L'engagement actualisé (DBO : Defined Benefit Obligation) est calculé selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles, d'augmentation de salaires, d'âge de départ à la retraite, de mortalité, de rotation ainsi que de taux d'actualisation. Ces hypothèses prennent en considération les conditions particulières notamment macro-économiques des différents pays dans lesquels le Groupe opère.

Les modifications d'hypothèses actuarielles, ou la différence entre ces hypothèses et la réalité, donnent lieu à des écarts actuariels qui sont constatés en capitaux propres de l'exercice lors de leur survenance conformément aux principes comptables du Groupe.

Pour le Groupe, les régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi concernent principalement :

- les indemnités de fin de carrière en France :
 - o Indemnités forfaitaires calculées en fonction du nombre d'années de service du salarié et de son salaire annuel au moment de son départ à la retraite.
 - o Le calcul est effectué sur la base de paramètres définis par la Direction financière du Groupe et des Ressources Humaines une fois par an en novembre de chaque année.
 - o Le montant calculé reste en provision au bilan.
- les indemnités de cessation de service en Italie :
 - o Indemnités forfaitaires calculées en fonction du nombre d'années de service du salarié et de son salaire annuel au moment de son départ à la retraite, de son départ volontaire ou de son licenciement.
 - o Le montant calculé reste en provision au bilan.
- les régimes de retraite : les principaux régimes de retraite à prestations définies se situent en France et dans les structures mondiales (55% de l'obligation), aux Pays-Bas (16% de l'obligation, régime fermé : l'obligation est couverte à 100% par des actifs, aucune provision n'est constatée au bilan) et en Italie (7% de l'obligation). Les droits à pensions de retraite sont calculés en fonction des salaires de fin de carrière et du nombre d'années d'ancienneté dans le Groupe. Ils sont pré-financés auprès d'organismes extérieurs qui constituent des entités légales séparées.

B. Hypothèses actuarielles

Les évaluations actuarielles dépendent d'un certain nombre de paramètres à long terme fournis par le Groupe. Ces paramètres sont revus chaque année.

2008	France	Europe Hors France							Structures Mondiales	Autres
		Pays Bas	Royaume-Uni	Allemagne	Belgique	Italie	Suisse	Pologne		
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans	65 ans	65 ans	65 ans	65 ans	64-65 ans	60-65 ans	65 ans	55-65 ans
Evolution des salaires	3,0%	3,0%	3,0%	3,0%	3,0%	2,5%-3,5%	2,0%	5,0%	3%-4%	2%-10%
Taux de charges salariales	46%	23%	13%	22%	36%	29%	17%	40%	46%	9%-45%
Taux d'actualisation	5,50%	5,50%	5,90%	5,50%	5,50%	5,50%	3,25%	6,00%	5,50%	4% - 8,68%
Taux de rendement attendu des actifs 2008	2,20%-4,5%	4%-5%	5,5%	4,3%	4,5%	N/A	N/A	N/A	4,5%	N/A
Taux de rendement attendu des actifs 2009	2,20%-4,5%	4%-5,5%	5,5%	4,0%	4,5%	N/A	4,25%	N/A	4,5%	N/A

Juin 2009	France	Europe Hors France							Structures Mondiales	Autres
		Pays Bas	Royaume-Uni	Allemagne	Belgique	Italie	Suisse	Pologne		
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans	65 ans	65 ans	65 ans	65 ans	64-65 ans	60-65 ans	65 ans	55-65 ans
Evolution des salaires	3,0%	3,0%	3,0%	3,0%	3,0%	2,5%-3,5%	2,0%	5,0%	3%-4%	2%-10%
Taux de charges salariales	46%	23%	13%	22%	36%	29%	17%	40%	46%	9%-45%
Taux d'actualisation	5,50%	5,50%	5,90%	5,50%	5,50%	5,50%	3,25%	6,00%	5,50%	4% - 8,68%
Taux de rendement attendu des actifs 2009	2,20%-4,5%	4%-5%	5,5%	4,3%	4,5%	N/A	N/A	N/A	4,5%	N/A
Taux de rendement attendu des actifs 2010	2,20%-4,5%	4%-5,5%	5,5%	4,0%	4,5%	N/A	4,3%	N/A	4,5%	N/A

Les hypothèses de rendement long terme attendu sur les actifs et les taux d'actualisation retenus pour l'estimation des obligations du Groupe ont été définies à partir de recommandations d'experts indépendants. Le taux d'actualisation est issu d'une analyse de la courbe de rendement des obligations de sociétés de qualité supérieure pour chaque zone géographique concernée. Le calcul fait appel à une méthodologie ayant pour objectif d'élaborer un taux d'actualisation approprié d'après les flux monétaires prévus par le régime.

La loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2008 a soumis les indemnités versées dans le cadre des mises à la retraite avant 65 ans à une contribution sociale supplémentaire de 25% en 2008 et de 50% à partir de 2009. Par ailleurs, elle a supprimé le régime fiscal et social favorable dont bénéficiaient les indemnités de départ à la retraite négociées avant 65 ans et versées avant 2010.

Cette nouvelle loi a conduit le Groupe à ajuster ses hypothèses relatives aux niveaux de cotisations sociales dues. Ses engagements ont augmenté de € 11 millions au 31 décembre 2007. Cette augmentation, assimilée à un écart actuariel, a été intégralement comptabilisée en capitaux propres.

La loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2009 a supprimé les indemnités de mises en départ à la retraite. Les départs sont désormais uniquement à l'initiative de l'employé. De ce fait, l'effet de la loi de financement de la Sécurité Sociale 2008 comptabilisé en 2007 a été annulé en 2008.

C. Synthèse de la situation financière des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi

La méthode utilisée par le Groupe est la méthode des unités de crédit projetées.

30 juin 2009

En € millions	Régimes de pensions à prestations définies	Autres régimes à prestations définies (*)	Total
Valeur actualisée des obligations financées	120	-	120
Juste valeur des actifs des régimes	(85)	-	(85)
Excédent des obligations/(actifs) des régimes financés	35	-	35
Valeur actualisée des obligations non financées	-	93	93
Services passés non encore comptabilisés	-	-	-
Valeur nette au bilan	35	93	128

(*) Dont indemnités de départ à la retraite et primes de fidélité

2008

En € millions	Régimes de pensions à prestations définies	Autres régimes à prestations définies (*)	Total
Valeur actualisée des obligations financées	116	-	116
Juste valeur des actifs des régimes	(79)	-	(79)
Excédent des obligations/(actifs) des régimes financés	37	-	37
Valeur actualisée des obligations non financées	-	94	94
Services passés non encore comptabilisés	-	-	-
Valeur nette au bilan	37	94	131

(*) Dont indemnités de départ à la retraite et primes de fidélité

Evolution de la situation financière des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi par zone géographique

En € millions	Régimes de retraite											Autres avantages		2009	2008
	2009											2009			
	France	Europe hors France									Structures Mondiales	Autres	Total		
	France	Pays-Bas	Royaume-Uni	Allemagne	Belgique	Pologne	Suisse	Italie	Structures Mondiales	Autres	Total	Autres avantages	Total 2009	Total 2008	
Dettes actuarielles à l'ouverture	34	28	6	8	9	3	7	14	63	7	180	30	210	196	
Coût des services rendus dans l'année	1	0	0	0	0	-	0	0	2	0	4	1	6	10	
Effet de l'actualisation	1	1	0	0	0	-	0	1	2	0	5	1	5	9	
Cotisations employés	-	0	-	-	0	-	0	-	-	-	0	-	0	0	
Réduction/Liquidation de régime	(1)	-	-	(0)	(0)	(0)	-	(0)	(2)	(0)	(3)	(1)	(4)	(0)	
Acquisition/(Cession)	3	-	-	-	-	-	-	-	-	(0)	3	(0)	3	11	
Prestations versées	(0)	-	(0)	(0)	-	(0)	(1)	(1)	(0)	(0)	(3)	(1)	(4)	(14)	
(Gains)/Pertes actuarielles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(4)	(4)	3	
Effet de change	(0)	-	1	-	-	(0)	(0)	-	-	(0)	0	(0)	0	(4)	
Reclassement en Actifs / Passifs destinés à être cédés	(0)	-	(0)	-	-	-	-	-	0	0	0	0	1	-	
Autres	(1)	-	(0)	-	0	-	0	(0)	-	(0)	(1)	0	(1)	(1)	
Dettes actuarielles à la clôture	38	29	7	8	9	3	7	13	64	8	186	27	213	210	
Juste valeur des actifs à l'ouverture	3	28	4	2	7	-	5	-	30	0	79	-	79	79	
Rendement réel des fonds	0	1	0	0	0	-	0	-	1	0	2	-	2	5	
Cotisations employeurs	-	0	0	-	0	-	0	-	0	-	1	-	1	2	
Cotisations employés	-	0	-	-	0	-	0	-	-	-	0	-	0	0	
Prestations versées	-	-	(0)	-	-	-	(1)	-	-	-	(1)	-	(1)	(6)	
Effet de change	-	-	1	-	-	-	(0)	-	-	0	0	-	0	(1)	
Acquisition/(cession)	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2	(0)	
Autres	-	-	0	-	-	-	0	-	-	0	0	-	0	(0)	
Juste valeur des actifs à la clôture	5	29	5	2	7	-	6	-	31	0	85	-	85	79	
Situation Financière à l'ouverture	31	0	2	6	2	3	2	14	32	7	100	30	131	118	
Reclassement en Actifs / Passifs destinés à être cédés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Situation Financière à la clôture	33	0	2	6	2	3	1	13	33	8	101	27	128	131	
Ajustement des actifs et excédents comptabilisés à l'actif	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2	-	
Provision à la clôture	35	0	2	6	2	3	1	13	33	8	103	27	130	131	
Coût des services rendus dans l'année	1	0	0	0	0	-	0	0	2	0	4	1	6	10	
Effet de l'actualisation	1	1	0	0	0	-	0	1	2	0	5	1	5	9	
Rendement attendu des actifs du régime	(0)	(1)	(0)	(0)	(0)	-	(0)	-	(1)	(0)	(2)	-	(2)	(4)	
Amortissement du coût des services passés	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	0	-	
(Gains)/pertes liés à la Réduction/Liquidation de régime	(1)	-	-	(0)	(0)	(0)	-	(0)	(2)	(0)	(3)	(1)	(4)	(0)	
Amortissement des écarts actuariels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(4)	(4)	(3)	
Charge de l'exercice	1	0	0	0	0	(0)	0	1	1	1	4	(3)	1	12	
Amortissement des écarts actuariels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	

Tableau de réconciliation de la provision retraite entre le 1^{er} janvier 2008 et le 30 juin 2009

En € millions	Montant
Provision au 01/01/2008	118
Charge de l'exercice	12
Versements	(11)
Variation d'écarts actuariels en capitaux propres	5
Variation de périmètre (1)	11
Change	(4)
Provision au 31/12/2008	131
Charge de l'exercice	1
Versements	(4)
Variation d'écarts actuariels en capitaux propres	-
Variation de périmètre	2
Change	-
Autres	-
Provision au 30/06/2009	130

(1) € 13 millions liés à l'intégration d'Orbis, € (1) million lié à la cession de la restauration collective au Brésil et € (1) million lié à la cession d'Abidjan Catering.

Gains et pertes actuariels liés aux modifications d'hypothèses et aux effets d'expérience

En € millions	Juin 2008	Déc. 2008	Juin 2009
Dette actuarielle			
(Gains) et pertes actuariels liés aux effets d'expérience	-	6	-
(Gains) et pertes actuariels liés aux modifications d'hypothèses	(9)	-	-
Juste valeur des actifs			
(Gains) et pertes actuariels liés aux effets d'expérience	-	(1)	-

Composition des actifs de régime

Composition des actifs	France	Pays Bas	Royaume-Uni	Allemagne	Belgique	Suisse	Structures Mondiales
Actions	15% - 25%	10%	55%	15% - 25%	15% - 25%	26%	15% - 25%
Obligations	75% - 80%	90%	26%	75% - 80%	75% - 80%	44%	75% - 80%
Autres	0% - 5%	0%	19%	0% - 5%	0% - 5%	30%	0% - 5%

Etude de sensibilité

Au 31 décembre 2008, la sensibilité des provisions pour engagements de retraite aux taux d'actualisation est la suivante : une hausse de 0,5 point du taux d'actualisation diminuerait la dette du Groupe de € 6,6 millions. A l'inverse, une baisse de 0,5 point du taux d'actualisation augmenterait la dette du Groupe de € 6,6 millions. L'impact sur la charge de l'exercice serait non significatif.

Au 30 juin 2009, la sensibilité des provisions pour engagements de retraite aux taux d'actualisation est la suivante : une hausse de 0,5 point du taux d'actualisation diminuerait la dette du Groupe de € 6,0 millions. A l'inverse, une baisse de 0,5 point du taux d'actualisation augmenterait la dette du Groupe de € 6,0 millions. L'impact sur la charge de l'exercice serait non significatif.

Note 35. Réconciliation de marge brute d'autofinancement

En € millions	Juin 2008	Déc. 2008	Juin 2009
Résultat net consolidé, part du Groupe	310	575	(150)
Part des minoritaires	15	38	18
Amortissements et variation des provisions d'exploitation	210	451	247
Résultats des mises en équivalence nets des dividendes reçus	(16)	(12)	5
Impôts différés	3	19	(21)
Variation des provisions financières et sur gestion du patrimoine	43	69	239
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	565	1 140	338
(Plus-values)/Moins-values nettes des cessions d'actifs	(143)	(150)	(3)
(Gains)/Pertes non récurrents (y compris frais de restructuration et impôt exceptionnel)	65	121	43
MBA AVANT ELEMENTS NON RECURRENENTS	487	1 111	378

Note 36. Variation de BFR, titres de services prépayés à rembourser et fonds réservés

En € millions	Déc. 2008	Juin 2009	Variation
Stocks	103	71	(32)
Clients	1 313	1 347	34
Autres tiers actifs	824	1 090	266
Fonds réservés titres de services prépayés	441	437	(4)
BFR Actif	2 681	2 945	264
Fournisseurs	765	717	(48)
Autres tiers passif	1 613	1 449	(164)
Titres de services prépayés à rembourser	2 587	2 584	(3)
BFR Passif	4 965	4 750	(215)
BFR net	2 284	1 805	(479)

BFR net au 31 décembre 2008	2 284
Variation du besoin en fonds de roulement (1)	(555)
Eléments de BFR inclus dans les investissements de développement	25
Eléments de BFR inclus dans les cessions	-
Différence de conversion	37
Reclassements avec les autres postes du bilan	14
Variation nette de BFR	(479)
BFR net au 30 juin 2009	1 805

(1) Cf. tableau de financement

Note 37. Investissements sur actifs existants

Les investissements figurant au poste « Investissements sur actifs existants » sont les dépenses immobilisables relatives au maintien et à l'amélioration de la qualité des actifs détenus par le Groupe au 1^{er} janvier de chaque exercice et nécessaires à l'exploitation normale. Ce poste exclut donc les investissements de développement qui recouvrent les actifs immobilisés et les comptes de besoin en fonds de roulement des filiales nouvellement consolidées ainsi que la constitution ou construction de nouveaux actifs.

Ce poste se décompose comme suit :

En € millions	Juin 2008	Déc. 2008	Juin 2009
HÔTELLERIE	166	429	159
- Haut et Milieu de gamme	95	220	81
- Economique	47	139	58
- Economique Etats-Unis	24	70	20
SERVICES PREPAYES	5	24	16
AUTRES ACTIVITES	13	35	5
Casinos	7	15	2
Restauration	4	6	1
Services à bord des trains	1	3	1
Holding et autres	1	11	1
INVESTISSEMENTS SUR ACTIFS EXISTANTS	184	488	180

Note 38. Investissements de développement

Les investissements de développement recouvrent pour les filiales nouvellement consolidées les actifs immobilisés ainsi que leurs besoins en fonds de roulement selon les principes de la norme IAS 7 « Tableaux des flux de trésorerie ». Ils prennent également en compte la construction de nouveaux actifs ainsi que les levées d'options d'achat réalisées dans le cadre des opérations de cession avec maintien d'un contrat de location.

Détail des investissements de développement hors actifs destinés à être cédés

En € millions		France	Europe (hors France)	Amérique du Nord	Amérique Latine & Caraïbes	Autres pays	Structures mondiales (*)	Juin 2009	Juin 2008	Déc. 2008
HÔTELLERIE		11	74	16	12	59	1	173	348	1 014
Haut et Milieu de gamme	(1)	9	47	3	8	22	1	90	110	545
Économique	(2)	2	27	-	4	37	-	70	69	207
Économique États-Unis		-	-	13	-	-	-	13	169	262
SERVICES PREPAYES	(3)	-	1	-	1	10	8	20	5	19
AUTRES ACTIVITES		278	9	-	-	-	-	287	15	53
Casinos	(4)	278	-	-	-	-	-	278	9	20
Restauration		-	-	-	-	-	-	-	1	2
Services à bord des trains		-	-	-	-	-	-	-	4	4
Holdings et Autres		-	9	-	-	-	-	9	1	27
Total 30 juin 2009		289	84	16	13	69	9	480		
Total 30 juin 2008		42	78	176	14	55	3		368	
Total 31 déc. 2008		303	369	269	29	109	7			1 086

(*) Les investissements de développement qui ne sont pas spécifiques à une zone géographique ont été présentés sous la rubrique « Structures mondiales ».

- (1) Dont :
- € 15 millions pour la levée d'option d'achat sur les murs et le terrain d'un Novotel en Allemagne,
 - € 10 millions de prêts accordés aux propriétaires d'hôtels Haut de Gamme en Espagne et aux Pays-Bas,
 - € 5 millions pour la construction d'un Novotel en Allemagne ; et
 - € 5 millions pour la construction d'un Novotel en Nouvelle Zélande.
- (2) Dont des investissements de développement :
- pour l'ouverture de 49 hôtels Ibis en Chine (€ 23 millions),
 - pour l'ouverture de 4 Etap Hotel et 4 Ibis en Pologne (€ 9 millions) ; et
 - pour l'ouverture de 1 Novotel et 5 Ibis en Espagne (€ 5 millions).
- (3) Dont € 8 millions liés à l'acquisition par Accor Services de participations minoritaires complémentaires dans plusieurs de ses filiales (à Singapour et en Inde).
- (4) Dont € 269 millions liés à l'acquisition de 15% de titres supplémentaires dans le Groupe Lucien Barrière portant la participation du Groupe Accor à 49%.

Détail des investissements de développement relatifs aux actifs destinés à être cédés

Il n'y a pas d'investissement de développement relatifs aux actifs destinés à être cédés au 30 juin 2009.

Note 39. Analyses sectorielles

Le Groupe Accor exerce son activité dans six secteurs d'activités différents qui sont les suivants :

- Le secteur hôtelier qui, grâce à ses enseignes présentes sur tous les segments du marché et ses 4 031 établissements répartis dans près de 100 pays, se constitue de trois sous segments qui sont :
 - o Les Hôtels Haut et Milieu de Gamme qui regroupent les marques Sofitel, Pullman, Novotel, Mercure, Adagio et Suitehotel,
 - o Les hôtels économiques constitués des marques Formule 1, Etap Hotel, All Seasons et Ibis,
 - o Les hôtels économiques US qui regroupent les marques Motel 6 et Studio 6.
- Le secteur des services prépayés qui permet à Accor de jouer un rôle majeur au plan mondial dans l'émission de titres de services prépayés.
- Le secteur de la restauration qui permet à Accor d'intervenir dans l'ensemble des métiers de la gastronomie notamment au travers de sa filiale Lenôtre.
- Le secteur des casinos, constitué notamment du Groupe Lucien Barrière, spécialisé dans la gestion des casinos.
- Le secteur des services à bord des trains spécialisé dans la vente de prestations de restauration et d'hôtellerie à bord des trains.
- Les autres activités du Groupe incluent notamment les directions corporate du Groupe.

Chaque secteur représente un domaine d'activité stratégique qui propose différents produits et sert différents marchés. Pour chacun des secteurs, la structure de gestion est organisée et gérée séparément. La Direction examine les résultats et les performances de chacun des secteurs de façon indépendante. De même, les décisions en matière d'allocation des ressources sont prises de façon indépendante d'un secteur à l'autre.

Cette organisation a par conséquent amené le Groupe à considérer ces six secteurs d'activités comme ses secteurs opérationnels répondant à la définition de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels ». Les informations sectorielles présentées sont par conséquent fondées sur le reporting interne utilisé par la Direction pour l'évaluation de la performance de ses différents secteurs. Pour chacun des secteurs, les indicateurs suivis par la Direction sont les suivants :

- Le chiffre d'affaires ;
- Le résultat brut d'exploitation ;
- Les loyers ;
- Le résultat d'exploitation.

Une présentation de ces indicateurs par secteurs opérationnels est effectuée en :

- Note 3 pour le chiffre d'affaires ;
- Note 5 pour le résultat brut d'exploitation ;
- Note 6 pour les loyers ;
- Note 9 pour le résultat d'exploitation.

Le total des actifs par secteurs est quant à lui présenté dans les bilans ci-dessous :

Au 30 juin 2009 En € millions	Hôtellerie	Services Prépayés	Autres métiers	Eliminations	Total consolidé
Ecarts d'acquisition	876	643	405	-	1 924
Immobilisations incorporelles	351	114	38	-	503
Immobilisations corporelles	4 117	37	370	-	4 524
Total immobilisations financières	469	189	438	(671)	425
Actif d'impôt différé	158	11	59	-	228
TOTAL ACTIF NON COURANT	5 971	994	1 310	(671)	7 604
TOTAL ACTIF COURANT	5 552	3 068	2 200	(6 609)	4 211
Actifs destinés à être cédés	29	-	5	-	34
TOTAL ACTIF	11 552	4 062	3 515	(7 280)	11 849
CAPITAUX PROPRES & INTERETS MINORITAIRES	5 376	711	(2 752)	-	3 335
TOTAL PASSIF NON COURANT	567	106	2 597	-	3 270
TOTAL PASSIF COURANT	5 609	3 245	3 670	(7 280)	5 244
Passifs relatifs aux actifs destinés à être cédés	-	-	-	-	-
TOTAL PASSIF	11 552	4 062	3 515	(7 280)	11 849

Au 30 juin 2009 En € millions	Haut et Milieu de Gamme	Economique	Economique Etats-Unis	Total Hôtellerie
Ecarts d'acquisition	686	93	97	876
Immobilisations incorporelles	144	50	157	351
Immobilisations corporelles	2 182	1 138	797	4 117
Total immobilisations financières	422	24	23	469
Actif d'impôt différé	60	11	87	158
TOTAL ACTIF NON COURANT	3 494	1 316	1 161	5 971
TOTAL ACTIF COURANT	4 076	1 330	146	5 552
Actifs destinés à être cédés	2	8	19	29
TOTAL ACTIF	7 572	2 654	1 326	11 552
CAPITAUX PROPRES & INTERETS MINORITAIRES	3 658	676	1 042	5 376
TOTAL PASSIF NON COURANT	412	145	10	567
TOTAL PASSIF COURANT	3 502	1 833	274	5 609
Passifs relatifs aux actifs destinés à être cédés	-	-	-	-
TOTAL PASSIF	7 572	2 654	1 326	11 552

Au 30 juin 2009 En € millions	Casinos	Restauration	Services à bord des trains	Holdings & Autres	Total Autres Métiers
Ecarts d'acquisition	367	24	8	6	405
Immobilisations incorporelles	17	1	-	20	38
Immobilisations corporelles	241	26	18	85	370
Total immobilisations financières	2	3	-	433	438
Actif d'impôt différé	5	4	1	49	59
TOTAL ACTIF NON COURANT	632	58	27	593	1 310
TOTAL ACTIF COURANT	93	54	166	1 887	2 200
Actifs destinés à être cédés	-	3	1	1	5
TOTAL ACTIF	725	115	194	2 481	3 515
CAPITAUX PROPRES & INTERETS MINORITAIRES	353	44	102	(3 251)	(2 752)
TOTAL PASSIF NON COURANT	186	4	15	2 392	2 597
TOTAL PASSIF COURANT	186	67	77	3 340	3 670
Passifs relatifs aux actifs destinés à être cédés	-	-	-	-	-
TOTAL PASSIF	725	115	194	2 481	3 515

Note 40. Litiges

Contrôles fiscaux CIWLT

La succursale en France de la Compagnie Internationale des Wagons Lits et du Tourisme (CIWLT), société de droit belge, filiale à 99,65% de Accor SA, a fait l'objet d'une procédure de contrôle fiscal. Au terme de ces vérifications, l'administration fiscale française a considéré que la société CIWLT dispose de son siège de direction en France et non en Belgique.

A ce titre, l'administration fiscale française a intégré dans les résultats taxables en France, le résultat de la société CIWLT. A fin 2003, les redressements, consécutifs à cette position, et d'un montant cumulé de € 217 millions y compris intérêts de retard, sont intégralement contestés par la CIWLT, cette dernière ayant reçu une attestation de l'administration fiscale belge confirmant que le siège effectif de la direction de la société CIWLT se trouve en Belgique. L'administration fiscale française a mis en recouvrement la totalité des redressements relatifs aux exercices 1998 à 2003 soit 217 millions d'euros pour lesquels le sursis de paiement a été sollicité. La société a présenté une garantie bancaire à hauteur de 217 millions d'euros correspondant aux redressements des exercices 1998 à 2003.

Le Tribunal administratif de Cergy Pontoise, qui a été saisi de ce contentieux pour l'ensemble des exercices, a rendu le 12 décembre 2008, un jugement défavorable à la société CIWLT pour les exercices 1998 à 2002. L'exercice 2003 n'a pas fait l'objet d'une décision à ce jour.

La société CIWLT a fait appel de cette décision devant la Cour administrative d'appel de Versailles le 10 février 2009.

L'absence d'effet suspensif de l'appel met fin au sursis de paiement sur les exercices 1998 à 2002 et rend exigible le montant des droits ainsi que les intérêts moratoires, soit au total 242 millions d'euros.

Le paiement de cette somme au Trésor est intervenu à la fin du mois de février 2009. La somme a été comptabilisée à l'actif du bilan (cf. Note 24.2).

Le jugement de la société après avoir pris avis auprès de ses conseillers juridiques et fiscaux est qu'elle dispose d'arguments sérieux lui permettant de trouver une issue favorable à ses intérêts, considérant que la société CIWLT relève de la fiscalité belge.

Contentieux précompte

En 2002, Accor a contesté par voie juridique l'obligation de payer un impôt (précompte) en cas de redistribution de dividendes de source européenne.

Pour rappel, les sociétés mères françaises recevant des dividendes de filiales françaises avaient droit, jusqu'en 2004, à un avoir fiscal correspondant à 50 % des dividendes reçus de ces filiales pouvant s'imputer sur le précompte. En revanche, aucun avoir fiscal n'était attaché aux dividendes de source européenne.

Accor a ainsi contesté le fait qu'aucun avoir fiscal ne soit attaché aux dividendes de source européenne en non respect des règles communautaires.

Dans le cadre de ce contentieux opposant Accor à l'Etat français, le Tribunal administratif de Versailles dans un jugement en date du 21 décembre 2006 a décidé, au profit de Accor, la restitution de 156 millions d'euros, équivalent au précompte mobilier payé au titre des années 1999 à 2001.

Au cours du premier semestre 2007, Accor a reçu le remboursement des 156 millions d'euros en litige puis 36,4 millions d'intérêts de retard dus par l'Etat.

L'Etat a fait appel du jugement précité et a saisi le 8 mars 2007 la Cour administrative d'appel de Versailles de ce litige.

La Cour administrative d'appel de Versailles a rendu le 20 mai 2008 un arrêt favorable à Accor et a ainsi confirmé la restitution des sommes en cause au profit de Accor décidé par le Tribunal administratif de Versailles.

L'Etat ayant formé un pourvoi en cassation, les sommes perçues ont été inscrites au passif du bilan et aucun impact financier des décisions du Tribunal administratif de Versailles et de la Cour administrative d'appel de Versailles n'a été constaté dans les comptes au 31 décembre 2008.

Par un arrêt en date du 3 juillet 2009, le Conseil d'Etat a décidé de surseoir à statuer sur le pourvoi du Ministre et a saisi le 4 août 2009 la Cour de Justice des Communautés européennes d'une question préjudicielle.

Par ailleurs, sur les mêmes fondements Accor a déposé le 7 février 2007 une requête introductive d'instance devant le Tribunal administratif de Cergy Pontoise afin d'obtenir la restitution de 187 millions d'euros, équivalent au précompte mobilier payé au titre des années 2002 à 2004.

Autres litiges

Par ailleurs, dans le cadre de la gestion courante de ses activités, le Groupe est sujet à divers litiges ou contentieux dont la société estime qu'ils n'entraîneront aucun coût significatif ou n'auront aucune incidence sensible sur sa situation financière, son activité et/ou son résultat.

Note 41. Engagements hors-bilan au 30 juin 2009

Note 41.1 Engagements donnés hors bilan

L'échéancier des engagements donnés hors bilan au 30 juin 2009 est le suivant :

En € millions		< 1an	1 à 5 ans	> 5 ans	30 juin 2009	31 déc. 2008	30 juin 2008
Engagements diminuant la liquidité des actifs	(1)	-	-	26	26	17	12
. Groupe Lucien Barrière SAS	(2)	-	-	-	-	140	140
. Autres engagements d'achat		19	19	-	38	71	51
Engagements d'Achat		19	19	-	38	211	191
. Engagements d'achèvements de construction Novotel et Ibis (Chine)	(3)	36	-	-	36	45	42
. Engagements de travaux Axa Reim (France)	(4)	16	-	-	16	20	22
. Engagements de travaux Axa Reim (Suisse)	(4)	6	-	-	6	7	6
. Engagements de travaux Moor Park (Allemagne et Pays-Bas)	(5)	9	-	-	9	17	19
. Projets de promotion immobilière en Espagne	(6)	14	-	-	14	14	14
. Engagements de travaux Land Securities (Royaume-Uni)	(7)	7	-	-	7	8	14
. Engagements d'achèvements de construction Novotel et Ibis (Algérie)	(8)	5	-	-	5	5	8
. Engagements de travaux Novotel Paris Tour Eiffel	(9)	-	2	-	2	5	14
. Engagements de travaux 1ère transaction Foncière des Murs (France)	(10)	-	-	-	-	2	10
. Engagements de travaux 2ème transaction Foncière des Murs (France)	(10)	0	-	-	0	2	-
. Autres engagements de travaux	(11)	18	60	74	152	109	114
Engagements de travaux		111	62	74	247	234	263
Autres garanties données augmentant la dette		1	4	1	6	6	1
Engagements donnés pour l'exploitation des opérations courantes	(12)	84	42	29	155	402	356
Passifs éventuels		1	1	-	2	2	-
Total 30 juin 2009		216	128	130	474		
Total 31 déc. 2008		578	177	117		872	
Total 30 juin 2008		357	342	124			823

- (1) Les engagements diminuant la liquidité des actifs sont constitués de nantissements et d'hypothèques valorisés sur la base de la valeur nette comptable des actifs concernés.
- (2) Dans le cadre des accords signés entre Colony Capital, la famille Desseigne Barrière et Accor, Colony Capital disposait d'une option de vente de sa participation de 15% dans le Groupe Lucien Barrière SAS. Parallèlement, Accor disposait d'une option d'achat de cette même participation. Fin mars 2009, Colony a exercé son option de vente. Accor a, de ce fait, été amené à acquérir courant avril 2009 la participation détenue par Colony pour un montant de € 153 millions. Suite à cette acquisition, la participation d'Accor dans le Groupe Lucien Barrière est passée à 49%.
- (3) Dans le cadre du développement en Chine, Accor a garanti aux promoteurs immobiliers l'achèvement des projets de construction de 37 Ibis et 4 Novotel. L'engagement porte à fin juin 2009 sur un montant de € 36 millions.
- (4) Dans le cadre de la transaction de cession des murs avec Axa REIM, Accor s'est engagé à réaliser un programme de travaux de € 27 millions en France et en Suisse. La transaction porte sur 45 hôtels en France et 10 hôtels en Suisse. L'engagement porte à fin juin sur un montant de € 22 millions.
- (5) Dans le cadre de la transaction avec Moor Park, Accor s'est engagé à financer des travaux de rénovation en Allemagne et aux Pays Bas pour un montant total de € 29 millions. Au 30 juin 2009, l'engagement s'élève à € 9 millions.
- (6) Dans le cadre des projets de promotion immobilière en Espagne, Accor a garanti aux promoteurs l'achèvement des projets de construction de 2 Ibis. Au 30 juin 2009, l'engagement s'élève à € 14 millions.
- (7) Dans le cadre de la transaction avec Land Securities, Accor s'est engagé à financer des travaux de rénovation pour un montant total de € 17 millions (£ 16 millions). Au 30 juin 2009, l'engagement s'élève à € 7 millions (£ 6 millions).
- (8) Dans le cadre du développement du Groupe en Algérie, Accor s'est engagé auprès d'entrepreneurs à financer 4 projets de construction (Tlemcen, Oran, Bab Ezzouar et Constantine) pour un total de € 15 millions. Au 30 juin 2009, l'engagement de travaux s'élève à € 5 millions.
- (9) Dans le cadre de la transaction de cession de la participation de 40 % dans le Novotel Paris Tour Eiffel avec reprise de l'hôtel en location, Accor s'est engagé à effectuer pour € 10 millions de travaux. Ces travaux sont à réaliser au plus tard à fin 2012. Au 30 juin 2009, l'engagement s'élève à € 2 millions.
- (10) Dans le cadre des transactions avec Foncière des Murs, Accor s'est engagé à financer des travaux de rénovation pour un montant total de € 98 millions. Au 30 juin 2009, les travaux restant à réaliser par Accor s'élèvent à € 0,3 million.

- (11) Les autres engagements de travaux incluent notamment les dépenses sur les hôtels australiens pour un montant de € 34 millions et des dépenses relatives au Groupe Lucien Barrière pour € 92 millions. Accor détient 49% du capital de GLB depuis avril 2009.
- (12) En février 2009, le paiement de redressements au titre du litige CIWLT a été réalisé à hauteur de € 242 millions (cf. Note 40). Il reste cependant encore des garanties bancaires pour € 18 millions concernant le litige de 2003 non encore jugé.

A la connaissance du Groupe, il n'existe pas d'engagement donné autre que ceux figurant ci-dessus selon les normes comptables en vigueur.

Note 41.2 Engagements reçus hors bilan

L'échéancier des engagements reçus hors bilan au 30 juin 2009 est le suivant :

En € millions	< 1an	1 à 5 ans	> 5 ans	30 juin 2009	31 déc. 2008	30 juin 2008
Engagements irrévocables d'achat d'actifs corporels / incorporels reçus	5	-	-	5	5	-
Engagements irrévocables d'achat d'actifs financiers reçus (1)	-	-	11	11	151	140
Commandes clients pluriannuelles	-	-	-	-	-	-
Engagements d'achat reçus	5	-	11	16	156	140
Engagements sur garanties actifs/passifs	-	1	-	1	1	1
Clause de retour à meilleure fortune	-	-	-	-	-	-
Autres garanties financières sur dettes	-	-	-	-	4	-
Autres garanties opérationnelles (2) + (3) + (4) + (5) + (6)	77	3	3	83	114	164
Autres engagements et garanties reçus	77	4	3	84	119	165
Total 30 juin 2009	82	4	14	100		
Total 31 déc. 2008	81	173	21		275	
Total 30 juin 2008	110	170	25			305

- (1) Dans le cadre des accords signés entre Colony Capital, la famille Desseigne Barrière et Accor, Colony Capital disposait d'une option de vente de sa participation de 15% dans le Groupe Lucien Barrière SAS. Parallèlement, Accor disposait d'une option d'achat de cette même participation. Fin mars 2009, Colony a exercé son option de vente. Accor a, de ce fait, été amené à acquérir courant avril 2009 la participation détenue par Colony pour un montant de € 153 millions. Suite à cette acquisition, la participation d'Accor dans le Groupe Lucien Barrière est passée à 49%.
- (2) Dans le cadre de la première transaction avec Accor, Foncière des Murs s'est engagé à financer des travaux de rénovation pour un montant total de € 112 millions. A fin juin 2009, les travaux restant à réaliser par Foncière des Murs s'élèvent à € 2 millions. Dans le cadre de la seconde transaction, Foncière des Murs s'est engagé à en financer € 39 millions. A fin juin, les travaux restant à réaliser par Foncière des Murs s'élèvent à € 1 million.
- (3) Dans le cadre de la transaction de cession avec maintien d'un contrat de location variable au Royaume-Uni, Land Securities s'est engagé à réaliser un programme de travaux de € 40 millions (£ 35 millions). A fin juin 2009, les travaux restant à réaliser s'élèvent à € 12 millions (£ 10 millions).
- (4) Dans le cadre de la transaction de cession avec maintien d'un contrat de location variable aux Pays-Bas et en Allemagne, Moor Park s'est engagé à financer des travaux de rénovation pour un montant total de € 59 millions. A fin juin 2009, les travaux restant à réaliser par Moor Park s'élèvent à € 16 millions.
- (5) Dans le cadre de la transaction de cession de la participation de 40% dans le Novotel Paris Tour Eiffel avec reprise de l'hôtel en location, la société propriétaire s'est engagée à financer € 5 millions de travaux avant fin 2011. Au 30 juin 2009, les travaux restant à réaliser s'élèvent à € 3 millions.
- (6) Dans le cadre de la transaction de cession des murs, Axa REIM s'est engagé à réaliser un programme de travaux de € 50 millions jusqu'à fin 2010 (sur trois ans). Au 30 juin 2009, les travaux restant à réaliser s'élèvent à € 36 millions en France et en Suisse.

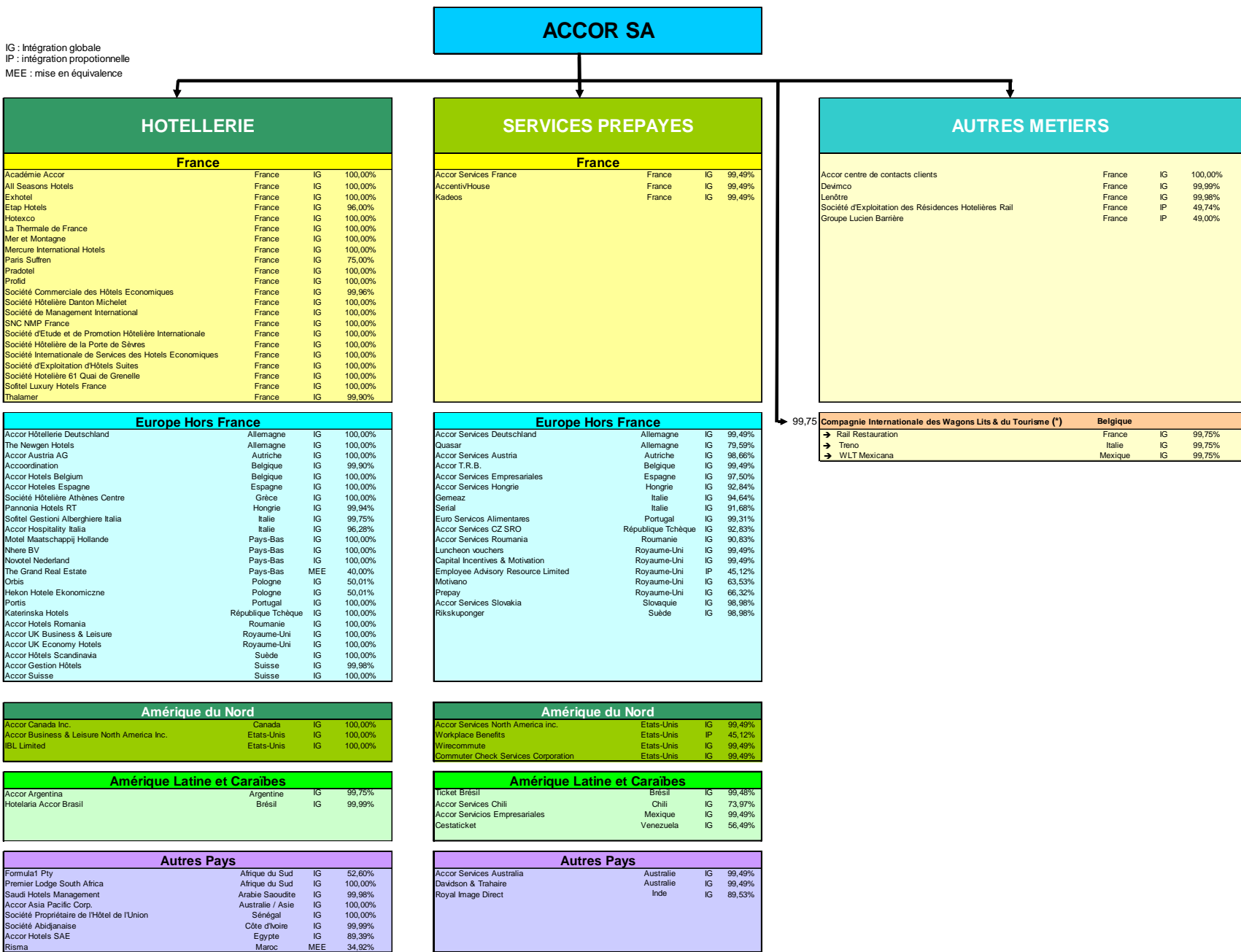
Les options d'achat consenties dans le cadre des contrats de location ne figurent pas dans ce tableau.

Note 42. Résultat net des sociétés intégrées

En € millions	2008	Juin 2008	Juin 2009
RESULTAT AVANT IMPOT ET ELEMENTS NON RECURRENTS	875	393	182
Annulation des Quotes-parts dans le Résultat Net des Sociétés Mises En Equivalence	(20)	(18)	2
RESULTAT DES SOCIETES INTEGREES AVANT IMPOT	855	375	184
Charges de restructuration	(56)	(10)	(53)
Dépréciation d'actifs	(57)	(36)	(194)
Résultat de la gestion du patrimoine hôtelier	111	107	(11)
Résultat de la gestion des autres actifs	13	23	(4)
Impôts	(273)	(152)	(52)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	593	307	(130)

Note 43. Principales filiales et participations consolidées au 30 juin 2009

Les principales filiales et participations consolidées représentent 92% du chiffre d'affaires, 94% du résultat brut d'exploitation et 92% du résultat d'exploitation. Les nombreuses autres entités représentées représentent individuellement moins de 1,5% de chacun des agrégats (chiffre d'affaires, résultat brut d'exploitation, résultat d'exploitation).



IG : Intégration globale
IP : intégration proportionnelle
MEE : mise en équivalence

Note 44. Informations supplémentaires sur les entités sous contrôle conjoint

En € millions	Actifs courants	Actifs non courants	Passifs courants	Passifs non courants	Produits se rapportant à ces participations	Charges se rapportant à ces participations
Groupe Lucien Barrière	80	309	183	207	156	(158)
Australie (Allegiance Marketing et Reef Casinos Conso)	18	26	14	30	30	(16)

Les informations présentées ci-dessus sont en quote-part de détention du Groupe.

Note 45. Evénements post clôture

TITRES CLUB MEDITERRANEE

Début août 2009, Accor a cédé le solde des titres du Club Méditerranée qu'il détenait au 30 juin 2009 soit 98 800 titres à un prix moyen de cession de € 10,21 par titre.

La moins-value réalisée s'est élevée à € 43 milliers. Accor ne détient plus d'actions Club Méditerranée.

Note 46. Parties liées

Dans le cadre de l'application de la norme IAS 24, le Groupe a considéré les parties liées ci-dessous :

- l'ensemble des sociétés consolidées en intégration globale, en intégration proportionnelle ou en mise en équivalence ;
- l'ensemble des membres du Comité Exécutif et du Conseil d'Administration ainsi que leur famille proche ;
- l'ensemble des sociétés dans lesquelles un membre du Comité Exécutif ou un membre du Conseil d'Administration détient un droit de vote significatif.

✓ **Sociétés consolidées en intégration globale, intégration proportionnelle ou en mise en équivalence**

Les relations entre la société mère et ses filiales, coentreprises et entreprises associées sont quant à elles présentées en Note 43. Les transactions entre la société mère et ses filiales, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas présentées dans ces notes. Les transactions entre la société mère et ses entreprises associées et ses coentreprises ne sont pas significatives sur le premier semestre 2009.

✓ **Membres du Comité Exécutif et du Conseil d'Administration**

L'ensemble des transactions conclues avec les membres du Comité Exécutif et du Conseil d'Administration sont détaillées en Note 47.

✓ **Sociétés dans lesquelles un membre du Comité Exécutif ou du Conseil d'Administration de Accor y détient un droit de vote significatif**

Les transactions réalisées avec des sociétés dans lesquelles un membre du Comité Exécutif ou du Conseil d'Administration détient un droit de vote significatif sont des opérations courantes conclues à des conditions de marché.

Les transactions avec les parties liées résumées ci-dessous concernent les principales opérations avec les sociétés dans lesquelles une personne physique ou morale détenant un droit de vote significatif est membre du Conseil d'Administration d'Accor. Seules les transactions significatives sont présentées.

Transactions avec les parties liées

En € millions	Nature de la transaction	Montant des transactions		Créances sur les entreprises liées		Dettes envers les entreprises liées		Provisions sur créances		Engagements hors bilan	
		2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009
Colony Capital	Prêt long terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Option de vente des actions GLB à Accor	-	-	-	-	-	-	-	-	140	- (*)
	Emissions obligations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(*) Cf. Note 2.B.4

Note 47. Rémunérations des personnes clés du management

En € millions	31 décembre 2008		30 juin 2008		30 juin 2009	
	Charges	Montant au bilan	Charges	Montant au bilan	Charges	Montant au bilan
Avantages à court terme reçus	12	6	5	2	5	3
Avantages postérieurs à l'emploi	2	6	2	6	1	7
Autres avantages à long terme	-	-	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	5	-	-	-	3	1
Paiements sur la base d'actions	5	-	3	-	2	-
Rémunération globale	24	12	10	8	11	11

Les personnes clés du management comprennent les membres du Comité Exécutif et les membres du Conseil d'Administration.

Les rémunérations des personnes clés du management présentées ci-dessus concernent uniquement les membres du Comité Exécutif qui comprenait 12 membres jusqu'à fin mai 2009, il est désormais composé de 9 membres.

Les membres du Conseil d'Administration reçoivent quant à eux comme seule rémunération des jetons de présence. Au cours de la période, le montant des jetons de présence versés aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2008 s'est élevé à € 590 000.

Note 48. Honoraires des Commissaires aux Comptes

Le montant total des honoraires des Commissaires aux Comptes comptabilisé au compte de résultat au cours de l'exercice et des exercices précédents se détaille de la façon suivante :

En € millions	2008	Juin 2008	Juin 2009
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes consolidés	(11)	(6)	(6)
Honoraires facturés au titre des prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes consolidés	(1)	-	-
Total des honoraires facturés par les commissaires aux comptes	(12)	(6)	(6)